



**RAPPORT SUR
LA SOLVABILITÉ
ET LA SITUATION
FINANCIÈRE 2017**



/ REMARQUES GÉNÉRALES

La société COFACE SA, société anonyme de droit français (avec conseil d'administration), dont le siège social est sis 1 Place Costes et Bellonte, 92270 Bois-Colombes, France ; immatriculée sous le numéro d'identification 432 413 599 (RCS Nanterre) est dénommée la « Société » dans le présent rapport. L'expression le « Groupe » ou le « Groupe Coface » désigne, sauf précision contraire expresse, la Société, ses filiales, succursales et participations.

La société Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, société anonyme de droit français (avec conseil d'administration), dont le siège social est sis 1 Place Costes et Bellonte, 92270 Bois-Colombes, France ; immatriculée sous le numéro d'identification 552 069 791 (RCS Nanterre) est dénommée «la Compagnie» dans le présent rapport.

/ Informations prospectives

Ce rapport contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe Coface. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pourrait », ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont mentionnées dans différentes sections du rapport et contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs du Groupe Coface concernant, notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie du Groupe Coface.

Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par le Groupe Coface. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. En outre, les déclarations prospectives contenues dans le rapport visent aussi des risques connus et inconnus, des incertitudes et

d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, affecter les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe Coface. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture économique et commerciale ainsi que les facteurs de risques exposés au chapitre 5 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers («AMF»), le 5 avril 2018 sous le numéro D.18-0267.

/ Facteurs de risques

Vous êtes fortement encouragé à examiner attentivement les facteurs de risque décrits aux paragraphes susmentionnés du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation ou les résultats financiers du Groupe Coface. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe Coface à la date du présent rapport, pourraient avoir le même effet négatif sur le Groupe Coface, son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou les perspectives de croissance ainsi que sur le prix des actions cotées sur Euronext Paris (**ISIN: FRO010667147**).

Toutes ces informations sont disponibles sur les sites internet de la Société (www.coface.com/Investisseurs) et de l'AMF (www.amf-france.org).

/ CLARIFICATIONS RELATIVES À LA PRÉSENTATION

Le présent rapport est établi au titre du Chapitre XII du Règlement Délégué (UE) 2015/35 de la Commission Européenne du 10 octobre 2014.

En application des articles L.356-25 et R.356-60 du Code des Assurances, et conformément à l'instruction de l'ACPR n°2015-I-27, le présent rapport est un rapport unique sur la solvabilité et la situation financière de COFACE SA (RCS n°432413599) et Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (RCS n°552069791).

Pour information, COFACE SA constitue le groupe Coface (« COFACE SA » ou « le Groupe »), surveillé sur base consolidée et Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (« la Compagnie »), un établissement surveillé sur base solo.

Le périmètre général du groupe Coface est indiqué page 11 de ce document et l'attention du lecteur est attirée sur les éléments suivants :

- Les éléments quantitatifs relatifs à COFACE SA sont établis selon les normes IFRS ou Solvabilité II selon les cas.
- En conformité avec la réglementation, la Compagnie n'a pas obligation d'établir des comptes consolidés et, en conséquence, les éléments quantitatifs fournis dans ce document le sont sur base statutaire, en normes comptables françaises pour l'activité et en normes Solvabilité II pour les éléments prudentiels.

- Les éléments quantitatifs de la Compagnie couvrent essentiellement ceux relatifs à la holding de tête et aux 31 succursales de plein exercice dont le détail figure en annexe F.1

- Les activités d'affacturage et les filiales d'assurance-crédit ou de services ne sont pas consolidées par la Compagnie mais par COFACE SA : ceci explique pour l'essentiel les écarts sur les revenus d'activité et les résultats.

- Les activités de réassurance externe sont portées par Coface Re, entité consolidée par COFACE SA

- Sauf paragraphe spécifique ou mention spécifique, les éléments qualitatifs ou quantitatifs de ce document sont valables pour les deux établissements.

- Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une revue par les Commissaires aux comptes de COFACE SA ni de la Compagnie, il a en revanche été approuvé par les conseils d'administration respectifs de COFACE SA et de la Compagnie.

/ SOMMAIRE

/ SYNTHÈSE	/ 10
-------------------------	-------------

/ A. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS	/ 11
---	-------------

A.1. Activité	12
----------------------------	-----------

A.1.1. Présentation générale.....	12
-----------------------------------	----

A.1.2. Détenteurs de participation qualifiées dans l'entreprise.....	12
--	----

A.1.3. Informations sur la position occupée par l'entreprise dans la structure du groupe.....	13
--	----

A.1.4. Lignes d'activité importantes et zones géographiques où les établissements exercent leurs activités.....	14
--	----

A.1.5. Opérations importantes et évènements importants survenus en 2017.....	14
--	----

A.2. Résultats de souscription	16
---	-----------

A.2.1. COFACE SA.....	16
-----------------------	----

A.2.2. La Compagnie.....	16
--------------------------	----

A.3. Résultats des investissements	19
---	-----------

A.3.1. Résultats détaillés sur la période.....	19
--	----

A.3.2. Impact dans les fonds propres.....	22
---	----

A.3.3. Titrisation.....	22
-------------------------	----

A.4. Résultats des autres activités	23
--	-----------

A.4.1. Autres produits et dépenses du Groupe Coface.....	23
--	----

A.4.2. Accords de location.....	23
---------------------------------	----

A.5. Autres informations	24
---------------------------------------	-----------

/ B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE	/ 25
--	-------------

B.1. Informations générales sur le système de gouvernance	26
--	-----------

B.1.1. Structure de gouvernance.....	26
--------------------------------------	----

/ SOMMAIRE

B.1.2.	Changement notable de gouvernance au cours de la période.....	29
B.1.3.	Politique de rémunération et autres avantages aux salariés.....	29
B.1.4.	Information sur les transactions importantes.....	30
B.2.	Exigences de compétence et d'honorabilité	31
B.2.1.	Compétence.....	31
B.2.2.	Honorabilité	31
B.3.	Système de gestion des risques, y compris l'évaluation interne des risques et de la solvabilité	32
B.3.1.	Gestion des risques	32
B.3.2.	Procédure pour l'évaluation interne des risques et de la solvabilité	35
B.4.	Système de contrôle interne	37
B.4.1.	Le contrôle interne.....	37
B.4.2.	Fonction conformité.....	37
B.5.	Fonction d'audit interne	38
B.6.	Fonction actuarielle	39
B.7.	Sous-traitance	40
B.8.	Autres informations	40
/ C.	PROFIL DE RISQUE	/ 41
C.1.	Risque de souscription.....	42
C.1.1.	Exposition.....	42
C.1.2.	Techniques d'atténuation du risque.....	42
C.1.3.	Concentration du risque.....	43

/ SOMMAIRE

C.2.	Risque de marché	44
C.2.1.	Exposition.....	44
C.2.2.	Techniques d'atténuation du risque.....	48
C.2.3.	Sensibilité au risque.....	48
C.3.	Risque de crédit	50
C.3.1.	Exposition.....	50
C.3.2.	Techniques d'atténuation du risque.....	51
C.4.	Risque de liquidité	52
C.4.1.	Exposition.....	52
C.4.2.	Techniques d'atténuation du risque.....	53
C.4.3.	Sensibilité au risque.....	53
C.5.	Risque opérationnel	54
C.6.	Autres risques importants	55
C.6.1.	Risque de réputation.....	55
C.6.2.	Risque stratégique.....	55
C.6.3.	Risques émergents.....	55
C.7.	Autres informations	56
C.7.1.	Sensibilité aux facteurs financiers.....	56
C.7.2.	Sensibilité aux autres facteurs de risque.....	56
C.7.3.	Scénarios mesurant la sensibilité aux risques.....	56
/ D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ...../		57
D.1.	Actifs	58
D.1.1.	Immobilisations incorporelles.....	58
D.1.2.	Investissements.....	58

/ SOMMAIRE

D.1.3. Participations.....	60
D.1.4. Créances.....	60
D.1.5. Trésorerie.....	61
D.1.6. Autres actifs.....	61
D.2. Provisions techniques.....	64
D.2.1. Meilleures estimations.....	64
D.2.2. Marge pour risque.....	65
D.3. Autres passifs.....	66
D.3.1. Provisions autres que les provisions techniques.....	66
D.3.2. Provisions pour retraites et autres avantages.....	66
D.3.3. Impôts différés passifs.....	67
D.3.4. Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit.....	69
D.3.5. Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance.....	69
D.3.6. Passifs subordonnés.....	70
D.3.7. Autres dettes.....	70
D.4. Méthodes de valorisation alternatives.....	70
D.5. Autres informations.....	70
/ E. GESTION DU CAPITAL.....	/ 71

E.1. Fonds propres.....	72
E.1.1. Politique de gestion des fonds propres.....	72
E.1.2. Structure et qualité des fonds propres.....	73
E.1.3. Fonds propres de base.....	75
E.1.4. Fonds propres auxiliaires.....	75
E.1.5. Disponibilité des fonds propres.....	75
E.1.6. Absorption des pertes par le capital.....	75

/ SOMMAIRE

E.1.7.	Réserve de réconciliation.....	76
E.1.8.	Ratios supplémentaires	78
E.2.	Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis	79
E.2.1.	Exigences annuelles	79
E.2.2.	Méthodes de calcul retenues	80
E.2.3.	Minimum de capital requis	82
E.3.	Utilisation du sous-module « risque sur actions » fondé sur la durée pour le calcul du capital de solvabilité requis.....	84
E.4.	Différences entre la formule standard et tout modèle interne utilisé	84
E.5.	Non-respect du minimum de capital requis et non-respect du capital de solvabilité requis	84
E.6.	Autres informations	84
/ F. ANNEXES		/ 85
F.1.	Détail des relations mère-filiales.....	86
F.2.	Reportings quantitatifs	92

/ SYNTHÈSE

Activités et résultats

À la faveur d'un environnement économique propice, les actions menées dans le cadre du plan stratégique Fit to Win se traduisent par une forte amélioration des résultats du Groupe Coface en 2017.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe, qui s'élève à 1 354.9 millions d'euros, croît de 0.3 % (à périmètre et taux de change constants) par rapport à 2016 ; le ratio de sinistralité net s'améliore de 14.1 points, à 51.4 % et le ratio de coûts net est stable à 35.2 %. Le Groupe termine l'année avec un résultat net multiplié par deux, à 83.2 millions d'euros (contre 41.5 millions d'euros en 2016) et une solvabilité renforcée de 20 points, à 169 %.

La Compagnie voit son chiffre d'affaires croître de 1.5% à périmètre et taux de change constants pour atteindre 1 048.8 millions d'euros. A l'instar du Groupe, le ratio de sinistralité de la Compagnie a très fortement diminué passant de 63.6 % à 51.5 %.

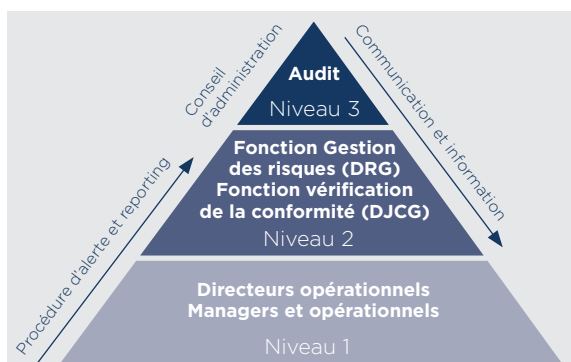
Néanmoins, son résultat net est en baisse, 45.6 millions d'euros contre 51.9 millions en 2016.

Système de gouvernance

Le Groupe Coface a mis en place une gouvernance claire s'appuyant sur le Conseil d'administration, le comité d'audit et des comités spécialisés. Le système de gestion et de contrôles des risques s'articule autour du CGRC, de ses sous-comités spécialisés et des fonctions clés.

Le Groupe a mis en oeuvre un dispositif de gestion des risques composé de trois lignes de défenses :

- > Des contrôles opérationnels de niveau 1 confiés aux métiers ;
- > Des contrôles permanents de niveau 2 confiés à la direction des risques Groupe et à la direction juridique et de la conformité Groupe ; et
- > Des contrôles périodiques de niveau 3 confiés à la direction de l'audit Groupe.



Profil de Risque

En tant qu'assureur-crédit, le risque de souscription est le principal risque du Groupe Coface, représentant une part importante du besoin en capital de la formule standard. Néanmoins, il est tout de même impacté par le risque de marché, de crédit, de liquidité et opérationnel. Dans l'optique d'une gestion plus efficace, le Groupe maintient un portefeuille de risque suffisamment diversifié aussi bien en matière de risque de souscription avec une diversification géographique ou sectorielle mais également en matière de d'investissement. Le Groupe fait également appel à la réassurance pour renforcer sa solvabilité face à une augmentation de la sinistralité.

Par ailleurs, le Groupe utilise l'ORSA pour mesurer l'évolution de la solvabilité du Groupe face à des événements défavorables.

Valorisation à des fins de solvabilité

Le bilan de Solvabilité du Groupe Coface a été arrêté au 31 décembre 2017 conformément à la réglementation Solvabilité II. Le Groupe Coface valorise ses actifs et ses passifs en se fondant sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation de l'entreprise. Les méthodes de valorisation du bilan prudentiel sont les mêmes que celles utilisées en 2016 afin de comparer l'évolution des grandes classes d'actifs et de passifs. Cette valorisation, depuis les normes IFRS en norme Solvabilité II, de l'actif du Groupe Coface est de 4 607 millions d'euros. La Compagnie a un total actif de 3 812 millions d'euros.

En ce qui concerne, le passif du Groupe est de 1 787 millions d'euros alors que celui de la Compagnie est de 1 674 millions d'euros.

Gestion du capital

Le Groupe Coface et la Compagnie utilisent la formule standard pour calculer leurs Capital de Solvabilité Requis (SCR) et le Minimum de Capital Requis (MCR) de la Compagnie. En vue de l'optimisation des capitaux, le Groupe a mis en place une politique de gestion du capital qu'il revoit à minima une fois par an. Les ratios de Solvabilité du Groupe Coface et de la Compagnie sont, au 31 décembre 2017, respectivement 169% et 260%.



/ A. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

A. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

A.1. ACTIVITÉ

A.1.1. Présentation générale

> Nom et forme juridique des entreprises

COFACE SA est une société anonyme au capital de 314 496 464 euros dont le siège social est situé 1 Place Costes et Bellonte, 92270 Bois Colombes, France. Elle est immatriculée au Registre de commerce de Nanterre sous le numéro 432 413 599 R.C.S.Nanterre.

La Compagnie est une société anonyme au capital de 137 052 417 euros dont le siège social est situé 1 Place Costes et Bellonte, 92270 Bois Colombes, France. Elle est immatriculée au Registre de commerce de Nanterre sous le numéro 552 069 791 R.C.S.Nanterre.

> Nom et coordonnées de l'autorité de contrôle chargée du contrôle financier

COFACE SA et la Compagnie sont deux établissements régis par le code des assurances et soumis à supervision prudentielle par

l'Autorité de Contrôle Prudentielle et de Résolution (ACPR) située au 61 rue Taitbout à Paris (75009).

> Nom et coordonnées des auditeurs externes

Commissaires aux comptes - COFACE SA

Commissaires aux comptes titulaires	Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly sur Seine Cedex Représenté par Jérôme LEMIERRE	KPMG SA EQHO- 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Représenté par Régis TRIBOUT
Commissaires aux comptes suppléants	BEAS 195 avenue Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine Représenté par Mireille BERTHELOT	KPMG AUDIT FS I Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Représenté par Isabelle GOALEC

Commissaires aux comptes - la Compagnie

Commissaires aux comptes titulaires	Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly sur Seine Cedex	KPMG SA EQHO- 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense
Commissaires aux comptes suppléants	BEAS 195 avenue Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine	KPMG AUDIT FS I Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense

A.1.2. Détenteurs de participation qualifiées dans l'entreprise

> COFACE SA

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du capital et des droits de vote du Groupe depuis trois ans :

	Au 31/12/17				Au 31/12/16		Au 31/12/15	
	Actions	%	Droits de vote	%	Actions	Droits de vote	Actions	Droits de vote
Natixis¹	64 853 881	41 %	64 853 881	41 %	64 853 881	64 853 881	64 853 870	64 853 870
Employés	376 537	58 %	376 537	0 %	383 618	383 618	378 937	378 937
Public	91 494 985	58 %	91 494 985	58 %	91 666 723	91 666 723	91 718 823	91 718 823
Auto-détention (contrat de liquidité et transactions sur actions propres)	522 829	0 %	0	0 %	344 010	0	296 591	0
Autres				0	0	0	11	11
Total	157 248 232	100 %	157 248 232	100 %	157 248 232	157 248 232	157 248 232	157 248 232

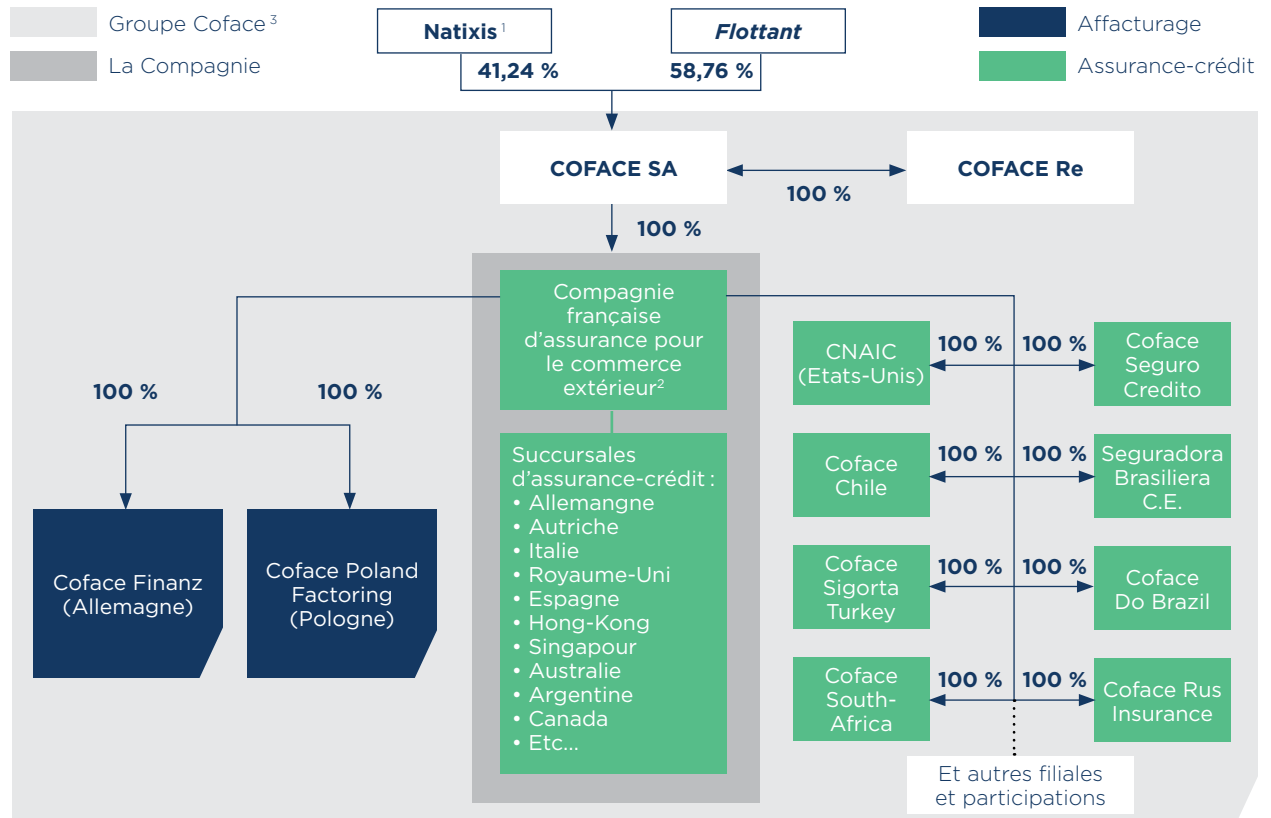
A. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

> La Compagnie

La Compagnie est un établissement détenu à 100% par COFACE SA.

A.1.3. Informations sur la position occupée par l'entreprise dans la structure du groupe

Le diagramme ci-dessous présente la structure juridique de COFACE SA ainsi que la description des filiales et succursales significatives.



¹ Siège social de Natixis : 30 avenue Pierre Mendès France - Immeuble Arcade de seine - 75013 Paris - France

² Les détails des relations mères-filiales sont présentés dans l'annexe F1. Y est repris par région et pays, les entités, leurs adresses, la méthode consolidation, le pourcentage de contrôle et d'intérêt au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016.

³ La Compagnie est ainsi la principale société opérationnelle et la principale société d'assurance du Groupe. Elle détient par ailleurs les deux sociétés du Groupe habilitées à exercer une activité d'affacturage : Coface Finanz en Allemagne et Coface Factoring Poland en Pologne.



A.1.4. Lignes d'activité importantes et zones géographiques où les établissements exercent leurs activités

L'activité des établissements est principalement centrée sur l'assurance-crédit qui représente 88 % des revenus de COFACE SA en 2017. Elle consiste à proposer aux entreprises des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients débiteurs, tant sur leur marché domestique qu'à l'export.

Dans certains pays, essentiellement en Europe centrale, le Groupe commercialise des produits d'information et de recouvrement sans garantie d'assurance ou de cautionnement.

Sauf exception, COFACE SA exerce ses activités par l'intermédiaire de filiales détenues à 100% tandis que l'activité de la Compagnie s'exerce au travers de 31 succursales, de

filiales d'assurance-crédit et de 2 sociétés d'affacturage.

Les deux établissements (COFACE SA et la Compagnie) opèrent dans sept régions opérationnelles :

- Europe du Nord,
- Europe de l'Ouest,
- Europe Centrale,
- Méditerranée et Afrique,
- Amérique du Nord,
- Amérique latine,
- Asie Pacifique.

Le Groupe est par ailleurs présent sur le marché de l'affacturage, en Allemagne et en Pologne, et sur le marché du cautionnement.

A.1.5. Opérations importantes et événements importants survenus en 2017

• Plan stratégique « Fit to Win »

Après le lancement fin 2016 de notre plan stratégique Fit to Win, l'année 2017 a été celle d'un véritable test pour le Groupe, qui a commencé à déployer sa nouvelle feuille de route pour devenir le partenaire assurance-crédit global le plus agile du secteur. Ce test

est réussi et prometteur : nous avons renforcé notre gestion des risques et la qualité de notre information, commencé à améliorer notre efficacité opérationnelle et notre service client, et mettons progressivement en place une stratégie de croissance sélective et rentable.

• Mise en place de la direction de la souscription

Créée à compter d'avril 2017, cette direction a pour mission de maintenir l'équilibre entre l'ambition commerciale et la maîtrise des risques du Groupe, tout en contribuant à l'amélioration du service rendu à ses clients. Elle s'organise en quatre pôles :

- > La souscription commerciale, qui fixe les normes de souscription des contrats pour le Groupe et arbitre les décisions commerciales dérogatoires ;
- > L'information, qui gère l'acquisition et la production d'informations pertinentes et utiles à l'arbitrage des risques ;

- > L'arbitrage des risques, qui définit et met en oeuvre la politique de souscription des risques de crédit, puis contrôle son application ;
- > Le contentieux, qui est en charge des procédures d'indemnisation et de recouvrement des créances.

En regroupant ces fonctions au sein d'une seule direction, le Groupe Coface se donne les moyens de fluidifier et accélérer les processus de décisions qui affectent la vie de ses contrats ; par ailleurs, le Groupe consolide sa capacité à générer une croissance rentable grâce à une meilleure maîtrise de ses engagements.

• Signature des accords sociaux en France et en Allemagne

En France, un nouvel accord cadre a été signé le 17 mai 2017 avec les instances représentatives du personnel. Cet accord prévoit la mise en place, à compter de janvier 2018, d'une organisation du temps de travail plus en ligne avec les pratiques de marché et tenant mieux compte des enjeux sociaux et économiques du Groupe.

En Allemagne, le plan de départs volontaires qui avait été présenté en novembre 2016 aux instances représentatives du personnel a été signé le 10 mai 2017. Comme indiqué dans les précédentes communications, ce plan avait donné lieu à la constitution d'une provision pour restructurations enregistrée dans les comptes clos au 31 décembre 2016.

A. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

• Ligne de crédit syndiquée

Dans le cadre du refinancement de son activité d'affacturage, COFACE SA a signé le 28 juillet 2017, avec un groupe de banques partenaires, la mise en place d'un crédit syndiqué en euros d'un montant de 700 millions d'euros. Ce crédit se substitue à des lignes de crédit bilatérales existantes.

Le Groupe Coface s'appuie sur un panel de 6 banques relationnelles: Natixis, Société Générale, BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, intervenant en qualité d'arrangeurs mandatés et teneurs de livres, HSBC et BRED intervenant en qualité d'arrangeurs mandatés. Natixis agit

en qualité d'agent de la documentation et Société Générale en tant qu'agent de gestion. Le crédit est mis en place pour une durée de 3 ans avec deux options d'extension d'une année chacune, à la main des prêteurs.

Cette opération permet au Groupe une amélioration de sa flexibilité financière et un allongement de la maturité de son refinancement, tout en profitant des conditions de marché favorables et en renforçant les relations avec ses banques de premier rang qui confirment ainsi leur engagement de moyen terme auprès du Groupe Coface.

• Renouvellement du programme de titrisation

Dans le cadre du refinancement de ses activités d'affacturage, le Groupe a renouvelé par anticipation l'intégralité de son programme de titrisation d'un montant de 1 195 millions d'euros pour une durée de cinq ans. Ce renouvellement permet au Groupe

de pérenniser une source significative et compétitive de refinancement pour cinq années supplémentaires tout en renforçant les relations avec ses partenaires bancaires de premier rang.

• Création de plateformes locales (HUBS) : Nordic, Adriatic, Baltic

Le Groupe Coface simplifie sa structure dans 10 pays, en regroupant ses opérations sous la forme de trois plateformes (hubs) : Nordic hub (Danemark, Suède, Norvège, Finlande), Adriatic hub (Croatie, Slovénie, Serbie) et Baltic hub (Lettonie, Estonie, Lituanie). Ces hubs regroupent dans une seule localisation géographique des fonctions servant plusieurs des pays. Ils permettent d'atteindre

une meilleure taille critique et d'améliorer l'efficacité opérationnelle ainsi que le service rendu à nos clients dans ces régions.

Ces opérations ont notamment été rendues possibles grâce à l'acquisition des parts minoritaires (25% du capital) dans la société holding d'Europe Centrale intervenue fin mars 2017.

• Inauguration du centre informatique Coface Technologies à Bucarest

Le Groupe Coface a inauguré le 13 juin 2017 son nouveau centre informatique Coface Technologies. Sa création est une étape importante dans le renforcement des performances informatiques et opérationnelles du Groupe. Situé à Bucarest, il centralisera

certaines fonctions de développement, lesquelles étaient jusqu'à présent sous-traitées. Un tiers de l'effectif ciblé a été recruté, et le transfert de compétences a débuté, conformément au planning.

• Lancement de la nouvelle interface client Coface Essentials

La transformation digitale constitue l'un des pivots de la stratégie de croissance différenciée que le Groupe Coface met en place avec Fit to Win.

C'est donc pour proposer à ses clients un service amélioré et différenciant que le Groupe Coface s'attache à développer une offre numérique pertinente et des outils en ligne de qualité. Le Groupe a ainsi déployé courant mai une version entièrement remaniée de CofaNet Essentials, l'interface web de

gestion des contrats d'assurance-crédit : une présentation modernisée, optimisée pour les téléphones mobiles et les tablettes, favorisant une expérience client plus complète et personnalisée.

A.2. RÉSULTATS DE SOUSCRIPTION

A.2.1. COFACE SA

Pour rappel, COFACE SA a cédé son activité de gestion des garanties publiques à l'export à Bpifrance le 1er janvier 2017, une activité de service que COFACE SA effectuait pour le compte de l'Etat français. A des fins de comparabilité avec les résultats au 31 décembre 2017, les tableaux et graphiques présentent les résultats au 31 décembre 2016 en excluant la contribution de cette activité. Ils sont signalés par « hors DGP ».

Le chiffre d'affaires consolidé de COFACE SA a augmenté de 0,3% à périmètre et taux de change constants à 1 354,9 millions d'euros en 2017. Il est en léger retrait à périmètre constant (-0,3% par rapport à 2016). Une description plus détaillée est disponible dans les chapitres 1.3 - Description des principales activités et 3.3 - Commentaires sur les résultats au 31 Décembre 2017 du Document de référence 2017.

A.2.2. La Compagnie

• Chiffre d'affaires

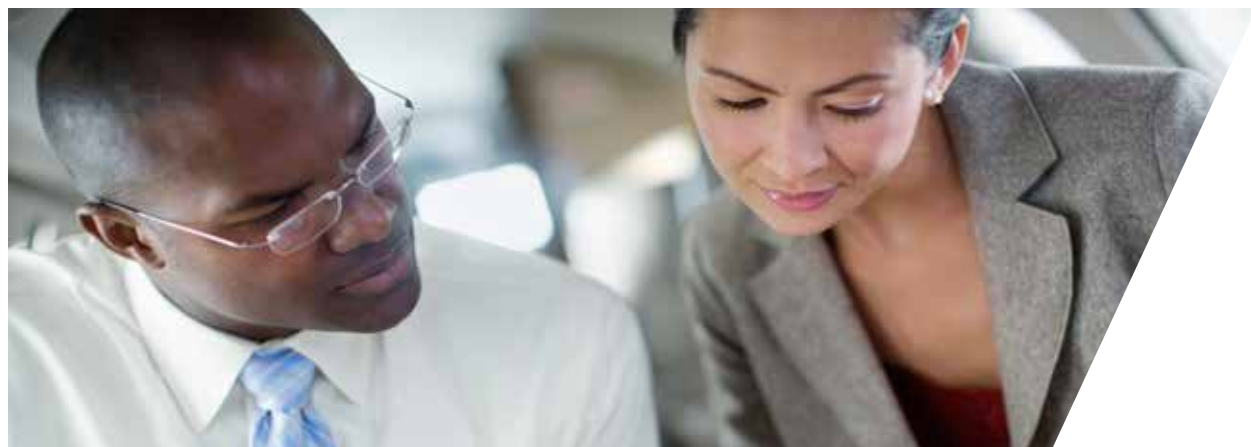
Le chiffre d'affaires de la Compagnie s'établit à 1 048.8 millions d'euros, en hausse de 1.5% par rapport à décembre 2016 à périmètre et taux de change constants.

Le tableau suivant illustre l'évolution du chiffre d'affaires, par activité, au 31 décembre 2016 et 2017 :

Variation de chiffre d'affaires consolidé La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre			Variation	
	2017	2016	2016 (hors DGP*)	%: à périmètre constant	%: à périmètre et change constants
Primes affaires directes	874	857	857,0	2,0%	3,4%
Primes acceptés	153	169	169,0	-9,9%	-6,5%
Primes acquises	1 027	1 027	1 027	0,0%	1,7%
Accessoires de primes	20	30	20	2,8%	3,8%
Procédures publiques	1	53	0	0,0%	0,0%
Autres produits techniques	1	5	5	-73,6%	-71,0%
Autres produits techniques	2	58	5	-62,4%	-71,0%
Total chiffre d'affaires	1 049	1 115	1 051	-0,3%	1,5%

Les primes acquises s'établissent à 1 026,7 millions d'euros, en hausse par rapport à 2016 à périmètre et taux de change constants. Les

accessoires de primes augmentent de 3,8% (à périmètre et taux de change constants) pour atteindre 20,2 M€ au 31 décembre 2017.



A. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

• Evolution du chiffre d'affaires par région

Le tableau suivant illustre l'évolution du chiffre d'affaires de la Compagnie au sein de ses sept régions géographiques pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017 :

Variation de chiffre d'affaires consolidé La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre			Variation		
	2017	2016	2016 (hors DGP*)	(en M€)	%: à périmètre constant	%: à périmètre et change constants
Europe de l'Ouest	240	293	239	1	0,5%	1,8%
Europe du Nord	210	213	213	-3	-1,4%	-1,4%
Europe Centrale	95	92	92	3	3,7%	2,2%
Méditerranée et Afrique	291	277	267	24	8,9%	9,0%
Amérique Latine	47	51	51	-4	-7,4%	3,2%
Amérique du Nord	73	79	79	-6	-8,0%	-6,2%
Asie-Pacifique	93	111	111	-18	-16,2%	-7,5%
Total chiffre d'affaires	1 049	1 115	1051	-3	-0,3%	1,5%

* 31-déc.-16 proforma: Désormais les primes acceptées sont présentées par pays de facturation. Auparavant elles étaient présentées par pays de comptabilisation (2016 publié). De plus, l'Espagne et le Portugal sont désormais rattachés à la région «Méditerranée et Afrique» alors qu'en 2016 publié, ils étaient rattachés à l'« Europe de l'Ouest ».

Quatre régions affichent un chiffre d'affaires en hausse à périmètre et change constants : Méditerranée & Afrique (+9,0%), Amérique Latine(+3,2%), Europe Centrale (+2,2%), et Europe de l'Ouest (+1,8%) à l'inverse de trois d'entre elles : Europe du Nord (-1,4%), Amérique du Nord (-6,2%) et Asie-Pacifique (-7,5%).

En Europe de l'Ouest, le chiffre d'affaires est en hausse de 1.8%, à périmètre constant, en porté en assurance-crédit par le dynamisme commercial du Royaume-Uni et par la reprise de l'activité des clients en France et en Belgique. La progression du chiffre d'affaires est également soutenue par la signature en Suisse de nouvelles polices en Single Risk et par le développement de l'offre de cautionnement en France.

En Europe du Nord, le chiffre d'affaires recule de 1.4% cette année en raison d'une faible production des nouveaux contrats et d'une augmentation de ristourne de primes. Dans un environnement économique favorable, l'activité d'assurance-crédit reste difficile en Allemagne.

En Méditerranée & Afrique le chiffre d'affaires est en croissance de 9.0% grâce à de bonnes performances commerciales en Italie, en Espagne et en Israël. En assurance-crédit, l'Italie a bénéficié du regain d'activité de ses clients.

En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires est en baisse de 6.2%. Les Etats-Unis souffrent d'une comparaison difficile en Single Risk puisque de gros contrats avaient été signés en 2016. Au Canada, le niveau de résiliations de contrats non-rentables reste élevé.

L'Europe Centrale affiche une hausse de 2.2%. La réévaluation du zloty polonais et du rouble russe explique l'impact positif du change. En assurance-crédit, tous les pays de la région enregistrent une bonne performance commerciale, en particulier au quatrième trimestre. En Autriche, malgré une forte pression sur les prix, la fin de l'année a été marquée par une amélioration des nouvelles souscriptions et la baisse des résiliations. En Pologne, la performance commerciale reste soutenue dans un marché de plus en plus intermédié.

En Asie-Pacifique, le chiffre d'affaires est en baisse de 7.5%, consécutivement aux mesures de réduction des risques et de durcissement des règles de souscription.

En Amérique Latine, on observe une hausse du chiffre d'affaires de 3.2% à périmètre et taux de change constants.

A. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

• Sinistralité

La charge des sinistres de la Compagnie s'établit à 528,8 millions d'euros, en forte baisse de 19,1% par rapport à 2016.

En milliers d'euros	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation (%)
Charges de sinistres	-528 761	-653 457	-19,1%
Primes acquises	1 026 696	1 026 721	
Ratio de sinistralité brute de réassurance	51,5%	63,6%	

Le ratio de sinistralité, brut de réassurance et y compris frais, s'améliore de 12 points, passant de 63,6% en 2016 à 51,5% en 2017. Cette amélioration s'explique par une baisse du ratio de sinistralité en Asie-Pacifique, grâce à des

actions ciblées et revues de portefeuille pour mettre la sinistralité des marchés émergents sous contrôle, dans un environnement économique favorable.

• Résultat technique

Le résultat technique brut de réassurance a augmenté de 39.9 millions d'euros (+32,9% par rapport à décembre 2016), passant de 121,4 millions d'euros en 2016 à 161.3 millions d'euros en 2017 grâce à une baisse de la sinistralité.

Le ratio de sinistralité s'améliore en conséquence de 11,9 points. Les investissements réalisés dans les projets d'efficacité ainsi que dans le renforcement de l'environnement de contrôle et des compétences des talents (16 millions d'euros) sont financés par les économies réalisées de 19 millions d'euros, ce qui permet

de limiter la hausse du ratio de coûts à 0,9 point (effet de l'inflation globale). Le ratio combiné brut de réassurance s'élève à 87,9% en baisse de 11,0 points par rapport à 2016 (après retraitement de l'activité de gestion des garanties publiques).

Le coût de la réassurance augmente fortement de 218.6% en 2017, passant de -27.7 millions d'euros en 2016 à -88.3 millions d'euros en 2017.

En milliers d'euros	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation (%)
Primes cédées	-540 278	-530 206	1,9%
Sinistres cédés	276 162	350 125	-21,1%
Commissions reçues des réassureurs	175 775	152 354	15,4%
Résultat de réassurance	-88 342	-27 727	218,6%

L'augmentation du coût de réassurance résulte principalement de l'amélioration du ratio de sinistralité.

Le résultat technique de la Compagnie baisse de 22% et passe de 93.6 millions d'euros en 2016 à 73 millions d'euros en 2017.

A.3. RÉSULTATS DES INVESTISSEMENTS

A.3.1. Résultats détaillés sur la période

• Évolution des marchés financiers

L'année 2017 a été marquée par des chiffres économiques nettement meilleurs qu'attendus, surtout ceux du commerce mondial, permettant le déroulement d'un cycle de croissance bien synchronisé à l'échelle mondiale. Seule la reprise de l'inflation n'a pas eu lieu aux Etats-Unis et en Europe. Cependant des tensions politiques sont venues obscurcir temporairement ce tableau. Le virage protectionniste, redouté en début d'année aux Etats-Unis, est resté limité et les risques pour l'intégrité des institutions européennes ont fortement diminué à l'issue des élections françaises du printemps.

Aux États-Unis, le cycle de reprise, remarquable par sa durée (croissance ininterrompue depuis 2009) a continué en 2017, soutenu par l'amélioration continue du marché de l'emploi et un rebond de l'investissement. Cependant l'inflation est restée modérée. Ceci n'a pas empêché la Réserve fédérale, à la vue de la vigueur de l'économie et des risques liés au maintien prolongé de taux très bas, d'augmenter trois fois ses taux directeurs en mars, juin et décembre. Les taux longs américains ont connu une phase baissière sur les trois premiers trimestres de l'année, en raison de l'incapacité de l'administration à implémenter des réformes et du ralentissement non anticipé de l'inflation. Ils ont ensuite rebondi avec de meilleurs chiffres économiques et l'adoption de la réforme fiscale en décembre. Les taux 10 ans américains restent donc presque stables sur l'année et finissent l'année à environ 2.40% contre 2.45% l'année passée. Les marchés actions quant à eux ont continué sur la tendance de fin d'année précédente et affichent une performance annuelle de plus de 19.5%.

• Résultat financier des investissements – COFACE SA

> Evolution du portefeuille de placement

Dans ce contexte économique, le Groupe, dans le cadre de l'allocation stratégique définie, a diminué son exposition à la dette souveraine des principaux émetteurs des marchés financiers, alors qu'il a augmenté son

En zone euro, les chiffres économiques euro n'ont cessé de surprendre à la hausse en 2017 grâce à la bonne tenue de toutes ses composantes, hors inflation, et à la baisse du taux de chômage. Le risque politique, pour sa part, a nettement diminué après les élections aux Pays-Bas et en France, bien que le résultat indécis des élections allemandes et la crise politique en Catalogne soient venus perturber cette amélioration. L'année a également été marquée par l'apaisement des tensions autour des négociations concernant le Brexit qui est toujours prévu pour 2019. La Banque Centrale Européenne a donc pu annoncer, en octobre, une extension de son plan d'achats d'actifs au moins jusqu'en septembre 2018, assortie d'une diminution du volume des achats mensuels à partir de janvier 2018. Dans ce contexte, l'ensemble des taux européens se sont appréciés : le taux allemand 10 ans a augmenté de 0,2% à 0,4%, le taux 10 ans français de 0,7% à 0,8%, les 10 ans espagnols de 1,4% à 1,6% et les 10 ans italiens ont progressé de 1,8% à 2,1%. Les marchés actions ont également profité de ce contexte économique et politique et affichent une performance annuelle de plus de 9,0%.

Les économies émergentes ont également profité de la tendance globale. Le rebond marqué du commerce mondial a favorisé la demande extérieure. La consommation privée a également bien progressé. Les dépenses d'investissement ont été fortes dans les pays exportateurs de produits manufacturés. Dans les pays exportateurs de matières premières, le recul de l'inflation a conduit à un assouplissement majeur des politiques monétaires, ce qui a contribué à sortir de récession certains pays comme la Russie et le Brésil.

exposition à l'immobilier non coté européen et son exposition aux actions. Il a néanmoins diminué son exposition aux actions cotés européennes.

A. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

Ces investissements sont tous réalisés dans un cadre de risque strictement défini ; la qualité des émetteurs, la sensibilité des émissions, la dispersion des positions émetteurs et zones géographiques font l'objet de règles précises définies dans les différents mandats de gestion

octroyés aux gérants dédiés du Groupe. La valeur de marché du portefeuille a augmenté sur l'exercice 2017, grâce à une rentabilité positive du portefeuille d'investissement. Le portefeuille financier par grandes classes d'actifs se décompose ainsi ¹ :

Portefeuille de placement COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(EN M€)	(EN %)	(EN M€)	(EN %)
Immobilier de placement	219,1	7,5%	137,9	5,4%
Actions	207,8	7,1%	126,5	5,0%
Obligations	1 785,0	60,8%	1 796,3	70,3%
Prêts, dépôts et autres placements financiers	722,0	24,6%	494,9	19,4%
Total actifs financiers	2 933,9	100%	2 555,7	100%

> Résultat du portefeuille de placements

Les taux de rendement, de la poche obligataire, toujours plus faible et le bas niveau des spreads ont entraîné mécaniquement une légère baisse du taux de rendement du

portefeuille du Groupe (2.3% contre 2.8% en 2016). Le résultat des placements s'établit à 49.8 millions d'euros à comparer à 43.5 millions d'euros en 2016.

Résultat du portefeuille de placement (En millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Actions	6,7	1,6	318,8%
Produits de taux	36,8	37,5	-1,9%
Immobilier de placement	6,3	4,4	43,2%
Total placements	49,8	43,5	14,5%
<i>Dont externalisation</i>	10,0	3,5	185,7%
<i>filiales non consolidés</i>	4,5	1,4	221,4%
<i>Résultat de change</i>	4,5	6,3	-28,6%
Frais financier et charges de placements	-3,6	-3,2	12,5%
Total	55,3	48,0	15,2%

Après résultat des titres de participation, résultat de change et des dérivés, frais financiers et charges de placements, le résultat financier s'élève pour l'année 2017 à 55.3 millions d'euros.

• Résultat financier des investissements - La Compagnie

> Evolution du portefeuille de placement

Le portefeuille de la Compagnie a suivi la même évolution que celui du groupe en matière d'allocation.

¹ Les chiffres présentés peuvent différer de ceux du Document de Référence 2017. Cet écart s'explique par une présentation aux normes Solvabilité II dans le présent document et une présentation aux normes IFRS dans le Document de Référence 2017.

A. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

Le portefeuille de placement de la Compagnie se décompose ainsi :

Portefeuille de placement La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(EN M€)	(EN %)	(EN M€)	(EN %)
Immobilier de placement	184,6	7,4%	117,0	5,3%
Actions	168,2	6,7%	101,3	4,6%
Obligations	1 385,2	55,2%	1 444,9	65,0%
Prêts, dépôts et autres placements financiers	770,5	30,7%	559,0	25,2%
Total actifs financiers	2 508,4	100%	2 222,2	100%

Les revenus relatifs aux placements (hors revenus des participations) sont de 22.1 millions d'euros sur l'année 2017 contre 20.5 millions d'euros en 2016.

> Résultat du portefeuille de placements

Le résultat financier de la Compagnie s'établit à 75.7 millions d'euros sur l'année 2017 et 87.9 millions d'euros en 2016. Il intègre 51.6 millions

d'euros de revenus issus des participations contre 70.8 millions d'euros l'an passé.

Résultat du portefeuille de placement La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2017	2016
Revenu des placements	74	91
Profits sur réalisation des placements	93	55
Total des produits	166	146
Frais financiers	-17	-17
Gestion des placements	-2	-2
Provision pour dépréciation des placements	-4	-5
Autres charges des placements	-3	-3
Pertes sur réalisation des placements	-65	-31
Total des charges	-91	-58
Resultat financier	76	88

Ce résultat ne suit pas l'évolution du résultat du groupe du fait principalement des différences de périmètre et de normes.

Dans les comptes statutaires de la Compagnie, du fait de la convention de trésorerie allemande, les résultats des filiales allemandes sont enregistrés dans le résultat financier alors que dans les comptes IFRS du groupe

ces entités sont consolidées et participent au résultat global.

D'autre part, les normes comptables françaises ne permettent pas de transcrire les fonds dédiés contrairement aux normes IFRS pour le Groupe.

A. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

A.3.2. Impact dans les fonds propres

> COFACE SA

Les 2 tableaux ci-dessous présentent l'impact dans les fonds propres au 31 décembre 2017 et, à titre de comparaison, au 31 décembre 2016 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Instruments de placements	Réserves - Gains et pertes non recyclables (IAS19R)	Impôt	Réserves de réévaluation - part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
Montants au 1er janvier 2017	140	-33	-14	93	2	95
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	-11	-	3	-9	0	-9
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux propres	23	-	-8	15	0	15
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS19R)	2	1	-2	-1	-	-1
Transactions avec les actionnaires	0	-	0	2	-2	-
Montants au 31 décembre 2017	154	-32	-21	101	0	101

<i>(en millions d'euros)</i>	Instruments de placements	Réserves - Gains et pertes non recyclables (IAS19R)	Impôt	Réserves de réévaluation - part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
Montants au 1er janvier 2016	107	-25	-5	77	3	80
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	2	-	-1	1	0	1
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux propres	30	-	-10	21	0	20
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS19R)	-	-8	2	-5	-1	-5
Transactions avec les actionnaires	0	-	0	-	-	0
Montants au 31 décembre 2016	140	-33	-14	93	2	95

> La Compagnie

La Compagnie présente ses états financiers en French GAAP, la comptabilisation directement en fond propres des profits et pertes n'est donc pas applicable.

A.3.3. Titrisation

Non applicable pour COFACE SA et la Compagnie.

En effet, au 31 décembre 2017, aucun établissement n'a d'investissement dans des titres émis dans le cadre d'une titrisation dans son portefeuille financier.

A.4. RÉSULTATS DES AUTRES ACTIVITÉS

A.4.1. Autres produits et dépenses du Groupe Coface

Les produits et charges exceptionnels incluent principalement, sur l'exercice 2017, les impacts liés au plan stratégique Fit To Win pour chacune des entités du Groupe Coface:

- Les produits exceptionnels intègrent des reprises de provisions pour 8,4 millions d'euros dans les entités Allemandes, le coût des départs volontaires ayant été moindre qu'anticipé.
- Les charges exceptionnelles intègrent principalement une révision à la hausse de

la provision pour locaux vacants en France pour 3,6 millions d'euros et des coûts dans plusieurs entités en France et à l'étranger.

- Les charges exceptionnelles sont également impactées par un paiement de litige fiscal en Italie pour 8,4 millions d'euros.

Les charges exceptionnelles comprennent également des indemnités versées à des agents commerciaux pour environ 1,8 millions d'euros.

A.4.2. Accords de location

• Baux d'exploitation

Les accords de location concernent principalement les locations de bureaux et les contrats de location et maintenance de matériel informatique.

Les dépenses liées aux accords de location

sont les suivantes :

Les principaux accords de location de bureaux sont relatifs aux sièges sociaux de COFACE SA et de la succursale allemande de la Compagnie.

• COFACE SA

Le siège social du groupe est situé 1, Place Costes et Bellonte, 92270, Bois Colombes, France. A ce titre, la Société dispose d'un bail

commercial de 9 ans qui a débuté le 15 avril 2013 pour se terminer le 14 avril 2022 (durée ferme et incompressible).

Dépenses liées aux accords de location COFACE SA (en millions d'euros)	2017	2016	Variation
Charges liées aux locations de bureaux	31,6	36,0	-4,4
Charges liées aux dépenses informatiques	14,2	16,4	-2,2
Total	45,8	52,4	-6,6

La baisse observée des charges de location de bureaux s'explique notamment par des efforts de rationalisation et de renégociation des baux entrepris dans le cadre du plan stratégique Fit to Win.

Comme indiqué au chapitre 4 note 13 « Provisions pour risques et charges » du Document de référence, une provision sur

locaux vacants et réaménagement des locaux a été constituée sur l'exercice 2016 suite au transfert des garanties publiques à l'export à BPI France et à la réorganisation du site de Bois-Colombes dans le cadre du plan de restructuration. Cette provision a fait l'objet d'une reprise partielle en 2017, laquelle a impacté favorablement les charges locatives.

A. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

• La Compagnie

Le tableau ci-dessous présente les charges de locations de la Compagnie :

Dépenses liées aux accords de location La Compagnie (en millions d'euros)	2017	2016	Variation
Charges liées aux accords de location	24,8	27,9	-3,2
Charges liées aux dépenses informatiques	12,6	14,7	-2,2
Total	37,3	42,6	-5,3

Les efforts de rationalisation et de renégociation des baux du plan Fit to Win, entrepris pour le Groupe, a également impacté favorablement les charges de locations de la Compagnie.

Le siège social de la succursale allemande, Coface Deutschland est situé Isaac-Fulda-Allee à Mayence, Allemagne. A ce titre, Coface Deutschland a conclu un contrat de crédit -

bail de 2001 avec échéance 2017.

Les actifs immobiliers financés au moyen de contrats de crédit-bail sont présentés dans les comptes consolidés comme s'ils avaient été acquis directement par endettement financier. Pour rappel, un contrat de location est classé comme un contrat de location-financement s'il transfère substantiellement les risques et avantages correspondants à la propriété.

• Baux financiers

COFACE SA et la Compagnie n'ont aucun bail financier.

A.5. AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information significative n'est à porter à la connaissance du public.



/ B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

B.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SYSTÈME DE GOUVERNANCE

B.1.1. Structure de gouvernance

• **Structure de gouvernance de COFACE SA**

La Société est composée d'un conseil d'administration et d'un directeur général.

• **Le conseil d'administration**

Jusqu'à la date de sa séance du 12 février 2018, le conseil d'administration est composé de onze membres dont 46% sont des femmes et 46% sont indépendants² :

- Monsieur Laurent MIGNON, président ;
- Monsieur Jean ARONDEL ;
- BPCE représentée par Monsieur Daniel KARYOTIS, coopté au siège de Madame Marguerite BERARD-ANDRIEU, démissionnaire ;
- Monsieur Jean-Paul DUMORTIER ;
- Monsieur Éric HEMAR ;
- Madame Isabelle LAFORGUE, cooptée au siège de Madame Linda JACKSON, démissionnaire ;
- Madame Sharon MACBEATH ;
- Madame Nathalie LOMON, coopté au siège de Martine ODILLARD, démissionnaire ;
- Madame Isabelle RODNEY ;
- Madame Anne SALLE-MONGAUZE ;
- Monsieur Olivier ZARROUATI.

Le détail du fonctionnement et de la gouvernance du conseil d'administration sont fournis dans le Document de référence 2017 au paragraphe 2.1 Composition et fonctionnement du conseil d'administration et ses comités spécialisés.

• **Comité d'audit**

À la date du présent rapport, le comité d'audit est composé de Monsieur Éric HEMAR (président), Madame SALLE-MONGAUZE et Madame Nathalie LOMON depuis le 27 juillet 2017 (en remplacement de Madame Martine ODILLARD).

Le comité d'audit est composé de deux tiers de membres indépendants du conseil d'administration. La recommandation du Code AFEP-MEDEF selon laquelle ce comité doit être composé majoritairement de membres indépendants est donc respectée.

- Attributions (article 3 du règlement intérieur du comité d'audit)
- La mission du comité d'audit est d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières et de s'assurer de l'efficacité du dispositif de suivi des risques et de contrôle interne opérationnel, afin de faciliter l'exercice par le conseil d'administration de ses missions de contrôle et de vérification en la matière.

Dans ce cadre, le comité d'audit exerce notamment les missions principales suivantes :

- a) Suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- b) Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques relatifs à l'information financière et comptable ;
- c) Suivi du contrôle légal des comptes sociaux et consolidés par les commissaires aux comptes de la Société ;

² La Société étant contrôlée par Natixis au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, la recommandation de l'article 8.3 du Code AFEP-MEDEF selon laquelle ce comité doit être composé d'au moins un tiers de membres indépendants est respectée.

B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

d) Suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes et respect de la déontologie professionnelle ;

e) Sélection et renouvellement des Commissaires aux comptes.

Les avis et recommandations du comité d'audit donnent lieu à la rédaction d'un compte rendu dont une copie est adressée à l'ensemble des membres du comité d'audit et, le cas échéant par le président aux administrateurs de la Société.

Plus de détails sont disponibles dans le document de référence 2017 au paragraphe Comité d'audit du 2.1.8 – Comités spécialisés, émanations du Conseil d'Administration.

• Comité des nominations et des rémunérations

Le principe d'un comité des nominations et des rémunérations a été décidé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 15 juillet 2014. À la date du présent rapport, le comité des nominations et des rémunérations est composé de Monsieur Olivier ZARROUATI (président), Madame Sharon MACBEATH et Monsieur Laurent MIGNON, et ce depuis le 15 juillet 2014. En accord avec le Code AFEP-MEDEF, il est composé majoritairement de membres indépendants.

Le détail de sa composition, de ses attributions, de son fonctionnement et de son activité sont présents au paragraphe comité des nominations et des rémunérations du 2.1.8 – Comités spécialisés, émanations du conseil d'administration du Document de référence 2017.

• Directeur général et comité de direction générale Groupe

Pour les besoins du tableau ci-dessous, le directeur général est domicilié au siège social de la Société.

Le directeur général de la Société a constitué un comité de direction générale Groupe. Outre Monsieur Xavier Durand, le comité de direction générale Groupe se compose des personnes suivantes :

- Valérie BRAMI, directeur des opérations ;
- Thibault SURER, directeur de la stratégie et du développement ;
- Cyrille CHARBONNEL, directeur de la souscription ;
- Carine PICHON, directeur des finances et risques ;
- Carole LYTTON, secrétaire général ;
- Nicolas de BUTTET, directeur de l'arbitrage, de l'information et du contentieux ;
- Nicolas GARCIA, directeur commercial.

• Structure de gouvernance de la Compagnie

La Compagnie est administrée par un conseil d'administration qui n'a pas constitué de comités spécifiques. Au 31 décembre 2017, le conseil d'administration est composé de huit administrateurs nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et de quatre administrateurs représentant les salariés, comme suit :

- Monsieur Xavier DURAND, président ;
- NATIXIS, représenté par Jean CHEVAL jusqu'au 11 Décembre 2017 puis Nicolas NAMIAS ;
- Monsieur Cyrille CHARBONNEL ;
- Monsieur Peter ESMANN, administrateur salarié ;
- Madame Marguerite FOUGEREUX, administrateur salarié ;
- Monsieur Daniel LOUIS ;
- Monsieur Fredrik MURER ;
- Monsieur André-Jean OLIVIER ;

B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

- Madame Cécile PAILLARD ;
- Monsieur Avelino PEREIRA, administrateur salarié ;
- Madame Carine PICHON ;
- Monsieur Roland RICHTER, administrateur salarié.

Lors de sa séance du 15 février 2016, le conseil d'administration a réaffirmé un mode de gouvernance dans lequel les fonctions de président du conseil d'administration et directeur général sont exercées par la même personne.

• Présentation des fonctions clés

Afin d'assurer la gestion et la prévention des risques, et conformément à la réglementation Solvabilité II, le Groupe a mis en place un système de gouvernance complet et efficace, qui vise à garantir une gestion saine et prudente de l'activité. Ce système de gouvernance repose sur une séparation claire des responsabilités et doit être proportionné à la nature, à l'ampleur et à la complexité des opérations du Groupe.

Les responsables des fonctions clés exercent leur rôle tant au bénéfice de COFACE SA que de la Compagnie.

La réglementation Solvabilité II confère au directeur général et au directeur général délégué s'il existe, la qualité de dirigeants effectifs d'un Groupe. Elle autorise la nomination par le conseil d'administration d'un ou plusieurs autres dirigeants effectifs.

Elle définit également les quatre fonctions clés suivantes :

- la fonction gestion des risques ;
- la fonction conformité ;
- la fonction d'audit interne ;
- la fonction actuarielle.

Chaque fonction clé est sous l'autorité du directeur général ou d'un dirigeant effectif et opère sous la responsabilité ultime du conseil d'administration. Elle a un accès direct à ce dernier afin de rapporter tout problème majeur relevant de leur domaine de responsabilité.

Ce droit est consacré dans le règlement intérieur du conseil d'administration.

Les responsables des fonctions clés ont les qualifications, connaissances et expériences professionnelles propres à leur permettre une gestion saine et prudente; leur réputation et leur intégrité sont de bon niveau (voir paragraphe B.2).

Les fonctions clés sont exemptes d'influences pouvant compromettre leur capacité à s'acquitter de façon objective, loyale et indépendante des tâches qui leur incombent. En 2016, la fonction actuarielle a été séparée de la fonction gestion des risques, ces deux fonctions rapportant directement à un dirigeant effectif.

Chaque fonction fait l'objet d'un développement lors des prochains paragraphes (B.4, B.5 et B.6).

Depuis 2017, le rattachement hiérarchique des responsables régionaux des fonctions audit, risques et conformité aux responsables en charges de ces fonctions au niveau Groupe est désormais effectif. De même, sous réserve de conformité aux réglementations locales, il existe le même lien hiérarchique par fonction entre les responsables pays et régionaux. Chaque fonction clé fait l'objet d'un développement dans un paragraphe propre.

B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

B.1.2. Changement notable de gouvernance au cours de la période

En 2017, outre le changement d'administrateurs tel que mentionné précédemment, les principaux changements de gouvernance ont porté sur

- Le rattachement hiérarchique effectif des responsables régionaux pour les risques, la conformité et l'audit aux responsables des fonctions clés au niveau du groupe ;
- Renforcement de la culture « risques » avec la mise en place d'un dispositif de formation pour la filière risque et les différents responsables régionaux et locaux. Un cursus de formation de l'ensemble des collaborateurs a été lancé fin 2017 ;
- le dispositif de contrôle permanent a fait l'objet d'une harmonisation des contrôles de niveau 1, avec un déploiement progressif qui a commencé sur les entités les plus importantes du Groupe.

B.1.3. Politique de rémunération et autres avantages aux salariés

La politique de rémunération est un instrument clé dans la mise en oeuvre de la stratégie de COFACE SA. Elle a pour objectifs d'attirer, de motiver et de fidéliser les meilleurs talents. Elle encourage la performance individuelle et collective et vise à être compétitive sur le marché tout en respectant l'équilibre financier du Groupe. Elle est respectueuse des réglementations en vigueur, est garante de l'équité interne et de l'égalité professionnelle, notamment entre les hommes et les femmes. Elle est portée par la direction des ressources humaines Groupe et est relayée par la fonction dans les régions et les pays.

Le cadre réglementaire, les principes généraux ainsi que les dispositions spécifiques applicables à la population régulée et au Directeur général sont disponibles dans le chapitre 2.3.1 – Politique de rémunération du Document de référence 2017.

• Rémunération des membres du Conseil d'Administration de COFACE SA

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est définie dans le cadre d'une politique d'attribution de jetons de présence. L'enveloppe globale annuelle des jetons de présence allouée aux administrateurs s'élève à 400 000 euros, répartis entre le Conseil d'Administration, le Comité d'audit et le Comité des nominations et des rémunérations.

- Le Conseil d'Administration ;
- Part fixe : 8 000 euros par an (prorata temporis de la durée du mandat) ;
- Part variable : 2 000 euros par séance, plafonnée à 6 séances.

Pour les membres du Conseil d'administration, la politique d'attribution des jetons de présence est déterminée comme suit :

- Le Comité d'Audit.

Pour les membres du Comité d'audit, la politique d'attribution des jetons de présence est déterminée comme suit :

	Part Fixe (prorata temporis de la durée du mandat)	Part variable (par séance et plafonné à 6 séances)
Président	17 000 €	2 000 €
Membres	5 000 €	1 000 €

B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

- Le Comité des Nominations et des Rémunérations

Pour les membres du Comité des nominations et des rémunérations, la politique d'attribution des jetons de présence est déterminée comme suit :

	Part Fixe (prorata temporis de la durée du mandat)	Part variable (par séance et plafonné à 6 séances)
Président	8 000 €	2 000 €
Membres	3 000 €	1 000 €

• Rémunération des membres du Conseil d'Administration de la Compagnie

Le montant alloué au conseil d'administration est de 50 000 euros. La politique de la Compagnie est de ne pas allouer de jetons de présence aux représentants de la direction qui exercent des fonctions d'administrateurs dans les sociétés du Groupe. Seuls les administrateurs représentant les salariés

perçoivent donc cette rémunération. La politique d'attribution est de 500 euros par réunion, cette somme étant portée à 1000 euros en cas de présence effective.

Cette politique est la même que celle de la période de référence précédente.

B.1.4. Information sur les transactions importantes

Tant pour COFACE SA que pour la Compagnie, aucune transaction importante avec des actionnaires, des personnes exerçant une

influence notable sur l'entreprise ou des membres de l'organe d'administration, de gestion ou de contrôle n'a eu lieu en 2017.



B.2. EXIGENCES DE COMPÉTENCE ET HONORABILITÉ

Le Groupe a mis en place une politique de compétence et d'honorabilité, applicable aux dirigeants et responsables de fonctions clés de COFACE SA et de la Compagnie.

B.2.1. Compétence

Toute personne devant exercer les fonctions d'administrateur, de dirigeant effectif, de responsable de fonctions clés, de mandataire général d'une succursale ou disposant du pouvoir de signer pour le compte de la Société, doit avoir en permanence les qualifications, connaissances et expériences professionnelles propres à permettre une gestion saine et prudente.

L'évaluation de la compétence comprend une évaluation des diplômes et qualifications professionnelles, des connaissances et de l'expérience pertinente dans le secteur de l'assurance ainsi que dans les secteurs de la finance, la comptabilité, l'actuariat et la gestion. Elle tient compte des différentes tâches confiées.

Par ailleurs, pour apprécier la compétence des membres du conseil d'administration, il est également tenu compte de leur formation et de leur expérience de façon proportionnée à leurs attributions, notamment l'expérience acquise en tant que président d'un conseil ou d'un comité. Il est également tenu compte dans l'appréciation portée sur chaque personne, de la compétence, de l'expérience et des attributions des autres membres du conseil d'administration. Lorsque des mandats ont été antérieurement exercés, la compétence est présumée à raison de l'expérience acquise. Pour les nouveaux membres, il est tenu compte des formations dont ils pourront bénéficier tout au long de leur mandat..

B.2.2. Honorabilité

L'évaluation de l'honorabilité d'une personne comprend une évaluation de son honnêteté et de sa solidité financière, fondée sur des éléments concrets concernant son caractère, son comportement personnel et sa conduite professionnelle, y compris tout élément pertinent de nature pénale, financière ou prudentielle aux fins de cette évaluation.

Ne peut exercer les fonctions d'administrateur, de dirigeant effectif, de responsable de fonctions clés, de mandataire général d'une succursale, ni disposer du pouvoir de signer pour le compte de la société, une personne qui a fait l'objet depuis moins de dix ans :

- d'une condamnation définitive telle que décrite à l'article L. 322-2 du Code des assurances ;
- d'une mesure définitive de faillite personnelle ou une autre mesure définitive d'interdiction dans les conditions prévues par le livre VI du Code de commerce. Cette incapacité s'applique également à toute personne non réhabilitée ayant fait l'objet d'une faillite personnelle prononcée par une juridiction étrangère quand le jugement déclaratif a été déclaré exécutoire en France.

B.3. SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'ÉVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITÉ

B.3.1. Gestion des risques

Dans le cadre de l'activité du Groupe, la prise de risque traduit la recherche d'opportunités et la volonté de développer l'entreprise dans un environnement intrinsèquement soumis à aléas. L'objectif essentiel de la fonction de gestion des risques est d'identifier les risques auxquels le Groupe est soumis et de mettre en place un système de contrôle interne efficace pour créer de la valeur.

Dans ce contexte, le Groupe s'est doté d'une organisation de gestion des risques visant à assurer i) le bon fonctionnement de l'ensemble de ses processus internes, ii) la conformité aux lois et règlements dans l'ensemble des pays où il est présent, et iii) le contrôle du respect par toutes les entités opérationnelles des règles Groupe édictées, en vue de gérer les risques liés aux opérations et d'en optimiser son efficacité.

Le Groupe définit le système de contrôle interne comme un ensemble de dispositifs destinés à assurer la maîtrise de son développement, de sa profitabilité, de ses risques et du fonctionnement de l'entreprise. Ces dispositifs ont pour objectif d'assurer i) que les risques de toute nature sont identifiés, évalués et maîtrisés, ii) que les opérations et les comportements s'inscrivent dans le respect des décisions prises par les organes sociaux et

• Structure de gouvernance

Le Groupe Coface a mis en oeuvre un système de gestion et de contrôle des risques qui couvre les activités de COFACE SA et de la Compagnie.

Il s'articule autour d'une gouvernance claire supportée par une organisation dédiée reposant sur des fonctions clés. Il a développé sa gouvernance en s'appuyant sur les conseils d'administration et, le cas échéant, sur leurs comités spécialisés ainsi que les trois comités spécialisés de la direction générale qui définissent la stratégie du Groupe, les limites et indicateurs d'appétence aux risques ainsi que leur contrôle, revoient et approuvent les politiques, identifient, mesurent et gèrent les risques identifiés.

sont conformes aux lois, règlements, valeurs et règles internes au Groupe ; s'agissant plus particulièrement de l'information financière et de gestion, elles ont pour objet d'assurer que celle-ci reflète avec sincérité la situation et l'activité du Groupe, et iii) que ces opérations sont conduites dans un souci d'efficacité et d'utilisation efficiente des ressources.

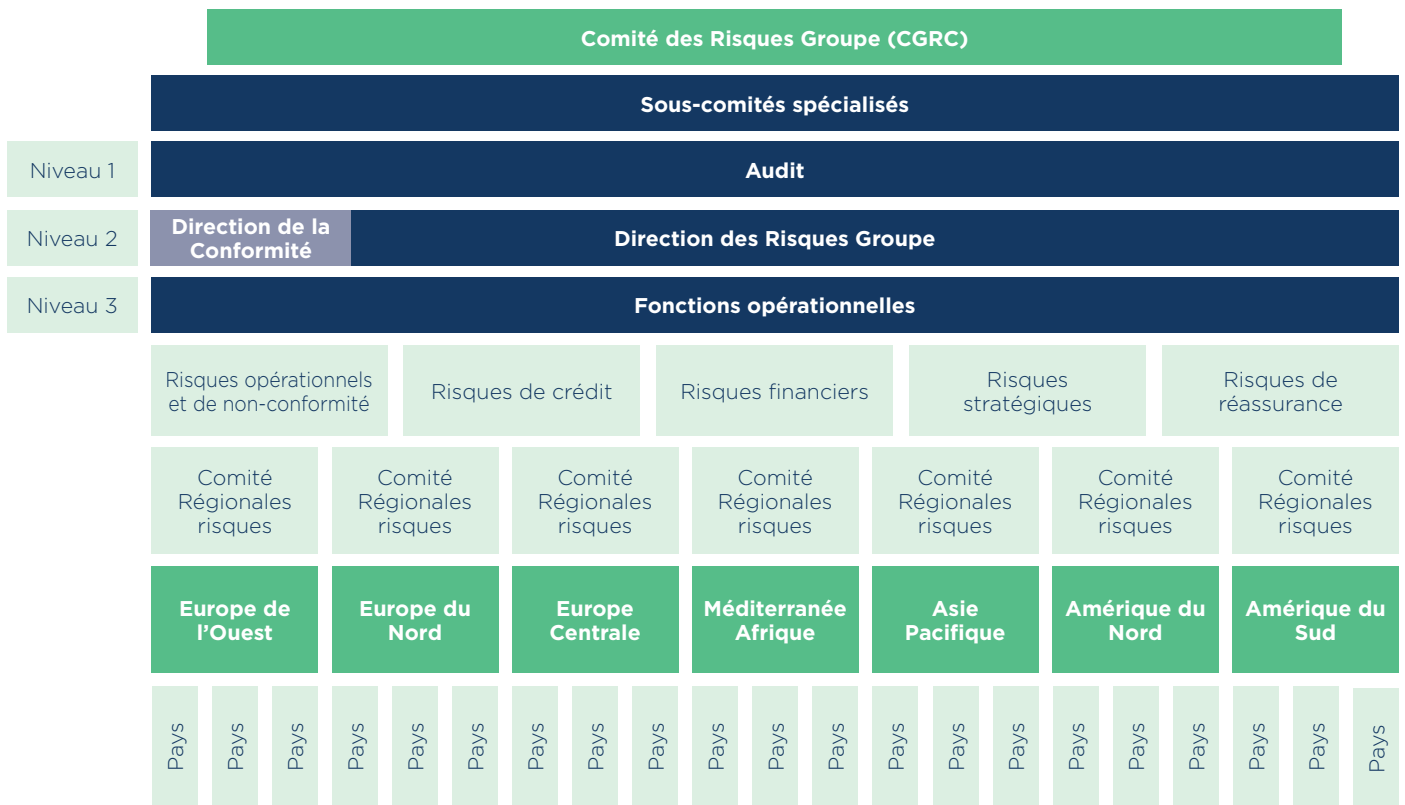
Enfin, ce système permet aux dirigeants de disposer des informations et outils nécessaires à la bonne analyse et à la gestion de ces risques, de s'assurer de l'exactitude et la pertinence des états financiers du Groupe ainsi que des informations communiquées aux marchés financiers.

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques est composé :

- d'une structure de gouvernance, conçue pour permettre une supervision et une gestion appropriée des activités du Groupe ; et,
- des structures de gestion et des mécanismes de contrôle, conçus pour permettre aux dirigeants du Groupe d'appréhender distinctement les principaux risques auxquels le Groupe est exposé, et de disposer des outils nécessaires à leur analyse et leur prévention.

La gouvernance s'articule autour de comités opérationnels de premier niveau et de comités de contrôle de deuxième niveau. Le Coface Group Risk Committee (CGRC) est le comité faitier de deuxième niveau qui s'appuie sur des sous-comités spécialisés couvrant différents périmètres ou catégories de risques comme le décrit le schéma ci-dessous : chaque comité couvre à la fois les activités de COFACE SA et de la Compagnie.

B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE



Depuis 2016, les comités régionaux des risques des 7 régions mondiales du Groupe se tiennent trimestriellement, sont présidés par le responsable régional des risques et remplissent les mêmes missions que le CGRC.

• Structures de gestion et mécanismes de contrôle

Les structures de gestion et mécanismes de contrôle reposent sur le CGRC. Celui-ci est présidé par le directeur général et réunit au moins tous les trimestres. Sa composition et ses missions sont détaillées dans le Document

de référence 2017 au chapitre 5.1- Gestion des risques et contrôle interne, au paragraphe Structure de gestion et mécanismes de contrôle.

• Identification et contrôle des risques

Le système de gestion des risques du Groupe vise à assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des activités et processus de l'entreprise, via la maîtrise et la surveillance des risques identifiés. Ce système repose sur le CGRC, décrit au paragraphe ci-dessus.

• Identification des risques

Le Groupe a identifié cinq grands types de risques : les risques stratégiques, les risques de crédit, les risques financiers, les risques opérationnels et de non-conformité et enfin les risques de réassurance.

Risques stratégiques

Le risque stratégique découle des métiers et des activités du Groupe dans le monde entier. Il peut être défini comme le risque impactant nos résultats et notre solvabilité en raison de changements de conditions de marché, de mauvaises décisions stratégiques ou de mauvaise application de ces décisions visant à répondre aux changements de conditions de marché.

Les changements de conditions de marché peuvent, par exemple, être liés à des évolutions économiques, réglementaires ou prudentielles ou au modèle d'intermédiation mis en œuvre au sein du Groupe.

B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

Risques de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque de perte, en raison du non-paiement par un débiteur, d'une créance due au Groupe ou assurée par le Groupe.

Le risque de crédit peut être aggravé en raison de la concentration de nos expositions (pays, secteurs, débiteurs, etc.) et est modélisé sous forme d'un risque de prime, d'un risque de réserve et d'un risque catastrophe. Classiquement, on distingue le risque de

fréquence et le risque de pointe :

- le risque de fréquence représente le risque d'une brusque et importante augmentation des impayés sur une multitude de débiteurs ;
- le risque de pointe représente le risque de pertes anormalement élevées enregistrées au titre d'un même débiteur ou Groupe de débiteurs, ou d'une accumulation de pertes sur un même pays.

Risques financiers

Les risques financiers recouvrent l'ensemble des risques liés à la gestion des actifs et des passifs. Ils comprennent : le risque de taux, le risque de change, le risque de liquidité, le risque immobilier, le risque de spread, le risque sur actions et le risque de contrepartie :

- le risque de taux d'intérêt se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant la courbe des taux d'intérêt ou la volatilité des taux d'intérêt ;
- le risque de change se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité des taux de change ;
- le risque de liquidité se matérialise par l'impossibilité de faire face aux obligations contractuelles ou contingentes de paiement ;
- le risque sur actions se matérialise par

la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des actions ;

- le risque immobilier se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des actifs immobiliers ;
- le risque de spread se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité des marges («spreads») de crédit par rapport à la courbe des taux d'intérêt sans risque ;
- le risque de contrepartie se matérialise par le défaut inattendu, ou la détérioration de la qualité de crédit, des contreparties et débiteurs de l'entreprise.

Risques opérationnels et de non-conformité

Le risque opérationnel est défini comme un risque de pertes directes ou indirectes, dues à une inadéquation ou à une défaillance imputable à des procédures et personnes dans tous les domaines d'activité, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs y compris les risques de fraudes internes et externes.

Le risque opérationnel inclut également la notion de risque juridique, dont le risque de situation de dépendance. Le Groupe Coface considère ne pas être dépendant à l'égard de quelconques marques, brevets, ou licences pour son activité ou pour sa rentabilité. En effet, dans le cadre de son activité de

commercialisation de solutions d'assurance-crédit et de services complémentaires, le Groupe ne possède aucun brevet. La dénomination « Coface » est protégée par un dépôt de marque, notamment en France. Enfin, le Groupe a déposé dans le cadre de ses activités un certain nombre de marques, logos et noms de domaines dans le monde.

Le risque de non-conformité fait partie des risques opérationnels, de même que le risque de modèles et le risque de dilution :

- le risque de non-conformité se définit comme le risque de sanctions judiciaires, administratives ou disciplinaires, de pertes financières significatives ou d'atteintes à

B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

la réputation qui naît du non-respect des dispositions propres à l'activité d'assurance, de vente d'information, de recouvrement de créances, ou d'affacturage, que ces dispositions soient de nature législative ou réglementaire, résultent de normes professionnelles ou de règles internes obligatoires. Les principaux domaines de non-conformité sont : les législations encadrant la lutte contre la délinquance financière (législation anti-blanchiment, contre le financement du terrorisme, de la prévention de la fraude et de la lutte contre la corruption) la protection des données personnelles, les règles de déontologie professionnelle, la réglementation applicable à l'activité d'assurance, d'affacturage et de recouvrement des créances ;

Risques de réassurance

Compte tenu de son appétence aux risques, COFACE SA et la Compagnie se réassurent contre les risques extrêmes qu'elles pourraient subir.

La réassurance génère quatre types de risques :

- le risque d'assurance résiduel qui peut provenir d'écart entre les besoins de réassurance et la couverture véritable prévue au traité ;

- le risque de modèles se définit par un risque sur résultat découlant de modèles inadaptés ou mal utilisés, en raison d'une mauvaise conception, d'un mauvais suivi ou d'une mauvaise utilisation ;
- le risque de dilution est inclus dans les risques opérationnels pour l'activité d'affacturage (résultant notamment de litiges ou de fausses factures). Ce risque est constitué par l'ensemble des causes qui pourraient rendre les factures techniquement sans valeur indépendamment de la solvabilité des débiteurs : litiges, compensations, factures anticipées, double cession par exemple voire dans les cas les plus graves émissions de fausses factures.

- le risque de contrepartie qui résulte de l'incapacité ou du refus potentiel du réassureur, ou d'une partie prenante au traité, de respecter ses obligations envers l'assureur cédant ;
- le risque de liquidité qui naît du délai possible entre le paiement de la prestation par l'assureur à son assuré et la réception de la prestation de réassurance ;
- le risque opérationnel lié à l'exécution du traité.

B.3.2. Procédure pour l'évaluation interne des risques et de la solvabilité

La politique ORSA (Own Risk and Solvency Assessment ou Évaluation interne des risques et de la solvabilité), applicable pour COFACE SA et pour la Compagnie, décrit le processus d'évaluation interne des risques et de la solvabilité et son intégration dans l'organisation des entreprises concernées.

Le Comité d'Audit de COFACE SA est l'instance pilotant l'ensemble du processus ORSA pour le compte du Conseil d'Administration de COFACE SA. Il intervient pour la fixation des hypothèses de l'ORSA et l'approbation des résultats, en s'appuyant sur les orientations données par le CGRC qui agit tant pour compte de COFACE SA que de la Compagnie.

L'ORSA est évalué et approuvé par les Conseils d'Administration de COFACE SA et de la Compagnie sur une base annuelle mais peut être demandé après toute évolution du profil de risque de l'entreprise (création d'un

nouveau produit, changement de la structure de réassurance...).

Il peut également être revu dans le cadre d'un changement dans la composition des fonds propres par niveau, notamment suite à des rachats, des remboursements ou arrivées à échéance.

Par ailleurs, l'ORSA est intégré dans les prises de décision stratégique de COFACE SA et de la Compagnie, en tant qu'outil de pilotage de l'appétence au risque. L'évaluation du besoin global de solvabilité effectuée dans le cadre de l'ORSA permet d'analyser la solvabilité sur base consolidée et sur base solo sur l'horizon de projection suite à un choc majeur (similaire à la crise de 2008). Le besoin global de solvabilité permet de définir et de suivre la fourchette de Solvabilité communiquée dans le cadre du plan stratégique, qui exprime l'appétence au risque du groupe.

B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

Le modèle ORSA est identique pour COFACE SA (groupe) et pour Compagnie (Solo), seul le périmètre d'exposition aux risques diffère. La gouvernance des ORSA Groupe et Solo est commune (excepté pour l'approbation

par leurs Conseils d'Administration respectifs) et donne lieu à une déclaration d'ORSA unique au sens de l'article 246 de la directive 2009/138/CE.



B.4. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

B.4.1. Le contrôle interne

Le système de contrôle interne s'appuie sur les mêmes fonctions que le système de gestion des risques, il permet de vérifier l'application des règles et principes définis dans le cadre

du système de gestion des risques. Les détails du dispositif se trouvent dans le paragraphe Système de contrôle interne du chapitre 5.1.2 Organisation du Document de référence 2017.

B.4.2. Fonction conformité

La fonction conformité consiste à vérifier la conformité des opérations aux règles et de s'assurer de la maîtrise des activités opérationnelles. Elle est assumée par la direction conformité Groupe, rattachée au secrétariat général.

La fonction conformité est notamment en charge de mettre en œuvre les procédures assurant que l'entreprise respecte à tout moment la législation qui lui est applicable et d'en contrôler l'application effective. A cet égard, elle s'assure que les contrôles de

niveau 1 relatifs à la conformité sont bien mis en œuvre par les métiers, elle définit et exerce les contrôles de niveau 2 et émet des recommandations destinées à corriger d'éventuelles insuffisances mises en lumière à l'occasion desdits contrôles.

Elle fournit des conseils sur toutes les questions relatives au respect des dispositions législatives, réglementaires et administratives afférentes à l'accès aux activités d'assurance et à leur exercice.

B.5. FONCTION D'AUDIT INTERNE

• Organisation de la fonction audit interne

La fonction audit interne de COFACE SA est intégrée au dispositif de contrôle périodique de Natixis, actionnaire de référence et à celui du groupe BPCE.

La Direction de l'audit interne du Groupe Coface est placée sous la responsabilité du Directeur de l'audit Groupe, qui est par ailleurs responsable de la fonction clef audit interne. Il reporte hiérarchiquement au Directeur Général du Groupe et fonctionnellement au Directeur de l'Inspection Générale de Natixis. Il assiste aux Comités de Direction Générale du Groupe, sans pouvoir décisionnaire.

La Direction de l'audit Groupe est en charge notamment de l'audit des fonctions du Siège, des Régions et des entités locales. Elle est organisée de la manière suivante :

- Une équipe centrale, basée au siège à Paris
- Des responsables d'audit régionaux
- Des auditeurs locaux (Région ou pays)

• Indépendance de la fonction d'audit interne

L'indépendance de la fonction audit est inhérente à sa mission. Elle ne doit subir aucune ingérence dans la définition de son champ d'intervention, dans la réalisation de ses travaux ou dans la communication des résultats de ceux-ci. Elle est renforcée par la nouvelle organisation hiérarchique en place.

Le directeur de l'audit Groupe a toute latitude pour saisir le président du Comité d'audit et il a librement accès au Comité d'audit. En cas de besoin, et après avoir consulté le directeur général et/ou le président du comité d'audit, le directeur de l'audit Groupe peut informer l'ACPR de tout manquement qu'il pourrait être amené à constater.

Depuis fin 2016, la filière audit est hiérarchiquement intégrée : les liens fonctionnels forts existants respectivement entre les responsables d'audit régionaux et le Directeur de l'audit Groupe, et les responsables d'audit locaux et les Responsables d'audit Régionaux, ont été transformés en liens hiérarchiques directs (hormis dans le cas où la réglementation locale imposerait un rattachement d'un auditeur au Conseil d'administration de l'entité).

Si les auditeurs locaux et régionaux sont plus particulièrement en charge de leur zone géographique spécifique, ils sont dorénavant susceptibles d'intervenir sur l'ensemble des unités auditables du Groupe, assurant ainsi une mutualisation des ressources et des compétences.

La direction de l'audit Groupe n'exerce aucune activité opérationnelle. Elle ne définit, ni ne gère, les dispositifs qu'elle contrôle. Pour éviter tout conflit d'intérêt, tout nouvel auditeur doit attendre une période minimale de un an avant d'intervenir sur un processus / une entité dont il a été acteur. Les auditeurs internes n'assument aucune responsabilité au titre d'une autre fonction. Enfin, la direction de l'audit Groupe a accès à toute l'information, tous les systèmes et toutes les personnes requises pour la réalisation de ses missions d'audit. Dans ce cadre, aucun secret professionnel ou domaine réservé ne peut lui être opposé.

B.6. FONCTION ACTUARIELLE

La fonction actuarielle est assurée par le directeur de l'actuariat pour COFACE SA et pour la Compagnie et est rattachée au directeur financier depuis le 1er juillet 2016.

La fonction actuarielle dispose d'un accès direct aux conseils d'administration dans le cadre de l'exercice de ses missions.

La fonction actuarielle est l'interlocuteur de nombreuses directions Groupe (financière, information, commerciale, marketing ou contentieux), de toutes les entités du Groupe sur les sujets actuariels, et informe en particulier le conseil d'administration du caractère adéquat du calcul des provisions techniques. Conformément aux exigences de la directive européenne Solvabilité II, la fonction actuarielle prend en charge les missions suivantes :

- ordonne le calcul des provisions techniques et la méthodologie utilisée, apprécie la qualité des données utilisées dans le calcul et compare les meilleures estimations au réel ;
- informe le conseil d'administration de la fiabilité et du caractère adéquat du calcul des provisions techniques ;
- émet un avis sur les dispositions liées à la réassurance ainsi que sur la politique globale de souscription (y compris la tarification) ;
- modélise les risques liés au calcul des exigences de capital ;
- émet une fois par an un rapport actuariel sur les travaux qu'elle a conduits ;
- contribue à l'évaluation interne des risques et de la solvabilité.

COFACE SA est un groupe au sein duquel l'Actuariat est intégré dans les différents processus décisionnels, de la souscription à la réassurance en passant par le provisionnement.

Le rapport actuariel aura par conséquent consisté en 2017 en :

- Un rapport actuariel sur le provisionnement, validant la suffisance des provisions techniques des états financiers pour couvrir le risque sous-jacent,
- Un rapport actuariel sur la réassurance, montrant l'adéquation de notre réassurance actuelle au profil de risque et étudiant l'impact en matière de ratio de solvabilité de modifications de la structure de réassurance,
- Un rapport actuariel sur la souscription, mettant en évidence la contribution récurrente de l'Actuariat à la surveillance des systèmes de notation des débiteurs, à la tarification et à l'évaluation des risques pris (avec des propositions en 2017 de méthodes de surveillance des plus grosses expositions).

B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

B.7. SOUS-TRAITANCE

Conformément à la réglementation relative à l'externalisation des activités opérationnelles importantes ou critiques, la Société a édicté en 2016, et mise à jour en 2017, une politique de Groupe et la Compagnie en la matière visant à identifier les activités dites « importantes ou critiques » et à définir :

- (i) les principes fondamentaux du recours à l'externalisation,
- (ii) les termes types de tout contrat prévoyant une telle externalisation ainsi que
- (iii) les modalités de contrôle afférentes aux activités et fonctions ainsi externalisées.

Plus de détails sont disponibles dans le paragraphe 6.3.3 – Sous-traitance et fournisseurs du Document de Référence 2017.

B.8. AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information significative n'est à porter à la connaissance du public.



/ C. PROFIL DE RISQUE

C.1. RISQUE DE SOUSCRIPTION

C.1.1. Exposition

Le principal métier du Groupe est l'assurance-crédit. Le Groupe exerce par ailleurs des activités d'affacturage en Allemagne et en Pologne. L'évaluation du risque de crédit lié à ces activités constitue un élément essentiel de son activité. Le risque de crédit se définit comme le risque de perte, en raison du non-paiement par un débiteur, d'une créance due à un assuré du Groupe.

Le risque de crédit peut être aggravé en raison de la concentration de nos expositions (pays, secteurs, débiteurs, etc.) et est modélisé sous forme d'un risque de prime, d'un risque de réserve et d'un risque catastrophe. Classiquement, on distingue le risque de fréquence et le risque de pointe :

- le risque de fréquence représente le risque d'une brusque et importante augmentation des impayés sur une multitude de débiteurs ;
- le risque de pointe représente le risque de pertes anormalement élevées enregistrées au titre d'un même débiteur ou Groupe de débiteurs, ou d'une accumulation de pertes sur un même pays.

La qualité et la fiabilité des informations sur la solvabilité des débiteurs sont essentielles pour piloter la politique de tarification et les décisions de souscription des arbitres. Le Groupe ne peut exclure que, sur certains marchés, il rencontre, à l'instar des autres acteurs de marché, des difficultés dans

l'obtention de données fiables sur la solvabilité des débiteurs, ni que des prestataires auxquels il peut avoir recours ne puissent lui fournir des informations de qualité et ne comportant pas d'erreur.

Toute insuffisance d'information ou de fiabilité d'information sur un débiteur ou l'environnement dans lequel il intervient, ou encore tout retard dans la mise à disposition de ces informations, sont de nature à fausser les évaluations et appréciations, et donc l'estimation par le Groupe des risques de sinistre potentiel. Ces risques liés aux évaluations de solvabilité sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, sa marge de solvabilité et ses perspectives.

Par ailleurs, si les produits d'assurance-crédit ou d'affacturage, qu'il développe et vend, visent à répondre aux besoins des assurés (ou des clients dans le cas des activités d'affacturage) et à leur évolution en matière de couverture, le Groupe se doit également de maîtriser les risques en matière d'exposition et donc de profitabilité. Une mauvaise évaluation de la solvabilité des débiteurs et des clients à la souscription, et pour l'assurance-crédit en cours de vie du produit ou encore lors de son renouvellement, est de nature à entraîner une mauvaise adéquation entre la prime, les engagements pris et la gestion qui en est faite par le Groupe, et donc à engendrer un risque de perte potentiellement significative.

C.1.2. Techniques d'atténuation du risque

La réassurance externe du groupe est, depuis le janvier 2015, portée par Coface Re pour le compte des entités du Groupe.

La réassurance externe du Groupe Coface vise à couvrir le risque de pointe (sur un groupe de débiteur ou sur l'ensemble du portefeuille) et le risque de récession.

Le risque de pointe est adressé au travers d'un traité en quote-part et de deux traités en excédent de sinistre (par débiteur et par pays).

Le risque de récession est adressé par un traité en excédent de perte annuelle (ou « stop-loss » contre la déviation démesurée de la sinistralité de fréquence.

Ces sinistres pourraient par ailleurs être limités par les « limites de décaissement ». Il s'agit d'un plafond d'indemnité par police exprimé en pourcentage des primes (30 fois la prime par exemple). Ces limites de décaissement n'ont pas été prises en compte dans le cadre de cet exercice.

C.1.3. Concentration du risque

COFACE SA et la Compagnie ont mis en place des indicateurs de suivi des risques de concentration (débiteurs ou groupe de débiteurs, secteurs et géographie) qui sont pilotés au moins trimestriellement et pleinement intégrés à l'appétence aux risques des sociétés.

S'agissant des risques sur les grands débiteurs, une instance spécifique suit périodiquement les risques cumulés de plus de 500 millions d'euros sur un débiteur ou un groupe de

débiteurs et ceux-ci font l'objet d'une couverture par le programme de réassurance XS³ du Groupe.

Par ailleurs, à travers le pilotage opérationnel de leurs activités, COFACE SA et la Compagnie mettent en œuvre à la fois des procédures permettant de gérer les risques débiteurs en cas de dégradation de la sinistralité ainsi que des programmes de réassurance décrits au chapitre E.



³Excédent de sinistre

C.2. RISQUE DE MARCHÉ

C2.1. Exposition

Depuis mai 2013, COFACE SA a centralisé la gestion de ses investissements et en délègue en grande partie la gestion à différents délégataires sous l'égide d'un prestataire d'investissement unique, la société de gestion Amundi. Coface Re, entité créée en septembre 2014, société de réassurance dédiée du Groupe a également délégué, de façon dédiée et sous sa propre gouvernance, la gestion de ses investissements à différents délégataires sous l'égide de la société de gestion Amundi.

Cette plateforme permet de gérer le portefeuille global du Groupe selon une répartition cible des différentes classes d'actifs déterminée en intégrant (i) les contraintes de risque et liquidité, (ii) les contraintes réglementaires et assurantielles, (iii) les charges en capital et l'adéquation des placements en matière de risque et duration avec le passif du Groupe.

Cette organisation permet au Groupe l'accès à des classes d'actifs et techniques de gestion diversifiées avec comme objectif la recherche pour son portefeuille de placement d'une performance stable sur le long terme tout en maintenant une forte qualité et liquidité des actifs sous-jacents. Elle assure également un meilleur suivi des risques financiers, réduit les risques opérationnels et permet un pilotage plus réactif et affiné du résultat financier du Groupe dans un cadre de risque général maîtrisé et conforme aux exigences réglementaires actuelles et à venir.

En matière de gouvernance et contrôle de la politique de placements, l'organisation est la suivante :

- le conseil d'administration s'assure du respect des règles relatives à la réglementation assurantielle : représentation des engagements réglementés, dispersion des actifs, congruence, solvabilité ;
- le comité stratégique d'investissement revoit deux fois par an l'allocation stratégique du Groupe proposée par le gestionnaire en concertation avec la direction des investissements, du financement et du cash management du Groupe. L'instance définit et revoit ainsi les orientations générales souhaitables en matière de politique d'investissement et d'exposition aux différentes classes d'actifs, dictées

par la situation des marchés, l'évolution de la collecte et du passif du Groupe, l'optimisation des rendements et l'évolution des contraintes réglementaires opposables.

En complément de ces trois instances qui régissent l'organisation générale de la politique d'investissement du Groupe, d'autres comités spécialisés permettent de suivre de façon continue la gestion des investissements et ses résultats :

- le comité mensuel d'investissement : traite de l'évolution des marchés financiers et de la revue détaillée des investissements du Groupe. Des scénarii macroéconomiques et facteurs de risque sous-jacents sont présentés par le gestionnaire ainsi qu'une analyse des stratégies d'investissement et recommandations tactiques éventuelles ;
- le comité semestriel des risques : a pour vocation de contrôler la couverture et la maîtrise des risques, relatifs aux prestations du gestionnaire. Il couvre ainsi les risques d'investissement (risque de marché, risque de spread (incluant les contreparties et les dérivés), risque de liquidités) et les risques opérationnels. Ces risques sont notamment appréhendés au regard du sens qui leur est donné par la directive Solvabilité II.

Le Groupe a mis en place une politique d'investissement prenant en compte la gestion des risques financiers au travers de la définition de son allocation stratégique, la réglementation applicable aux compagnies d'assurance et les contraintes d'investissement résultant de la gestion de son passif. La stratégie d'investissement mise en œuvre doit permettre de faire face aux engagements du Groupe vis-à-vis de ses assurés tout en optimisant les investissements et la performance dans un cadre de risque défini.

La politique d'investissement du Groupe, revue deux fois par an, couvre notamment l'allocation stratégique d'actif, les classes d'actifs et produits éligibles à investissement, la maturité cible du portefeuille, la gestion des couvertures éventuelles et la politique de pilotage du résultat du Groupe. L'allocation définie chaque année s'appuie sur une analyse du passif, de simulations et stress sur les comportements rendements/risques des

C. PROFIL DE RISQUE

différentes classes d'actifs du portefeuille et du respect de paramètres définis liés à l'activité du Groupe et ses engagements : sensibilité cible, consommation de fonds propres, perte maximale en fonction du comportement des marchés financiers, qualité et liquidité du portefeuille d'investissement.

La maîtrise des risques financiers repose ainsi sur un dispositif de normes et contrôles rigoureux revu constamment.

En tant qu'entreprise d'assurance, le Groupe conserve une allocation très majoritairement orientée vers des produits de taux lui offrant des revenus plus récurrents et stables, contre la déviation démesurée de la sinistralité de fréquence.

Portefeuille de placement COFACE SA <i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Immobilier de placement	219,1	7,5%	137,9	5,4%
Actions	207,8	7,1%	126,5	5,0%
Obligations	1 785,0	60,8%	1 796,3	70,3%
Prêts, dépôts et autres placements financiers	722,0	24,6%	494,9	19,4%
Total actifs financiers	2 934	100%	2 556	100%

Portefeuille de placement La Compagnie <i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Immobilier de placement	184,6	7,4%	117,0	5,3%
Actions	168,2	6,7%	101,3	4,6%
Obligations	1 385,2	55,2%	1 444,9	65,0%
Prêts, dépôts et autres placements financiers	770,5	30,7%	559,0	25,2%
Total actifs financiers	2 508	100%	2 222	100%

Au 31 décembre 2017, les obligations représentaient 60.8 % du total du portefeuille de placement du Groupe. On peut faire le même constat au niveau de la Compagnie le portefeuille obligataire représentait la part la

plus importante du portefeuille de placement (55.2%), les allocations en actions et en immobilier restaient sensiblement semblables à celles du groupe.

² Les chiffres présentés peuvent différer de ceux du Document de Référence 2017. Cet écart s'explique par une présentation aux normes Solvabilité II dans le présent document et une présentation aux normes IFRS dans le Document de Référence 2017.

C. PROFIL DE RISQUE

Dans le cadre de l'allocation stratégique définie, le Groupe et la Compagnie ont diminué leurs expositions à la dette souveraine des principaux émetteurs des marchés financiers ainsi qu'aux actions européennes tout en augmentant leurs expositions à l'immobilier non coté européen.

Ces investissements sont tous réalisés dans un cadre de risque strictement défini ; la qualité des émetteurs, la sensibilité des émissions, la dispersion de positions émettrices et zones géographiques font l'objet de règles précises définies dans les différents mandats de gestion octroyés aux gérants dédiés du Groupe.

Des limites spécifiques s'appliquant à l'ensemble du portefeuille de placement sont par ailleurs définies en matière de notation du portefeuille, limites par contreparties et pays. Un suivi régulier est également réalisé sur la liquidité du portefeuille de crédit, l'évolution des spreads et l'exposition cumulée du Groupe aux principales expositions actif/passif. Des couvertures sont enfin réalisées le cas échéant : elles sont systématiques sur le risque de change et discrétionnaires sur les risques de taux et spread.

Aux 31 décembre 2016 et 2017, les principales caractéristiques du portefeuille obligataire étaient les suivantes :

Répartition par zone géographique du portefeuille obligataire COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Asie	230	12,9%	259	14,4%
Pays émergents	171	9,6%	163	9,1%
Europe	144	8,1%	145	8,1%
Amérique du Nord	461	25,8%	408	22,7%
Zone Euro	779	43,6%	821	45,7%
Total	1 785	100%	1 796	100%

Le portefeuille de placement est exposé principalement aux zones de pays développés en zone euro et en Amérique du Nord. Le risque lié aux émetteurs souverains de la zone euro particulièrement significatif en 2013 a commencé, grâce aux différentes actions de la Banque Centrale Européenne, à se réduire en 2014. L'amélioration continue des situations économiques de l'Espagne, l'Irlande et l'Italie ont permis d'augmenter nos investissements en titres souverains de ces pays depuis 2014, cependant les expositions restent limitées du fait notamment du risque politique important.

En revanche, les expositions sur la dette souveraine du Portugal et de la Grèce sont toujours nulles. Le Groupe a augmenté sa diversification internationale sur les années 2016 et 2017, notamment sur les pays développés d'Asie, afin de profiter de taux de rendement plus élevés et d'accompagner les différentes hausses de taux.

La répartition par zone géographique sur le périmètre de la Compagnie reste fidèle à celle du groupe avec un biais important sur la Zone Euro (45.7%).

C. PROFIL DE RISQUE

Répartition par zone géographique du portefeuille obligataire la Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Asie	211	15,2%	245	16,9%
Pays émergents	121	8,7%	111	7,7%
Europe	115	8,3%	120	8,3%
Amérique du Nord	305	22,0%	247	17,1%
Zone Euro	632	45,6%	722	50,0%
Total	1 385	100%	1 445	100%

Le risque de taux porté par le Groupe sur son portefeuille financier est limité, la sensibilité maximale autorisée sur la classe d'actifs obligataires étant délibérément plafonnée à 4⁵. La sensibilité du portefeuille obligataire s'établit au 31 décembre 2017 à 3.6 aussi bien pour le Groupe que pour la Compagnie.

Les filiales ou succursales dont les comptes sont établis en euros et qui souscrivent en d'autres devises doivent respecter les mêmes principes de congruence (adossement entre actifs et passifs libellés dans une devise autre

que celle servant de référence à la délivrance des états comptables).

À titre exceptionnel, des positions ouvertes en autres devises peuvent être couvertes. Aucun investissement en devises n'est réalisé à des fins spéculatives par le Groupe.

La grande majorité des instruments de placements du Groupe est libellée en euros. L'exposition au risque de change au titre des portefeuilles d'investissement est limitée : au 31 décembre 2017, plus de 70 % des placements est ainsi libellé en euro.

Répartition par zone géographique du portefeuille obligataire COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
EUR	2 065	70,4%	1 780	69,7%
USD	449	15,3%	398	15,6%
Autre (<3%)	420	14,3%	377	14,8%
Total	2 934	100%	2 556	100%

Sur la partie de la Compagnie, on retrouve les mêmes expositions importantes à l'EUR (72.3%) et à l'USD (13.4%).

⁵ La sensibilité d'une obligation mesure la perte de valeur de celle-ci en cas de hausse des taux d'intérêt. Ainsi, une obligation ayant une sensibilité de 4 verra sa valeur de marché diminuer de 4 % si les taux d'intérêt augmentent de 1 %.

C. PROFIL DE RISQUE

Répartition par zone géographique du portefeuille obligataire la Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
EUR	1 815	72,3%	1 630	73,3%
USD	337	13,4%	261	11,7%
Autre (<3%)	357	14,2%	331	14,9%
Total	2 508	100%	2 222	100%

C2.2. Techniques d'atténuation du risque

La direction des investissements du Groupe, en charge du pilotage des investissements et de la gestion du portefeuille de placements, peut autoriser le recours à des couvertures sur le risque de remontée des taux, au travers d'instruments financiers à terme (swaps, futures, options) liquides sur un marché réglementé ou bien en gré à gré avec des contreparties notées A- ou plus.

Ces opérations sont réalisées exclusivement à des fins de couverture et en stricte application de la réglementation applicable aux compagnies d'assurance. Le nominal de la couverture est alors strictement limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille (actions ou produits de taux) afin de couvrir des actifs effectivement détenus dans le portefeuille.

Au 31 décembre 2017, seules la Compagnie et Coface Re détenaient des options de vente de maturité longue en dehors de la monnaie et des options d'achat de maturité courte sur les actions cotées sur un marché de la zone euro.

Cette stratégie de couverture est mise en place sur l'exposition actions du portefeuille de placements, son niveau et pilotage sont définis et revus en fonction des circonstances de marché et du pilotage des niveaux de plus et moins-values latentes lors des comités d'investissement mensuels entre la direction du Groupe et le gérant de la plateforme d'investissements Amundi.

De plus, pour la majeure partie du portefeuille qui regroupe l'ensemble des entités européennes du Groupe ainsi que le portefeuille de Coface Re, le risque de change est systématiquement couvert pour les investissements en devises dérogeant au principe de congruence. Ainsi, au 31 décembre 2017, les investissements en obligations libellées en dollar américain, en livre sterling, en dollar canadien et en dollar australien de ce portefeuille ont fait l'objet de couvertures systématiques contre euro de la part des gestionnaires en charge des portefeuilles concernés.

C2.3. Sensibilité au risque

Des simulations mensuelles sont par ailleurs réalisées sur le portefeuille investi du Groupe, de la Compagnie et de Coface Re et présentées au cours des comités d'investissement. Celles-ci couvrent sur différentes périodes la perte maximale escomptée en matière de performance économique classe d'actifs par classe d'actifs avec une attention particulière sur le risque de spread notamment.

Ces tests de sensibilité couvrent l'ensemble des classes d'actifs sur lequel le Groupe est investi et permettent d'apprécier chaque mois le risque global auquel est exposé le portefeuille en cas de scénario adverse et de prendre d'éventuelles mesures de réduction de ce risque le cas échéant (réduction

d'exposition à certains facteurs de risque, mise en place de stratégies de couverture, protection du résultat économique sur une période donnée, etc.).

Les résultats sont souhaités représentatifs des différents risques liés aux investissements réalisés mais présentent, comme toute analyse quantitative, des limites liées aux données et modèles utilisés.

C. PROFIL DE RISQUE

Les tableaux ci-dessous montrent que la sensibilité du portefeuille, hors effet de la couverture action mise en place, est au 31 décembre 2017, quasi-stable en 2017.

• Sensibilité du portefeuille aux variations des marchés actions et obligations au 31 décembre 2017

Sensibilité du portefeuille aux variations des marchés actions et obligations COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2017			
	Valeur de marché	Impacte hausse de taux de 100 bp	Impact baisse du marché actions de 10%	Impact baisse du marché actions de 20%
Obligations	1 785	-63,5	0,0	0,0
Actions	208	0,0	-20,7	-41,4
Total	1 923	-63,5	-20,7	-41,4

Sensibilité du portefeuille aux variations des marchés actions et obligations La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2017			
	Valeur de marché	Impacte hausse de taux de 100 bp	Impact baisse du marché actions de 10%	Impact baisse du marché actions de 20%
Obligations	1 385	-29,4	0,0	0,0
Actions	168	0,0	-16,8	-33,5
Total	1 553	-29,4	-16,8	-33,5

• Sensibilité du portefeuille aux variations des marchés actions et obligations au 31 décembre 2016

Sensibilité du portefeuille aux variations des marchés actions et obligations COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2016			
	Valeur de marché	Impacte hausse de taux de 100 bp	Impact baisse du marché actions de 10%	Impact baisse du marché actions de 20%
Obligations	1 796	-64,7	0,0	0,0
Actions	127	0,0	-12,7	-25,3
Total	1 993	-64,7	-12,7	-25,3

Sensibilité du portefeuille aux variations des marchés actions et obligations La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2016			
	Valeur de marché	Impacte hausse de taux de 100 bp	Impact baisse du marché actions de 10%	Impact baisse du marché actions de 20%
Obligations	1 445	-26,6	0,0	0,0
Actions	101	0,0	-10,1	-20,3
Total	1 546	-26,6	-10,1	-20,3

Dans la mesure où les actions et obligations sont comptabilisées dans la catégorie « available-for-sale » (disponible à la vente), la sensibilité aurait un effet sur les « autres éléments du résultat global », auxquels les capitaux propres sont sensibles. Les profits et les pertes non réalisés sur ces titres

financiers n'ont pas d'effet sur le résultat net à l'exception des éventuelles dépréciations comptabilisées. En cas de vente, le profit ou la perte en résultant aurait un effet sur le résultat opérationnel au compte de résultat.

C.3. RISQUE DE CRÉDIT

C.3.1. Exposition

Comme déjà écrit précédemment dans le cadre de l'allocation stratégique définie, COFACE SA et la Compagnie ont diminué leurs expositions à la dette souveraine des

principaux émetteurs des marchés financiers. Les deux portefeuilles sont exposés également aux émetteurs non souverains.

Répartition par type de dette du portefeuille obligataire COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Souverain	881	49,4%	922	51,3%
Non-Souverain	904	50,6%	874	48,7%
Total	1 785	100%	1 796	100%

Répartition par type de dette du portefeuille obligataire La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Souverain	619	44,7%	663	45,9%
Non-Souverain	767	55,3%	782	54,1%
Total	1 385	100%	1 445	100%

Ces investissements sont tous réalisés dans un cadre de risque strictement défini ; la qualité des émetteurs, la sensibilité des émissions, la dispersion de positions émettrices et zones géographiques font l'objet de règles précises définies dans les différents mandats de gestion octroyés aux gérants dédiés du Groupe.

Le portefeuille obligataire du Groupe et de la Compagnie demeure essentiellement investi dans des entreprises et États notés en catégorie investment grade⁶. La répartition par notation pour la Compagnie est très similaire à celle du groupe avec une part importante sur les obligations ayant des ratings AA-, A et BBB.

⁶ Selon l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's, sont considérées comme investment grade toutes les obligations notées au minimum BBB- et comme high yield les obligations ayant une note inférieure ou égale à BB+.

C. PROFIL DE RISQUE

Répartition par notation du portefeuille obligataire COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
AAA	341	19,1%	354	19,7%
AA - A	663	37,1%	675	37,6%
BBB	587	32,9%	576	32,1%
BB - B	193	10,8%	186	10,3%
< CCC	1	0,0%	6	0,3%
Total	1 785	100%	1 796	100%

Répartition par notation du portefeuille obligataire La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
AAA	204	14,7%	192	13,3%
AA - A	536	38,7%	587	40,6%
BBB	488	35,2%	504	34,8%
BB - B	156	11,3%	156	10,8%
< CCC	1	0,0%	6	0,4%
Total	1 385	100%	1 445	100%

Par ailleurs, les investissements en titres obligataires d'entreprises représentent 50.6 % du portefeuille obligataire groupe et sont concentrés à plus de 85 % sur des entreprises de qualité investment grade. Pour la Compagnie les titres obligataires d'entreprises représentent 55.3 % du portefeuille obligataire et sont concentrés à plus de 85 % sur des entreprises de qualité investment grade.

Au sein de la politique d'investissement Groupe, qui s'applique donc à la Compagnie, le Groupe a défini des seuils d'expositions maximales autorisées. Ces seuils s'appliquent aux expositions autres que souveraines et

permettent de limiter le risque sur un seul émetteur. Ces limites sont fixées en fonction du rating associé aux émetteurs.

Des limites sont par ailleurs fixées sur les obligations souveraines afin de limiter le risque sur des pays bien spécifiques. Ces exclusions ou limites sont définies en fonction de l'actualité, de la notation pays Coface et de la notation réalisée par les agences de notation.

On retrouve principalement des expositions souveraines et des groupes reconnus au niveau mondial.

C.3.2. Techniques d'atténuation du risque

Le Groupe au sein de la mise en place de sa politique d'investissement a défini des limites spécifiques s'appliquant à l'ensemble du portefeuille de placement en matière de notation du portefeuille, limites par contreparties et pays. Un suivi régulier est également réalisé sur la liquidité du portefeuille de crédit, l'évolution des spreads et l'exposition

cumulée du Groupe aux principales expositions actif/passif. Des couvertures peuvent être réalisées de façon discrétionnaire sur le risque de spread. Cependant au 31 décembre 2017 le portefeuille du Groupe et de la Compagnie n'en avait aucune.

C.4. RISQUE DE LIQUIDITÉ

COFACE SA et la Compagnie ne prennent pas en compte le bénéfice attendu dans les primes futures.

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations de paiement grâce à

des ressources financières liquides.

Le risque de liquidité fait l'objet de limites de risques spécifiques suivies dans le cadre de l'appétence aux risques de COFACE SA et la Compagnie.

C.4.1. Exposition

Le suivi du risque de liquidité est cadré par la politique du risque de liquidité et de concentration que ce soit pour COFACE SA ou pour la Compagnie.

L'activité d'assurance fonctionne avec un cycle inversé de production : les primes sont encaissées avant le paiement des sinistres. Par ailleurs, la durée de liquidation d'une provision est inférieure à trois ans, et l'ensemble de ces provisions est couvert par des actifs liquides. En conséquence, le risque de liquidité lié à l'activité d'assurance est considéré comme faible.

Le risque de liquidité est suivi à travers l'analyse par le département trésorerie du Groupe des disponibilités et projections de

flux de trésorerie des différentes entités sur l'ensemble du périmètre. Ces données font l'objet d'analyses constantes permettant de piloter les liquidités à des fins de besoins monétaires ou placements financiers dans le cas d'excès récurrents de liquidité.

La majorité des autres produits de taux et totalité des actions du portefeuille du Groupe sont cotées sur des marchés de l'OCDE et présentent un risque de liquidité jugé faible à ce jour.

Le portefeuille obligataire du Groupe présente une maturité courte, en phase avec son passif. La répartition des maturités obligataires est présentée ci-dessous :

Répartition par maturité du portefeuille obligataire COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
<1 an	366	20,5%	451	25,1%
1-3 ans	562	31,5%	480	26,7%
3-5 ans	366	20,5%	374	20,8%
5-10 ans	451	25,3%	444	24,7%
>10 ans	40	2,2%	47	2,6%
Autre	-	0,0%	-	0,0%
Total	1 785	100%	1 796	100%

52 % des titres du portefeuille obligataire ont une maturité inférieure à 3 ans au 31 décembre 2017.

La situation d'une entreprise d'assurance en matière de liquidité est évaluée par des standards mesurant la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements financiers.

C. PROFIL DE RISQUE

La répartition par maturité sur le périmètre de la Compagnie est en ligne avec celle du groupe :

Répartition par maturité du portefeuille obligataire La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre			
	2017		2016	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
<1 an	294	21,2%	365	25,2%
1-3 ans	419	30,3%	378	26,1%
3-5 ans	257	18,5%	284	19,7%
5-10 ans	377	27,2%	372	25,8%
>10 ans	39	2,8%	46	3,2%
Autre	-	0,0%	-	0,0%
Total	1 385	100%	1 445	100%

Pour la Compagnie, un peu moins de 52% des titres du portefeuille obligataire ont une maturité inférieure à 3 ans au 31 décembre 2017.

C.4.2. Techniques d'atténuation du risque

La liquidité du portefeuille à travers la répartition par maturité, le seuil maximum de maturité moyenne inscrit dans les règles groupe et par le niveau de monétaire important au sein de l'allocation sont des protections naturelles contre un pic d'illiquidité.

En fonction des résultats du suivi de la liquidité réalisé dans les comités des Risques, le Groupe pourrait décider d'augmenter la liquidité du portefeuille en jouant principalement sur deux piliers : l'augmentation de la poche monétaire de l'allocation d'actifs ou / et diminuer la maturité moyenne du portefeuille.

C.4.3. Sensibilité au risque

La liquidité du portefeuille d'obligations crédit OCDE et d'obligations souveraines des pays émergents est surveillée régulièrement via des indicateurs de marché (évolution des flux, spreads, fourchettes achat et vente) et le gestionnaire réalise des analyses régulières sur les délais et coûts de liquidation des lignes en portefeuilles (durée de liquidation partielle, totale, coût de liquidité instantané et en conditions de stress de marché...). Ces études sont présentées dans le cadre du comité des Risques qui se réunit semestriellement.

S'agissant de l'affacturage, la durée moyenne des créances d'affacturage est très courte (inférieure à six mois), ce qui réduit le risque de liquidité attaché à ces activités. Le Groupe a mis en place plusieurs programmes de financement : un programme de titrisation de ses créances commerciales d'affacturage, des lignes de crédit bilatérales avec différents partenaires ainsi qu'un programme d'émission de billets de trésorerie.

C.5. RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est défini comme un risque de pertes directes ou indirectes, dues à une inadéquation ou à une défaillance imputable à des processus et personnes dans tous les domaines d'activité, y compris les risques de fraudes internes et externes, au système d'information ou à des événements extérieurs. Le risque de non-conformité fait partie des risques opérationnels, de même que le risque de modèles et le risque de dilution.

Pour maîtriser les risques opérationnels, différents outils sont mis en œuvre :

- La cartographie des risques opérationnels ;
- La collecte des incidents et pertes ;
- Les plans de continuité d'activité (PCA) dont l'évaluation régulière de la pertinence et de l'efficacité (tests) permet de couvrir les scénarii d'interruption d'activité ;
- Des indicateurs permettant de suivre le niveau de risque, en cohérence avec l'appétence aux risques de Coface ;
- Le système de contrôle interne permet de régulièrement mesurer, via le plan de contrôle de niveau 2, la complétude et l'efficacité des dispositifs en place.

Par ailleurs, le Groupe Coface a revu l'ensemble des risques opérationnels et des contrôles de niveau 1 au cours de l'année 2017. Ces contrôles couvrant l'ensemble des processus du Groupe ont été déployés sur excel dans un premier temps puis intégrés dans un outil de gestion des risques qui devrait permettre d'améliorer l'analyse et le suivi des contrôles effectués. La gestion des risques et des contrôles est effectuée au niveau de chaque entité juridique pour s'assurer de la conformité avec les demandes des régulateurs au niveau « solo » et « groupe ».

Plus de détails quant aux mesures du risque opérationnel sont disponibles dans le Document de Référence 2017 au chapitre 5.1.3 - Définition et mesure des risques, au paragraphe « Risque opérationnel ».



C.6. AUTRES RISQUES IMPORTANTS

Les risques de réputation, stratégique, ou réglementaire et les risques émergents font l'objet de processus particuliers.

Ces types d'aléas sont intégrés à la cartographie des risques mais ne sont pas quantifiés dans

la formule standard du SCR. Leur évaluation et la définition d'une appétence à ces risques passent par des critères d'appréciation de nature qualitative et leur suivi prend la forme d'un système de veille.

C.6.1. Risque de réputation

Le risque de réputation correspond à l'impact négatif que peut avoir un événement interne ou externe sur la réputation de la Compagnie ou de COFACE SA.

Le Groupe a développé un dispositif pour atténuer ce risque au travers notamment d'une charte de déontologie et d'un code de conduite, mis à jour en 2017, ainsi que de règles claires de communication interne et externe.

C.6.2. Risque stratégique

Le risque stratégique découle des métiers et des activités du Groupe dans le monde entier. Il peut être défini comme le risque impactant nos résultats et notre solvabilité en raison de changements de conditions de marché, de mauvaises décisions stratégiques ou de mauvaise application de ces décisions visant à répondre aux changements de conditions de marché. Les changements de conditions de marché peuvent, par exemple, être liés à des évolutions réglementaires ou prudentielles ou au modèle d'intermédiation mis en œuvre au sein du Groupe.

le processus de planification stratégique en travaillant avec le comité de direction générale. Ils se réunissent régulièrement dans le but d'évaluer l'efficacité du plan et de déterminer quelles modifications, le cas échéant, sont nécessaires. Le conseil d'administration est le responsable de la surveillance du risque stratégique, en adoptant un processus de planification stratégique et en déterminant, le cas échéant, les modifications nécessaires.

La direction de la stratégie et du développement Groupe, créée en 2016, gère

Ainsi, le déploiement du plan stratégique Fit to Win fait l'objet de points d'avancement.

C.6.3. Risques émergents

Les risques émergents recouvrent les situations nouvelles pouvant conduire à une exposition accrue aux risques déjà identifiés ou à de nouveaux risques, et pour lesquels les

impacts sur les résultats, les fonds propres de la société, sur sa réputation ou sur l'atteinte de ses objectifs stratégiques ne sont pas toujours quantifiables.

C.7. AUTRES INFORMATIONS

La sensibilité aux différents facteurs de risque est suivie de façon récurrente par le Groupe. D'une part, des sensibilités aux facteurs de risque pris individuellement sont effectuées. D'autre part, des scénarios permettent de mesurer la sensibilité du ratio de solvabilité à des chocs combinés de facteurs de risque.

C.7.1. Sensibilité aux facteurs financiers

La section C.2.3 présente la sensibilité du portefeuille d'investissement à la baisse des marchés actions et à la hausse des taux d'intérêts.

Comme détaillé dans la section C.2.3, les comités d'investissements suivent mensuellement la sensibilité aux facteurs financiers de l'ensemble des classes d'actifs du Groupe.

Les sensibilités du ratio de couverture du SCR aux facteurs taux, spread et actions sont par ailleurs régulièrement suivis en comité de gestion du capital et présentés aux investisseurs. Les résultats communiqués aux marchés le 12 février 2018 montrent la faible sensibilité du ratio de Solvabilité au 31 décembre 2017 à des chocs instantanés de marché :

Scénario central	166% ⁷
+ 100 pts de base taux d'intérêts	161 %
+ 100 pts de base Spreads	163 %
-25% actions	163 %

C.7.2. Sensibilité aux autres facteurs de risque

La sensibilité du SCR à une variation de +1% des primes, +1% du portefeuille d'investissement, -1% des frais généraux ou de +10% des dividendes, est inférieure à 2%.

Dans le cadre du processus ORSA, la sensibilité

du ratio de couverture à des facteurs relevant du risque de souscription (évolution du ratio de pertes, des primes acquises, du taux de cession de réassurance), ou à d'autres facteurs spécifiques (taux de taxe, ratio de coûts...) est mesurée.

C.7.3. Scénarios mesurant la sensibilité aux risques

Les scénarios élaborés dans le cadre de l'ORSA mesurent l'évolution de la solvabilité de COFACE SA et de la Compagnie, à l'horizon du plan stratégique, en réponse à des événements défavorables. Ces événements peuvent correspondre à un risque spécifique (comme le risque politique) ou recouvrir de nombreux facteurs de risque en un stress conjoint.

A titre d'exemple, le scénario de réplique de la crise de 2008 sur le portefeuille actuel du groupe stresse de façon combinée les risques

de marché et de souscription, en répliquant les déviations des marchés et de la sinistralité observées en 2008. Dans ce même scénario, les impacts sur la notation des contreparties, la liquidité du portefeuille, la structure de réassurance, la perte de chiffre d'affaires ainsi que les frais du groupe notamment, sont aussi pris en compte. L'évaluation réalisée lors de l'ORSA 2017 a permis de s'assurer que la solvabilité de COFACE SA et de la Compagnie n'était pas mise en cause par ce scénario.

⁷ Le ratio de solvabilité communiqué au marché le 1 février 2018 est un ratio estimé



/ D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

D.1. ACTIFS

D.1.1. Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels représentent des frais de recherche et de développement informatique.

Les frais de développement informatique peuvent être comptabilisés et valorisés à une valeur autre que zéro seulement s'ils peuvent être vendus séparément et s'il existe un prix coté sur un marché actif pour des actifs incorporels similaires. La valeur comptable des

actifs de COFACE SA correspond à l'activation de frais de logiciels créés en interne pour lesquels il est difficile de justifier une valeur de marché ; celle-ci est donc ramenée à zéro dans le bilan prudentiel Solvabilité II.

La valeur des immobilisations incorporelles est donc de zéro également pour la Compagnie.

D.1.2. Investissements

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont généralement évalués à la juste valeur (ajustée des coûts de transaction directement attribuables si les instruments ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat).

De même, pour certains actifs financiers du Groupe Coface pour lesquels il n'existe pas de marché actif ou lorsque les valeurs observables sont réduites ou non représentatives, la juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des méthodologies ou modèles ayant recours à des hypothèses ou des appréciations qui impliquent une part importante du jugement.

Il ne peut être garanti que les estimations de juste valeur sur la base de ces techniques de valorisations représentent le prix auquel un titre pourra finalement être cédé ou auquel il pourrait être cédé à un moment précis. Les évaluations et estimations sont révisées lorsque les conditions changent ou que de nouvelles informations sont disponibles. Les instances dirigeantes du Groupe Coface, à la lumière de ces informations et dans le respect des principes et méthodologies objectives détaillés dans ses états financiers consolidés

et combinés analysent, évaluent et arbitrent régulièrement selon leur appréciation les causes d'une baisse dans l'estimation de juste valeur de titres, ses perspectives de récupération à court terme et le niveau jugé adéquat de provisions pour dépréciations qui en découlent.

Il ne peut cependant être garanti que des dépréciations ou des provisions supplémentaires ne puissent pas avoir un effet défavorable significatif sur les résultats, la situation financière et la marge de solvabilité du Groupe Coface.

- Immeubles de placement : Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur juste valeur,
- Autres actifs financiers : Les actions, obligations et fonds d'investissements sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan prudentiel Solvabilité II,
- Les fonds sont comptabilisés par transparence conformément aux principes Solvabilité II,
- Les produits dérivés sont, eux, valorisés à la valeur de marché en normes Solvabilité II.

D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

Variation des actifs financiers COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	0,3	0,8	-0,5
Actions	91,5	68,2	23,3
<i>Actions - cotées</i>	79,4	56,6	22,8
<i>Actions - non cotées</i>	12,1	11,6	0,6
Obligations	1 785,0	1 796,3	-11,3
<i>Obligations d'État</i>	881,4	916,9	-35,5
<i>Obligations d'entreprise</i>	903,6	879,4	24,2
Organismes de placement collectif	749,5	611,4	138,1
<i>Immobilisations</i>	218,8	137,1	81,7
<i>Actions</i>	116,3	58,4	57,9
<i>Obligations et monétaire</i>	414,3	415,9	-1,5
Produits dérivés	219,8	2,3	217,6
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	86,2	73,2	13,0
Autres investissements	1,6	3,6	-1,9
Total actifs financiers	2 933,9	2 555,7	378,3

Les placements augmentent de 378 millions d'euros au 31 décembre 2017 suite à une gestion optimisée des disponibilités.

Variation des actifs financiers La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	0,3	0,8	-0,5
Actions	91,5	68,2	23,3
<i>Actions - cotées</i>	79,4	56,6	22,8
<i>Actions - non cotées</i>	12,1	11,6	0,5
Obligations	1 385,2	1 444,9	-59,7
<i>Obligations d'État</i>	618,6	660,5	-42,0
<i>Obligations d'entreprise</i>	766,6	784,4	-17,7
Organismes de placement collectif	598,5	486,3	112,2
<i>Immobilisations</i>	184,3	116,2	68,1
<i>Actions</i>	76,7	33,1	43,6
<i>Obligations et monétaire</i>	337,5	337,0	0,5
Produits dérivés	218,3	1,8	216,6
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	25,6	26,9	-1,3
Autres investissements	189,0	193,4	-4,4
Total actifs financiers	2 508,4	2 222,2	286,2

D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

D.1.3. Participations

Les titres de participation non consolidés sont valorisés à la méthode de la mise en équivalence corrigée. Cette méthode est basée sur l'actif net réévalué (ANR). L'actif net réévalué retenu a été déterminé pour

chaque entité en additionnant les capitaux propres sociaux à fin N-1 augmenté du résultat prévisionnel de l'exercice N produit par le département du contrôle de gestion groupe.

COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	115,4	143,9	-28,5

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	261,7	261,0	0,7

D.1.4. Créances

• Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances d'assurance et de réassurance ne font pas l'objet d'une actualisation du fait du faible impact (créances à très court terme).

Dans les comptes statutaires IFRS, les primes acquises non émises (PANE) sont présentées dans les créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance, alors que dans le bilan prudentiel, elles sont reclassées dans les provisions techniques au passif (best estimates).

COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	251,3	276,9	-25,6
Créances nées d'opérations de réassurance	38,0	39,3	-1,3
Total Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	289,3	316,2	-27,0

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	206,7	231,4	-24,7
Créances nées d'opérations de réassurance	43,8	42,8	1,0
Total Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	250,5	274,1	-23,6

D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

• Autres créances (hors assurance)

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale ne font donc pas l'objet d'une actualisation du fait du faible impact (créances à très court terme). Elles sont dépréciées par

voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Autres créances (hors assurance)	650,4	657,7	-7,3

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Autres créances (hors assurance)	179,1	240,0	-60,9

Le poste « autres créances » baisse principalement du fait de la diminution des autres débiteurs divers.

D.1.5. Trésorerie

COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	260,0	365,5	-105,4

L'optimisation de la trésorerie au 31 décembre ion de ce poste.

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	168,9	278,1	-109,2

La diminution du poste Trésorerie et équivalents de trésorerie provient principalement :

- De l'augmentation de l'investissement en actions pour +22.6 millions d'euros,
- De l'augmentation de l'investissement en immobilier non coté européen pour +81 millions d'euros.

Conformément à l'allocation stratégique définie.

D.1.6. Autres actifs

• Goodwill

Conformément aux principes Solvabilité II, les écarts d'acquisition sont considérés comme

des non valeurs dans le bilan prudentiel, ainsi leur valeur est-elle ramenée à zéro.

• Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes Solvabilité II, les frais d'acquisition reportés sont considérés comme des non valeurs dans le bilan prudentiel, ainsi leur valeur est ramenée à

zéro. Les primes futures incluent une partie de charges que couvrent ces frais d'acquisition, et qui se retrouve dans la détermination des provisions techniques en best estimate.

D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

• Impôts différés actifs

Pour les impôts différés actifs significatifs : informations sur l'origine de la comptabilisation des impôts différés actifs et le montant et la date d'échéance, le cas échéant, des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé dans le bilan.

Un impact d'impôts différés est constaté dans le bilan prudentiel sur les différences entre le bilan fiscal et le bilan statutaire ainsi que sur l'ensemble des retraitements permettant le passage des comptes statutaires aux comptes pruden- tiels.

Les principaux retraitements sur lesquels un impôt différé actif est comptabilisé sont les suivants :

- l'enregistrement des engagements sociaux en méthode IAS19 révisé,
- l'annulation de la provision pour égalisation,
- l'annulation des immobilisations incorporelles,
- l'annulation des frais d'acquisition reportés,
- l'enregistrement des best estimate et de la risk margin,
- la mise à la valeur de marché de la dette subordonnée,
- les différences entre le bilan statutaire et le bilan fiscal.

Chaque retraitement étant impacté sur l'entité concernée, l'impôt différé correspondant est calculé avec le taux du pays de l'entité.

COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Actifs d'impôts différés	86,2	92,4	-6,2

Les actifs d'impôts différés diminuent principalement du fait de l'activation d'impôts différés sur certains déficits.

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Actifs d'impôts différés	31,1	43,3	-12,2

Les actifs d'impôts différés du solo augmentent principalement du fait de la variation des autres différences temporaires et de la règle du netting.

L'échéancier des impôts différés actifs au 31 décembre 2017 est le suivant :

Echéancier des impôts différés actifs COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2017			Total
	< ou égal à 1 an	de 1 à 4 ans	> ou égal à 5 ans	
Total des impôts différés actifs au 31 décembre 2017	37,7	14,5	34,0	86,2

D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

Les pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé dans le bilan au 31 décembre 2017 sont de 156 millions d'euros sur le périmètre groupe.

L'échéancier des impôts différés actifs au 31 décembre 2017 du solo est le suivant :

Echéancier des impôts différés actifs La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2017			Total
	< ou égal à 1 an	de 1 à 4 ans	> ou égal à 5 ans	
Total des impôts différés actifs au 31 décembre 2017	8,4	12,4	10,3	31,1

Les pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé dans le bilan au 31 décembre 2017 sont de 118 millions d'euros sur le périmètre la Compagnie.

• Immobilisations corporelles pour usage propre

Les immeubles et terrains d'exploitation sont valorisés à leur juste valeur.

Les immeubles d'exploitation sont les sièges sociaux de Coface Deutschland et Coface Italia. Le siège social de Coface Deutschland

a été acquis par crédit-bail (En application de la Norme IAS 17, un actif (immeuble d'exploitation) est constaté à l'actif en contrepartie d'une dette financière au passif).

COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	74,7	73,9	0,8

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	72,7	72,2	0,5

D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

D.2. PROVISIONS TECHNIQUES

Il y a deux types de provisions techniques : les provisions de sinistres et les provisions de primes, auxquelles s'ajoutent sous Solvabilité II une marge pour risque calculée séparément.

La meilleure estimation des provisions de primes est évaluée de manière agrégée en appliquant la méthode simplifiée décrite dans les spécifications techniques d'avril 2014 et basée sur les provisions de primes des états financiers.

Concernant la meilleure estimation des provisions de sinistres, elle est réalisée séparément sur les différents produits. Les méthodes actuarielles Chain Ladder, Bornhuetter-Ferguson et Loss Ratio ont été utilisées sur la base des triangles comptables (primes, charges et règlements) pour déterminer la meilleure estimation des provisions techniques.

La marge pour risque est déterminée conformément à la norme Solvabilité II comme le coût de la liquidation du besoin en capital. Elle est calculée directement en net de réassurance.

Les provisions techniques dans les états financiers sont valorisées avec un niveau de quantile 90% alors que c'est l'espérance qui est utilisée dans le bilan prudentiel. Les méthodes d'évaluation des provisions techniques n'ont pas été significativement modifiées depuis l'exercice précédent.

La seule ligne d'activité importante pour le Groupe ou la Compagnie est la ligne « Crédit et assurance caution ».

Les résultats agrégés à fin 2017 sont donnés ci-après, pour les meilleures estimations et la marge pour risque.

D.2.1. Meilleures estimations

Brut de réassurance (en millions d'Euros)	Au 31 décembre	
	2017	2016
Groupe	837	1 038
La Compagnie	769	940

Cession de réassurance (en millions d'Euros)	Au 31 décembre	
	2017	2016
Groupe	188	201
La Compagnie	330	324

Concernant le BE de sinistres, des calculs d'ULR non margés (Best Estimate) et margés (pour IFRS) sont déterminés séparément :

- par les entités : une évaluation locale est actée en comité local de provisionnement et revue au niveau régional lors d'un comité dédié ;
- par l'Actuariat Groupe : suite à un comité d'anticipations économiques réunissant les directions opérationnelles (Souscription, Contentieux et Commerciale), le Marketing, le Contrôle de Gestion, les

Risques, les Etudes Economiques et l'Actuariat, une évaluation est réalisée par le pôle Provisionnement du Département Actuariat Groupe et validée par le Directeur de l'Actuariat Groupe.

Ces évaluations sont ensuite rapprochées lors d'une réunion dédiée entre l'Actuariat Groupe et le Contrôle de Gestion Groupe en préparation du Group Reserving Committee, instance décisionnelle finale pour les provisions IFRS et où la marge dans les provisions et les BE sont analysés.

D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

D.2.2. Marge pour risque

La marge pour risque est déterminée conformément à la norme Solvabilité II comme le coût de la liquidation du besoin en capital. Elle est calculée directement en net de réassurance.

Marge pour risque (en millions d'Euros)	Au 31 décembre	
	2017	2016
Groupe	115	117
La Compagnie	84	68

D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

D.3. AUTRES PASSIFS

1. Provisions autres que les provisions techniques

Ce poste correspond aux provisions pour risques et charges hors les provisions pour retraites et autres avantages.

Provision pour risques et charges hors les provisions pour retraites et autres avantages COFACE SA (en millions d'Euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Provision pour litiges	6	10	-4
Provision pour risque sur les filiales	14	16	-2
Provisions pour restructuration	31	42	-11
Provision pour Impôts (hors IS)	2	5	-3
Autres provisions pour risques	3	6	-3
TOTAL PROVISIONS AUTRES QUE PROVISIONS TECHNIQUES	56	79	-23

Provision pour risques et charges hors les provisions pour retraites et autres avantages La Compagnie (en millions d'Euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Provision pour litiges	3	7	-4
Provision pour risque sur les filiales	7	7	1
Provisions pour restructuration	29	41	-12
Provision pour Impôts (hors IS)	2	5	-3
Autres provisions pour risques	5	7	-1
TOTAL PROVISIONS AUTRES QUE PROVISIONS TECHNIQUES	46	66	-19

Les provisions pour risques et charges sont en diminution principalement sur les postes de provisions liées aux plans de restructurations. Ces provisions concernent la mise en place du

plan stratégique Fit To Win pour 18 millions d'euros et une provision pour locaux vacants de 12.3 millions d'euros.

2. Provisions pour retraites et autres avantages

Les salariés de COFACE SA bénéficient dans un certain nombre de pays d'avantages à court terme (du type congés payés), d'avantages à long terme (du type « médailles du travail ») et d'avantages postérieurs à l'emploi (du type indemnités de départ à la retraite).

Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes des différentes sociétés de COFACE SA qui les octroient.

Les autres avantages (avantages à long terme et avantages postérieurs à l'emploi) font l'objet de modalités différentes de couverture définies ci-après :

- Régimes (ou plans) à cotisations définies : ils se caractérisent par des versements à des organismes libérant l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit généralement des régimes publics de retraites tels celui que l'on trouve en France ;
- Régimes (ou plans) à prestations définies pour lesquels l'employeur a une obligation envers ses salariés.

D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

Conformément à la norme IAS 19, COFACE SA inscrit au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à ses engagements en matière principalement :

- d'indemnités et congés de fin de carrière ;
- d'allocations pour préretraite et complément sur retraite ;
- de part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités ;
- de médailles du travail.

Sur la base des règlements internes de chaque régime et dans chacun des pays concernés, des actuaires indépendants calculent :

- la valeur actuarielle des prestations futures, correspondant à la valeur actualisée de l'ensemble des prestations à verser. Cette valeur actualisée est principalement basée sur :
 - les caractéristiques connues de la population concernée,
 - les prestations à verser (indemnités de fin de carrière, médailles du travail...),
 - les probabilités de survenance de chaque événement,

- la valorisation de chacun des facteurs entrant dans le calcul des prestations (évolution des salaires, etc.),

- le taux d'intérêt permettant d'escompter les prestations futures à la date de l'évaluation ;

- la valeur actuarielle des prestations pour services rendus avec projection des salaires, déterminée en utilisant la méthode des unités de crédits projetés, qui répartit la valeur actuarielle des prestations uniformément sur la durée de service des salariés.

Dans le cas des régimes à prestations définies de Coface Autriche, Coface Debitoren et Coface rating.de (Allemagne), le versement des cotisations sert à financer les actifs du régime. Les actifs du régime sont constitués des placements du régime, principalement des obligations d'état détenus par des fonds et des contrats d'assurance constitutifs d'une contre-garantie.

Selon IAS19, les actifs du régime sont comptabilisés à leur juste valeur en déduction du montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies.

COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Provisions pour retraite	64	70	-6

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Provisions pour retraite	60	66	-6

3. Impôts différés passifs

Selon IAS19, les actifs du régime sont comptabilisés à leur juste valeur en déduction du montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies. Un impact d'impôts différés est constaté dans le bilan prudentiel sur les différences entre le bilan fiscal et le bilan statutaire ainsi que sur l'ensemble des retraitements permettant le passage des comptes statutaires aux comptes prudentiels.

Les principaux retraitements sur lesquels un impôt différé passif est comptabilisé sont les suivants :

- l'annulation de la provision pour égalisation dans les comptes statutaires,
- l'enregistrement des best estimate et de la risk margin,
- la mise à la valeur de marché des actifs financiers et immeubles d'exploitation,
- Les différences entre le bilan statutaire et le bilan fiscal.

D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

Chaque retraitement étant impacté sur l'entité concernée, l'impôt différé correspondant est calculé avec le taux du pays de l'entité.

COFACE SA <i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Passifs d'impôts différés	182	142	41

Les passifs d'impôts différés groupe augmentent principalement du fait de l'amélioration du niveau de sinistralité, qui se traduit par une baisse du niveau de provisionnement.

La Compagnie <i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Passifs d'impôts différés	227	184	44

Les passifs d'impôts différés solo augmentent principalement du fait de l'amélioration du niveau de sinistralité, qui se traduit par une baisse du niveau de provisionnement.

L'échéancier des impôts différés passifs au 31 décembre 2017 du groupe est le suivant :

Echéancier des impôts différés passifs COFACE SA <i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2017			
	< ou égal à 1 an	de 1 à 4 ans	> ou égal à 5 ans	Total
Total des impôts différés passifs au 31 décembre 2017	101	17	64	182

La principale composante des impôts différés passifs concerne l'annulation de la provision pour égalisation.

L'échéancier des impôts différés passifs au 31 décembre 2017 du solo est le suivant :

Echéancier des impôts différés passifs La Compagnie <i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2017			
	< ou égal à 1 an	de 1 à 4 ans	> ou égal à 5 ans	Total
Total des impôts différés passifs au 31 décembre 2017	75	12	141	227

La principale composante des impôts différés passifs concerne l'annulation de la provision pour égalisation.

D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

4. Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit

Pour le groupe, ce poste correspond aux billets de trésorerie émis par COFACE SA dans le but de financer l'activité d'affacturage.

Au 31 décembre 2017, du fait de la poursuite du développement de l'activité, les besoins en financement sont plus importants.

COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	467	440	27

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	0	0	0

Le périmètre solo n'intègre pas COFACE SA, la société holding qui porte l'émission des billets de trésorerie. Aussi, on ne retrouve pas la dette inscrite au bilan du groupe.

5. Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance

Les Frais d'Acquisition Reportés (FAR) cédés sont annulés sur le même principe que les FAR bruts. Conformément aux principes Solvabilité II, les frais d'acquisition reportés sont considérés comme des non valeurs dans le bilan prudentiel, ainsi leur valeur est-elle ramenée à zéro.

Les Primes Acquisées Non Emises (PANE) cédées sont reclassées dans les provisions techniques cédées. Les primes futures incluent une partie de charges que couvrent ces frais d'acquisition, et qui se retrouvent dans la détermination des provisions techniques en best estimate.

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	62	64	-2
Dettes nées d'opérations de réassurance	47	59	-12
Total Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	109	123	-13

Les dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance du groupe diminuent du fait du paiement des dettes aux clients, courtiers et réassureurs et de la diminution de l'engagement.

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	59	68	-8
Dettes nées d'opérations de réassurance	5	50	-46
Total Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	64	118	-54

D. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

6. Passifs subordonnés

Les dettes financières sont évaluées à la juste valeur.

COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Passifs subordonnés	416	422	-7

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Passifs subordonnés	343	359	-16

La valorisation de la dette subordonnée s'effectue sur la base de la méthodologie décrite dans l'article 75 de la Directive 2009/138/CE : « Lors de la valorisation des passifs [...] aucun ajustement visant à tenir compte de la qualité de crédit propre à l'entreprise d'assurance ou de réassurance n'est effectué ». Ainsi, la valeur de la dette subordonnée est obtenue par une mise à jour de la courbe de taux sans risque EIOPA ; le spread lié à la qualité de crédit Coface étant maintenu constant après la comptabilisation initiale de la dette.

7. Autres dettes

Le tableau ci-dessous présente les autres dettes du Groupe Coface et de la Compagnie :

COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Autres dettes (hors assurance)	355	348	7

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre		
	2017	2016	Variation
Autres dettes (hors assurance)	315	295	19

Pour le groupe, l'augmentation des autres dettes (hors assurance) provient principalement :

- de l'augmentation du poste Etat - IS pour 10 millions d'euros et autres créiteurs divers pour 8 millions d'euros,
- et de la diminution du poste Créiteurs - Intégration fiscale pour 6 millions d'euros et autres comptes de régularisation pour 18 millions d'euros.

Pour La Compagnie, les autres dettes augmentent principalement sur le poste Etat - IS.

D.4. MÉTHODES DE VALORISATION ALTERNATIVES

COFACE SA et la Compagnie n'ont pas d'autres méthodes de valorisation alternatives.

D.5. AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information significative n'est à porter à la connaissance du public.



/ E. GESTION DU CAPITAL

E.1. FONDS PROPRES

E.1.1. Politique de gestion des fonds propres

Conformément à la directive 2009/138/CE, le Groupe Coface dispose d'une politique de gestion de capital qui s'applique à l'ensemble du Groupe, y compris à sa principale société opérationnelle d'assurance – la Compagnie. Cette politique est soumise à l'approbation du conseil d'administration de COFACE SA et est réexaminée au moins une fois par an.

Le Groupe, exerçant ses activités dans différents pays dans le monde, est soumis à différents niveaux de contrôle selon les pays d'implantation :

- Siège du groupe (France) : l'activité est encadrée, dans une large mesure, par les directives européennes (i.e. Solvency II) et par la réglementation française interne en matière d'assurance non-vie ;
- Entités d'assurance du Groupe : les assureurs ayant leur siège social dans un pays de l'Union Européenne (comme le Groupe) sont soumis à la réglementation Solvabilité II ; cependant, dans certains pays, les activités d'assurance sont soumises au contrôle des régulateurs locaux ;
- Activité d'affacturage en Allemagne et Pologne : cette activité est encadrée par une réglementation propre.

La politique de gestion de capital traite principalement des points suivants :

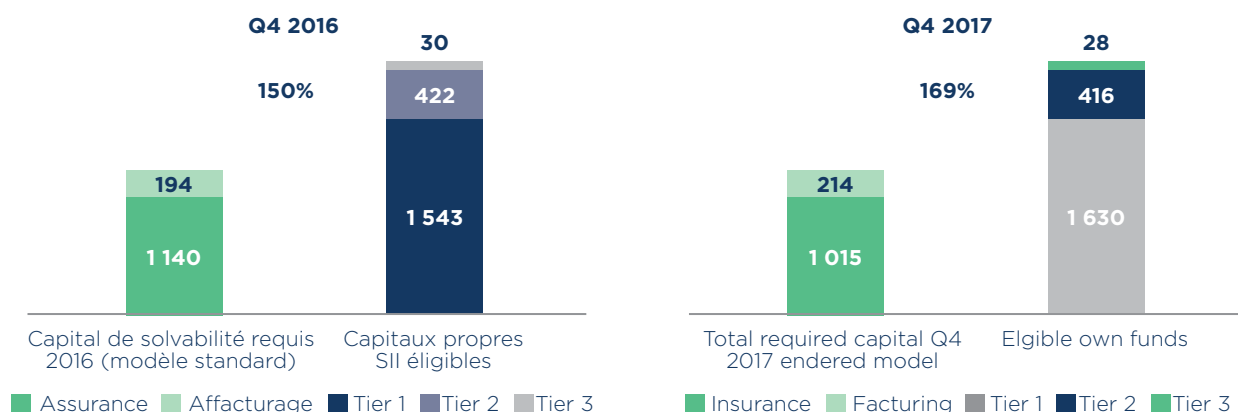
- a) Risque de dégradation de la solvabilité du groupe et de la non-conformité du capital de solvabilité requis (SCR) ou minimum de solvabilité requis (MCR) ;
- b) Risque de dégradation de la solvabilité et de non-conformité des ratios prudentiels applicables par les filiales réglementées du Groupe (notamment pour la Compagnie) ;
- c) Risque d'erreur de classement ou de qualification des éléments de fonds propres réglementaires pour le Groupe ou la Compagnie ;
- d) Risque de prise en compte insuffisante des limites quantitatives appliquées aux éléments de fonds propres suivant les différentes catégories ;
- e) Risque de non-efficacité des éléments de fonds propres en cas de crise ;
- f) Risque de fongibilité insuffisante des fonds propres ;
- g) Risque de non-prise en compte de la solvabilité du groupe par la politique de distribution des dividendes ;
- h) Risque de non-prise en compte des scénarios de stress-test dans la structure des fonds propres.

E.1.2. Structure et qualité des fonds propres

• COFACE SA

Conformément à la réglementation, le Groupe Coface a calculé, au 31 décembre 2017, les fonds propres disponibles nécessaires pour respecter deux niveaux d'exigences de capital : minimum de capital requis et capital de solvabilité requis, SCR (cf. chapitre E.2.).

Au 31 décembre 2017, le groupe respecte les exigences de capital qui s'élèvent à 1 229 millions d'euros au titre du SCR, comme représenté par le graphique ci-dessous⁷.



Les fonds propres disponibles pour la couverture du SCR, au 31 décembre 2017, s'élèvent à 2 074 millions d'euros. Conformément à la directive de Solvabilité II, les fonds propres sont classés en trois catégories, « tiers ». Ce classement se fait en fonction de leur qualité évaluée au regard de leur disponibilité, de leur degré de subordination et de leur durée ou permanence. La composition est la suivante :

- Tier 1 : 1 630 millions d'euros (79% des fonds propres disponibles), correspondant au montant d'actifs net du bilan prudentiel

du Groupe diminué du montant des fonds propres classés dans les deux autres catégories.

- Tier 2 : 416 millions d'euros (20% des fonds propres disponibles), correspondant à la valeur de la dette subordonnée dont l'éligibilité à cette catégorie de fonds propres se justifie par l'application du 10. de l'article 308 ter 10 de la Directive 2014/51/UE. Un récapitulatif des principales caractéristiques de cette dette subordonnée est présenté ci-dessous :

Caractéristiques Dette Subordonnée Tier 2	
Emetteur	COFACE SA
Garant	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur
Type de Garantie	CAUTION SOLIDAIRE
Instrument	Dette subordonnée datée et garantie éligible au titre des fonds propres de base de niveau 2 dans le cadre des mesures transitoires visées par l'article 308 ter 10 de la directive 2014/51/UE
Maturité	10 ans sans amortissement
Date d'émission	27-mars-14
Date de maturité	27-mars-24
Obligation de paiement de coupon	Sauf en cas de non-conformité du SCR
Option de report de coupon	En cas de non-conformité du SCR survenant sur la période précédant le paiement des intérêts
Montant émission	EUR 380m
RATING GARANT	A2 / AA- (MOODY'S / FITCH) - IFS
RATING ÉMISSION	BAA1 / A (MOODY'S / FITCH)
COUPON	4.125% FIXE ANNUEL
ISIN	FR0011805803

⁷ Dans le cadre de la production de l'estimation du taux de couverture à fin 2017 communiquée aux marchés le 12 février 2018, une méthode plus conservatrice d'estimation des exigences en capital associées à l'activité d'affacturage est retenue. En effet, Coface a fait le choix d'appliquer l'approche dite « standard » de la réglementation bancaire lors de la présentation de ces résultats estimatifs. L'exigence en capital de 214 m€ présentée dans ce document est quant à elle établie par application d'une méthode en ligne avec celle appliquée par Natixis, à partir de son système de notation financière (méthode dite IRB pour « Internal Rating Based »).

E. GESTION DU CAPITAL

- Tier 3 : 28 millions d'euros (1% des fonds propres disponibles), représentant la part des fonds propres Solvabilité II constituée de la somme des impôts différés actifs nets de chaque entité fiscale, après mise en oeuvre - au niveau local - du test d'éligibilité desdits impôts différés nets.

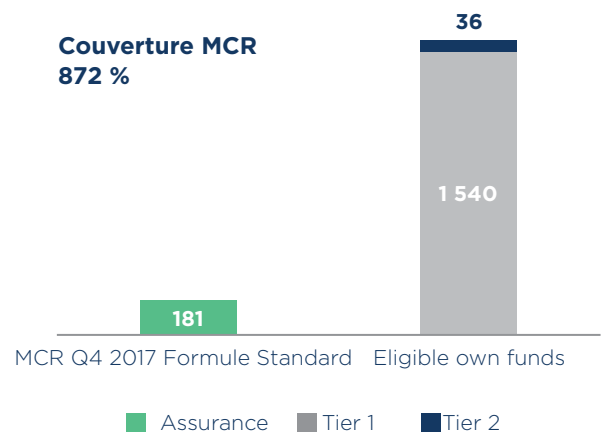
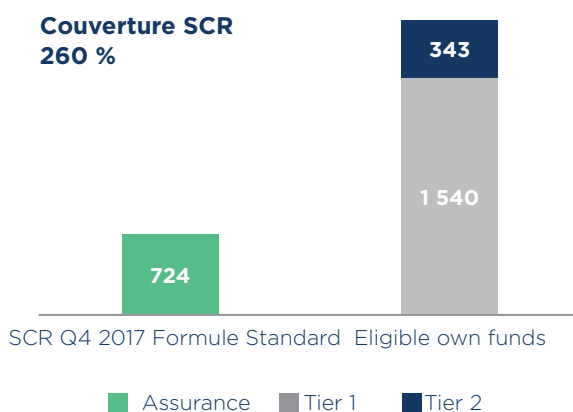
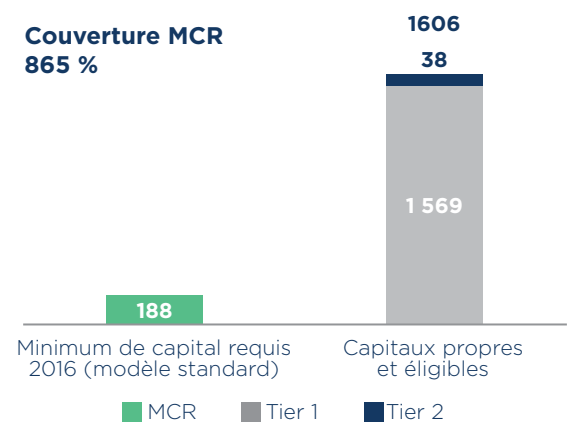
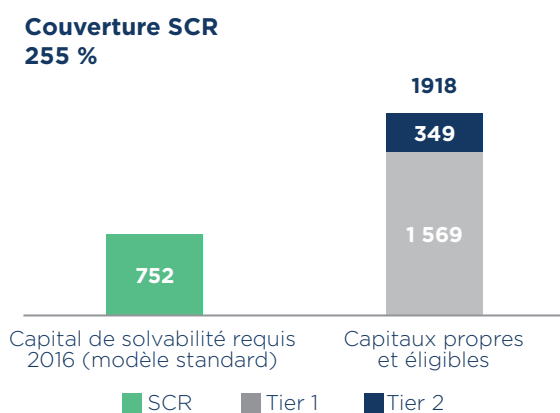
• La Compagnie

Conformément à la réglementation, la Compagnie a calculé, au 31 décembre 2016 et 2017, les fonds propres disponibles nécessaires pour respecter deux niveaux d'exigences de

Pour plus d'information concernant cette section, veuillez consulter la section correspondante dans les QRT 23.01.

capital : minimum de capital requis et capital de solvabilité requis, SCR (cf. chapitre E.2.).

Au 31 décembre 2016 :



Au 31 décembre 2017 :

Au 31 décembre 2017, la Compagnie respecte les exigences de capital qui s'élèvent à 181 millions d'euros MCR et à 724 millions d'euros au titre du SCR, comme représenté par le graphique ci-dessus.

Les fonds propres disponibles pour la couverture du MCR, au 31 décembre 2017, s'élèvent à 1884 million d'euros. Conformément à la directive de Solvabilité II, les fonds propres

sont classés en trois catégories, « tiers ». Ce classement se fait en fonction de leur qualité évaluée au regard de leur disponibilité, de leur degré de subordination et de leur durée ou permanence.

Au 31 décembre 2017, la composition des fonds propres disponibles pour la couverture du MCR est la suivante :

E. GESTION DU CAPITAL

- Tier 1 : 1 540 millions d'euros (98% du des fonds propres disponibles), correspondant au montant d'actifs net du bilan prudentiel diminué du montant des fonds propres classés dans les deux autres catégories.
- Tier 2 : 36 millions d'euros (2% des fonds propres disponibles), qui correspond à la fraction de l'emprunt subordonné souscrit par COFACE SA éligible à la couverture du MCR (i.e. 20% de 181 millions d'euros). La valeur totale de cet prêt subordonné est de 343 millions d'euros et son classement en fonds propres « Tier 2 » est justifié transitoirement par le 10. de l'article 308 ter de la Directive 2014/51/UE. Les caractéristiques du prêt subordonné sont identiques à celles de la dette subordonnée émise par COFACE SA (Cf. tableau ci-dessus).

Les fonds propres disponibles pour la couverture du SCR, au 31 décembre 2017, s'élèvent à 1 884 million d'euros, dont la composition est la suivante :

- Tier 1: 1540 millions d'euros (82% du des fonds propres disponibles), ajustement comme cela est mentionné au paragraphe précédent.
- Tier 2 : 343 millions d'euros (18% des fonds propres disponibles), correspondant à la valeur totale du prêt subordonné mentionné au paragraphe précédent.

La valorisation du prêt subordonné s'effectue selon le même principe que celui décrit pour procéder à la valorisation de la dette subordonnée du Groupe.

Pour plus d'information concernant cette section, veuillez consulter la section correspondante dans les QRT 23.01.

E.1.3. Fonds propres de base

Au 31 décembre 2017, la totalité des fonds propres du groupe Coface est composée par des fonds propres de base, selon les critères de la norme Solvabilité II.

E.1.4. Fonds propres auxiliaires

Au 31 décembre 2017, le Groupe Coface ne dispose pas de fonds propres auxiliaires.

E.1.5. Disponibilité des fonds propres

Conformément à l'article 330 du règlement délégué (EU) 2015/35, le Groupe Coface met en place un test pour définir la disponibilité, au niveau du Groupe, des fonds propres éligibles des entreprises liées. Le test consiste, dans un premier temps, à déterminer le surplus des fonds propres Solvabilité II de chaque entité au-delà de son SCR puis dans un deuxième temps à comparer ce surplus avec le montant des éléments de fonds propres disponibles pour les besoins du Groupe :

- Dès lors que le surplus de fonds propres d'une entité peut être intégralement représenté par des éléments de fonds propres fongibles et transférables, aucun ajustement des fonds propres du Groupe n'est considéré au titre de cette entité..
- Dans le cas contraire, la part du surplus non-représentée par des éléments fongibles et transférables donne lieu à un ajustement des fonds propres du groupe. Au 31 décembre 2017, le montant de cet ajustement s'élève à 45.3 millions d'euros.

E.1.6. Absorption des pertes par le capital

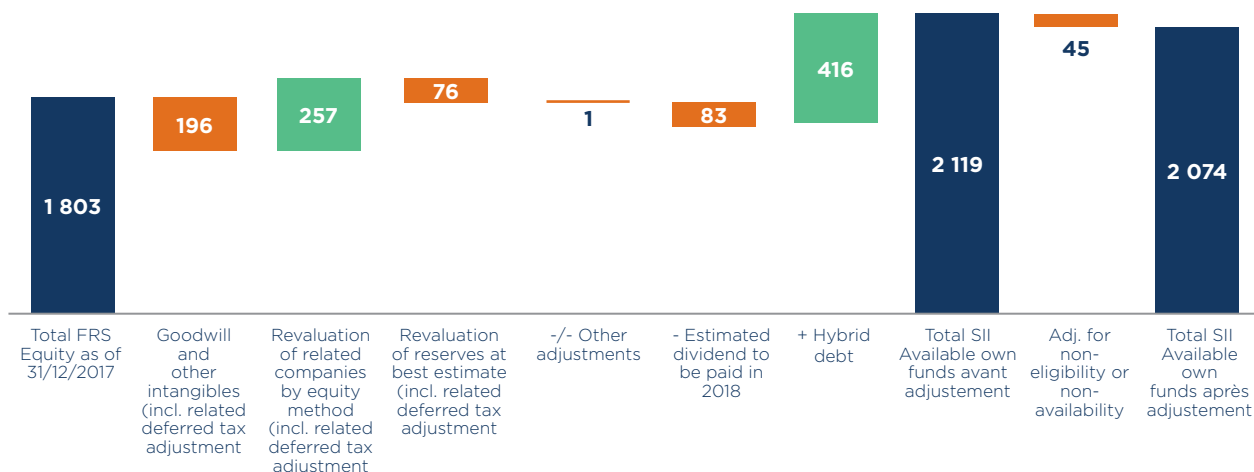
Non applicable au Groupe Coface. Cela s'explique par le fait qu'aucun élément des fonds propres Tier 1 n'est représenté par des actions privilégiées, ni des comptes mutualistes subordonnés ou des passifs subordonnés.

E.1.7.Réserve de réconciliation

• COFACE SA

Le graphique suivant présente les principales différences entre les fonds propres du Groupe éligibles pour la couverture du capital de solvabilité requis au 31 décembre 2017 et

les fonds propres consolidés tels qu'ils apparaissent dans les états financiers du Groupe.



Pour plus d'information concernant cette section, veuillez consulter la section correspondante dans les QRT 23.01.

Les capitaux propres Solvabilité II groupe éligibles sont de 2 074 millions d'euros au 31 décembre 2017.

L'impact de la valorisation des normes statutaires IFRS aux normes Solvabilité II est de -16.1 millions d'euros.

Les fonds propres éligibles au 31 décembre 2017 incluent :

- Le capital social pour 316 millions d'euros,
- Les primes d'émission liées au capital social pour 810 millions d'euros,
- Une réserve de réconciliation⁸ de 547 millions d'euros classée en Tier 1.

Concernant la ventilation des capitaux propres, l'analyse de la nature des fonds propres de base a conclu à leur classement en grande majorité en Tier 1. La dette subordonnée émise par COFACE SA en mars 2014 sous forme d'obligations, se monte à 415 millions d'euros au 31 décembre 2017 et est classé en Tier 2 par application des dispositions dites de « grandfathering » prévues au 10. de l'article 308 ter de la directive Solvabilité II.

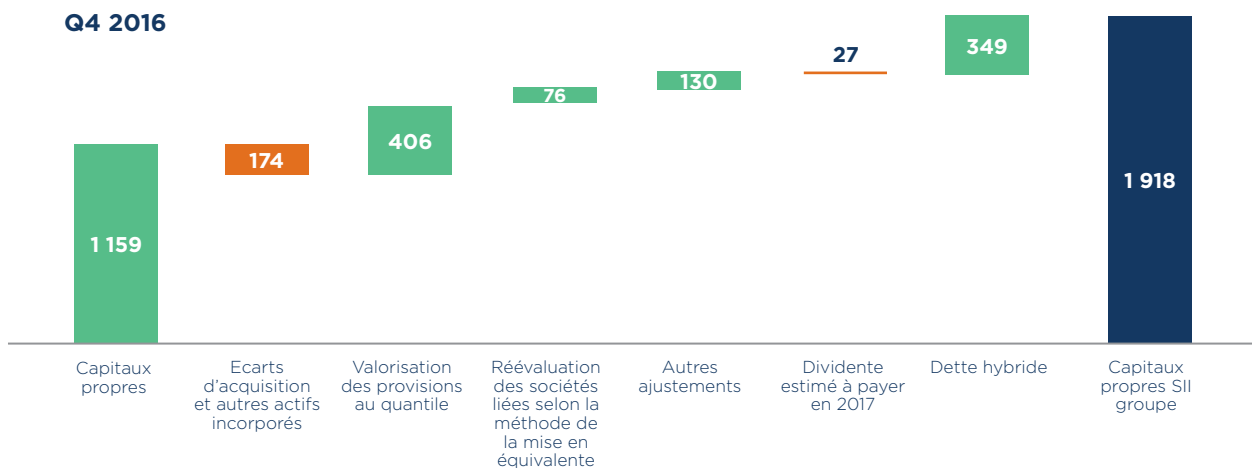
COFACE SA a prévu de verser 83.2 millions d'euros de dividendes en 2018 (au titre de l'exercice 2016).

Enfin, les fonds propres non disponibles sont évalués à 45.3 millions d'euros au 31 décembre 2017.

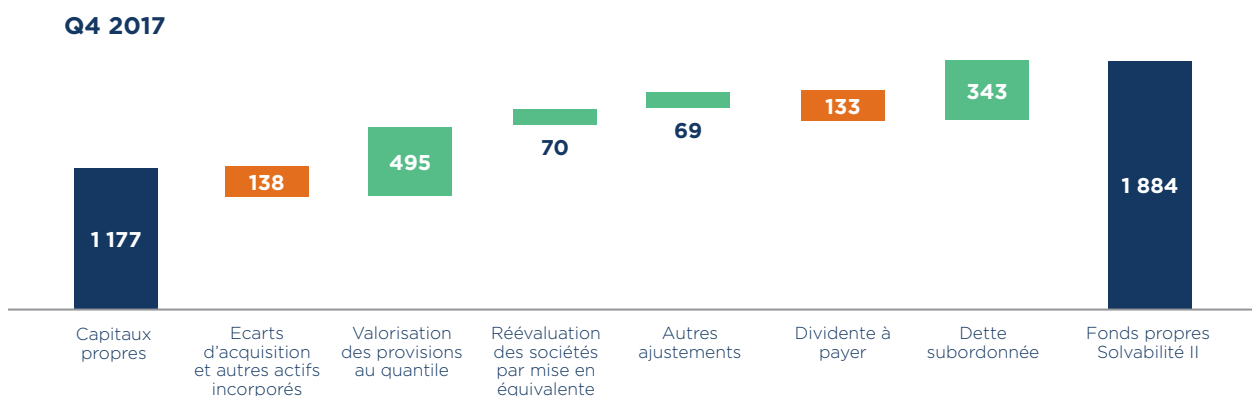
⁸ La réserve de réconciliation telle que présentée dans l'état (S.23.01.t - ex OF-BIQ) est définie comme les capitaux propres hors capital et primes liées au capital, dividendes à payer déduits.

• La Compagnie

Passage de capitaux propres statutaires à SII, en K€



Passage de capitaux propres statutaires à SII, en K€



Le montant des capitaux propres Solvabilité II éligibles est de 1 884 millions d'euros au 31 décembre 2017.

L'impact de la valorisation en normes Solvabilité II est de 497 millions d'euros (en dehors de l'emprunt avec COFACE SA).

Les fonds propres éligibles au 31 décembre 2017 incluent :

- Le capital social pour 137,1 millions d'euros,
- Les primes d'émission liées au capital social pour 627,4 millions d'euros,
- Une réserve de réconciliation⁹ de 776 millions d'euros classée en Tier 1.

⁹ La réserve de réconciliation telle que présentée dans l'état (S.23.01.s - ex OF-B1Q) est définie comme les capitaux propres hors capital et primes liées au capital, dividendes à payer et déduits

E. GESTION DU CAPITAL

Concernant la ventilation des capitaux propres, l'analyse de la nature des fonds propres de base a conclu à leur classement en grande majorité en Tier 1. Par ailleurs, un emprunt subordonné avec COFACE SA pour 343 millions d'euros est classé en Tier 2 :

- Le 27 mars 2014, COFACE SA a émis une dette subordonnée, sous forme d'obligations, pour un montant nominal de 380 millions d'euros. Ces titres sont garantis irrévocablement et inconditionnellement sur une base subordonnée par la Compagnie.
- Une caution solidaire a été émise par la Compagnie en date du 25 mars 2014, pour 380 millions d'euros, au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA, courant jusqu'à la liquidation de tout engagement vis-à-vis des investisseurs. Il s'agit d'une caution subordonnée venant

s'inscrire dans les engagements hors bilan. Elle figure en engagements hors bilan des comptes sociaux de la Compagnie et est prise en compte dans le SCR défaut type 1.

- De façon concomitante, COFACE SA a accordé un prêt subordonné intragroupe à la Compagnie, avec une échéance au 26 mars 2024 (10 ans) et un taux d'intérêt annuel de 4,125 % (paiement à date anniversaire). Le montant de la dette subordonnée est de 324 millions d'euros dans les comptes statutaires. Il est de 343 millions d'euros dans les comptes Solvabilité II du fait de l'actualisation de la dette.

Par ailleurs, la Compagnie a prévu de verser 133,3 millions d'euros de dividendes en 2018 (au titre de l'exercice 2017).

E.1.8. Ratios supplémentaires

Non applicable au Groupe Coface ni à la Compagnie.

E.2. CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS

E.2.1. Exigences annuelles

• Référentiel retenu

Les calculs ont été réalisés selon les dernières spécifications en vigueur (règlement délégué UE 2015/35 de la Commission du 10 octobre 2014) sous le logiciel SAS RMFI qui a permis au groupe Coface de générer les QRT en format XBRL.

Les catégories « transport », « protection juridique » et « pertes pécuniaires » sont non

significatives (respectivement 0.03% des primes acquises brutes sociales et 2% du résultat technique et sont comprises dans la Lob d'assurance-crédit.

La courbe des taux sans risque et sans volatility adjustment utilisée est celle publiée par l'EIOPA applicable à fin Décembre 2017.

• SCR et sous modules

Le SCR groupe au 31 décembre 2016 et 2017 se décompose comme suit (le montant de fonds propres ne prend pas en compte l'ajustement des fonds propres non-dispo) :

COFACE SA (en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2017	2016
SCR assurance	1 015	1 140
Risque opérationnel	34	34
Ajustement ID	-88	-48
BSCR	1 070	1 154
Effet de diversification	-225	-218
Risque de marché	277	244
Risque de défaut	122	141
Risque non vie	896	988
Somme des risques	1 294	1 372

L'ajustement Impôts Différés (ID) a été capé au montant des impôts différés passifs.

Le SCR de la Compagnie au 31 décembre 2016 et 2017 se décompose comme suit :

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2017	2016
SCR assurance	724	752
Risque opérationnel	31	31
Ajustement ID	-99	-154
BSCR	792	876
Effet de diversification	-223	-240
Risque de marché	281	300
Risque de défaut	163	172
Risque non vie	571	643
Somme des risques	1 015	1 115

La Compagnie (en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2017	2016
SCR Global	724	752
SCR Assurance	724	752
SCR sociétés financières		
Fonds propres totaux éligibles	1 884	1 918
Ratio S2 consolidé	260%	255%
Ratio S2 consolidé	260%	255%
MCR	181	188

L'ajustement Impôts Différés (ID) a été capé au montant des impôts différés passifs.

E.2.2. Méthodes de calcul retenues

• SCR non vie

Les méthodologies de calcul sont identiques pour COFACE SA et pour la Compagnie.

• SCR de prime et de réserve

Les volumes de primes et de réserves ont été définis conformément à l'article 116 du règlement délégué (UE) 2015/35 de la Commission du 10 octobre 2014.

• Volume de réserves

Le volume de réserves utilisé dans les calculs de besoin en fonds propres est égal au Best Estimate de réserves calculé au bilan, duquel est retranchée la part correspondant à la provision pour participation aux bénéficiaires. En effet, cet élément joue un rôle contra-cyclique, au sens où une augmentation soudaine de la sinistralité aura généralement tendance à réduire la participation aux bénéficiaires. Ainsi, il n'apparaît pas économique de la considérer au sein d'un volume sous risque en cas de hausse de la sinistralité.

• Volume de primes

La mesure de volume pour le risque de primes pour le Groupe Coface est donnée par la formule suivante (pour une date d'évaluation au 31/12/N) :

Volume de primes = Max (Primes acquises (N) ; Primes acquises (N+1)) + FP existing + FP future

Les primes utilisées sont nettes de participations bénéficiaires et nettes de réassurance. Les FP existing et FP future sont calculés par ligne de produit (Crédit, Single Risk et Caution) selon les définitions suivantes :

- FP existing représente la valeur actuelle attendue des primes à acquérir par la compagnie après les 12 mois à venir pour les contrats existants ;
- FP future représente la valeur actuelle attendue des primes à acquérir par la compagnie pour les contrats dont la date de comptabilisation initiale survient dans les 12 mois à venir, à l'exclusion des primes à acquérir au cours des 12 mois qui suivent le 31/12/N.

• Agrégation risque de primes et de réserves

Les écarts types retenus correspondent à ceux de la branche crédit, c'est-à-dire :

- 12 % appliqué au volume de primes
- 19 % appliqué au volume de réserves

L'écart type global à utiliser dans le cadre du risque de primes et réserves est alors obtenu en tenant compte d'une corrélation de 50% entre ces deux risques.

La valeur finale du risque de primes et réserves est alors obtenue directement en prenant trois fois la valeur de l'écart type global multiplié par le volume de risque global (somme des volumes de réserves et primes) conformément à l'article 115 du règlement délégué (UE) 2015/35 de la Commission du 10 octobre 2014.

En effet, rappelons que :

- COFACE SA ne travaille que sur un segment unique (« 6. Credit insurance and proportional reinsurance ») et, par conséquent, il n'y a pas de corrélation avec d'autres segments à prendre en compte.
- Malgré la grande dispersion géographique des activités de COFACE SA, la branche Crédit ne peut tenir compte du facteur de correction au titre de la diversification géographique, il n'y a donc pas de calcul de « DIV » à effectuer.

• SCR Catastrophe

La réassurance externe du Groupe Coface vise à couvrir le risque de pointe et le risque de récession. Le risque de pointe est adressé au travers des traités en quote-part et de deux traités en excédent de sinistres (par débiteur et par pays).

Le risque de récession est adressé par les traités en quote-part et le traité en excédent de perte annuelle (ou « stop loss ») contre la déviation démesurée de la sinistralité en fréquence.

• Risque de rachat

Concernant ce risque spécifique, étant donné que :

- La résiliation du contrat par le client ne peut se faire qu'à l'échéance,
- La prime est due « upfront », c'est-à-dire dès la signature du contrat et pour toute sa durée (même si elle peut être facturée trimestriellement),

- Le taux de renouvellement des contrats COFACE SA est particulièrement important (85% et plus). Le risque de rachat a été considéré comme négligeable.

• Agrégation du SCR Non life

L'agrégation de ces différents modules de risque est effectuée conformément à l'article

• SCR de marché

- Organisation

Pour les actifs financiers, COFACE SA utilise la plateforme PICIM gérée par Amundi afin d'alimenter SAS RMFI. La prestation vise à fournir à COFACE SA des inventaires de portefeuilles enrichis de caractéristiques et de calculs de SCR unitaires par instrument au 31 décembre 2017. Le portefeuille PICIM représente plus de 97% du portefeuille d'investissement hors titres de participation et immobilier d'exploitation.

Les fichiers fournis correspondent à des inventaires comptables fournis par le valorisateur du portefeuille des actifs financiers de COFACE SA « CACEIS » et enrichis par Amundi. Ce dernier fournit à COFACE SA des SCR Equity, Interest (uniquement sur des actifs financiers), Spread et Immobilier sur son périmètre.

Les SCR Concentration, Change et Interest (hors actifs financiers) ont été calculés directement par SAS RMFI, de même que les chocs à appliquer sur les titres de participation détenus.

- Classement des titres

Le champ CIC servant au classement comptable de chaque titre est alimenté par Amundi dans le fichier fourni à COFACE SA.

• SCR Défaut

Le calcul du SCR Défaut a été affiné en 2017 afin de mieux valoriser le risque de contrepartie, il se base sur les provisions cédées aux réassureurs du groupe retenues pour leur valeur en Best Estimate (valeur de

114 du règlement délégué (UE) 2015/35 de la Commission du 10 octobre 2014 en tenant compte des différents niveaux de corrélation.

Ces calculs sont également effectués bruts de réassurance afin de tenir compte de l'effet d'atténuation du risque lié à la réassurance dans le risque de défaut de type 1.

- Transparence des fonds

Les classifications des actifs et les calculs des SCR ont été réalisés en ligne à ligne pour la très grande majorité du portefeuille de placements. Le principe de transparence ultime a été appliqué pour les OPCVM gérés par Amundi (essentiellement OPCVM monétaires). Pour les OPCVM non gérés par Amundi, nous avons :

- soit utilisé le SCR agrégat calculé par les sociétés de gestion,
- soit appliqué la charge SCR maximale (Equity type II) pour les 4 OPCVM pour lesquels un calcul en ligne à ligne était soit non disponible soit peu pertinent.

- SCR Actions

Concernant les actions détenues en portefeuille, COFACE SA a décidé de ne pas retenir la clause «grandfathering equity» pour l'année 2017 comme en 2016.

- SCR Immobilier

Le périmètre sur SCR Immobilier se compose à 22% d'immobilier d'exploitation, à 0,1% d'immobilier de placement et à 78% de supports dont les sous-jacents sont des actifs Immobiliers.

marché) diminuées du montant des sécurités financières (dépôt espèce, nantissement de titres ou lettres de crédit) mis en place par les réassureurs au bénéfice de la société.

• Simplifications utilisées

- Capacité d'absorption par les impôts différés

Pour l'exercice, nous avons calculé l'ajustement lié à la capacité d'absorption du choc par les impôts différés (SCR adjustment) sur la base de la situation d'IDP (impôt différé passif) net par entité limité à hauteur d'une capacité maximale évaluée comme $(BSCR_{2017} + SCR_{Opérationnel_{2017}}) * Taux_{d'impôt_{2017}}$. Les entités en situation d'IDA (impôt différé actif) net ont quant à elles, un SCR adjustment nul.

• Problèmes et difficultés rencontrés

Certains mécanismes de réduction des risques utilisés par COFACE SA ne peuvent pas être pris en compte en formule standard alors qu'ils représentent un enjeu important pour l'entreprise. Il s'agit notamment :

Cet ajustement ne prend pas en compte d'IDA notionnel par entité.

- Risque de lapse

Les polices du Groupe Coface sont essentiellement annuelles et incluent un renouvellement tacite. Ce risque est faible et sera considéré comme négligeable dans le calcul du besoin en fonds propres du groupe.

- De la possibilité de réduire l'exposition à tout moment sans attendre la fin de la police,
- Des limites de décaissement.

E.2.3. Minimum de capital requis

Le minimum de capital requis se calcule comme suit :

$$MCR = \max(MCR_{combined} ; AMCR)$$

où :

- (a) MCR_{combined} représente le minimum de capital requis combiné;
- (b) AMCR représente le seuil plancher absolu visé à l'article 129, paragraphe 1, point d), de la directive 2009/138/CE et à l'article 253 du présent règlement.

Le minimum de capital requis combiné se calcule comme suit:

$$MCR_{combined} = \min(\max(MCR_{linear}; 0,25 * SCR); \max(MCR_{linear}; 0,45 * SCR))$$

où :

- (a) MCR_{linear} représente le minimum de capital requis linéaire, calculé conformément aux articles 249 à 251;
- (b) SCR représente le capital de solvabilité requis, calculé conformément au chapitre V, ou au chapitre VI si l'utilisation d'un modèle interne intégral ou partiel a été approuvée.

Les données utilisées pour calculer le minimum de capital requis sont :

- SCR
- Best estimate ;
- Primes nettes de réassurance de l'exercice

E. GESTION DU CAPITAL

Détail du calcul du ratio de minimum de capital requis La Compagnie (en millions d'euros)		Au 31 décembre	
		2017	2016
A	Provisions techniques sans marge de risque pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie après déduction des montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	439,1	616,2
B	Primes émises nettes de réassurance	486,4	494,5
C	Capital de solvabilité requis - SCR	723,5	751,9
D=0,25*C	0,25*Capital de solvabilité requis	180,9	188,0
E=0,45*C	0,45*Capital de solvabilité requis	325,6	338,3
F	Facteur de risque afférent aux provisions techniques pour le segment Assurance crédit	17,7%	17,7%
G	Facteur de risque afférent aux primes émises pour le segment Assurance crédit	11,3%	11,3%
H=(A*F)+(B*G)	Minimum de Capital Requis Non vie	132,7	164,9
I=H	Minimum de Capital Requis linéaire	132,7	164,9
J	Niveau AMCR Non Vie (seuil plancher absolu)	2,2	2,2
K	MCR Combiné=min(max(I;0,25*C);0,45*C)	180,9	188,0
MCR global	MCR=max (K;J)	180,9	188,0

E.3. UTILISATION DU SOUS-MODULE « RISQUE SUR ACTIONS » FONDÉ SUR LA DURÉE POUR LE CALCUL DU CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS

COFACE SA et la Compagnie n'utilisent pas le sous module risque sur actions fondé sur la durée.

E.4. DIFFÉRENCES ENTRE LA FORMULE STANDARD ET TOUT MODÈLE INTERNE UTILISÉ

COFACE SA et la Compagnie n'utilisent pas de modèle interne aux fins de calcul de ses exigences en fonds propres prudentiels.

E.5. NON-RESPECT DU MINIMUM DE CAPITAL REQUIS ET NON-RESPECT DU CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS

Au cours de l'exercice 2017, aucun manquement au minimum de capital requis et au capital de solvabilité requis n'a été constaté, ni pour COFACE SA, ni pour la Compagnie.

E.6. AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information significative n'est à porter à la connaissance du public.



/ F. ANNEXES

F.1. DÉTAIL DES RELATIONS MÈRE-FILIALES

Pays	Entité	Méthode de Consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/2017	Intérêt 31/12/2017	Contrôle 31/12/2016	Intérêt 31/12/2016
Europe du Nord						
Allemagne	Coface, Niederlassung in Deutschland (ex Coface Kreditversicherung) Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Allemagne	Coface Finanz GmbH Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Coface Debitorenmanagement GmbH Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Coface Rating Holding GmbH Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Coface Rating GmbH Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Kisselberg Isaac-Fulda-Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Fct Vega (Fonds de titrisation) 41 rue Délizy 93500 Pantin	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pays Bas	Coface Nederland Services STADIONSTRAAT 20 4815 NG Breda	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pays-Bas	Coface Nederland Claudius Prinsenlaan 126 4815 NG Breda	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Danemark	Coface Danmark 11C Jens Ravnsvej 7100 Vejle	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Suède	Coface Sverige Kungsgatan 33 111 56 Stockholm	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Europe de l'Ouest						
France	COFACE SA 1 Place Costes et Bellonte 92 270 Bois-Colombes	Société Mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur 1 Place Costes et Bellonte 92 270 Bois-Colombes	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Cofacredit Tour D2 - 17 bis place des reflets 92988 Paris la Défense cedex	Mise en équivalence	36,00%	36,00%	36,00%	36,00%
France	Cofinpar 1 Place Costes et Bellonte 92 270 Bois-Colombes	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Cogeri Place Costes et Bellonte 92 270 Bois-Colombes	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fimipar 1 Place Costes et Bellonte 92 270 Bois-Colombes	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Pays	Entité	Méthode de Consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/2017	Intérêt 31/12/2017	Contrôle 31/12/2016	Intérêt 31/12/2016
Europe de l'Ouest (Suite)						
France	Fonds Colombes 2 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 2 bis 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 bis 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 ter 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 quater 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	-	-
France	Fonds Colombes 4 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 4 bis 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 5 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 6 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Belgique	Coface Belgium Services Holding 100 Boulevard du Souverain 1170 Bruxelles	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Belgique	Coface Belgique 100, Boulevard du Souverain B-1170 Bruxelles (Watermael-Boitsfort)	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Luxembourg	Coface Luxembourg 2, Route d'Arlon L-8399 Windhof (Koerich) Luxembourg	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Suisse	Coface Suisse Rue Belle-Fontaine 18 1003 Lausanne	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Suisse	Coface Ré Rue Belle-Fontaine 18 1003 Lausanne	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 2 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 2 bis 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 3 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 3 bis 90, Boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00%	100,00%	-	-

F. ANNEXES

Pays	Entité	Méthode de Consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/2017	Intérêt 31/12/2017	Contrôle 31/12/2016	Intérêt 31/12/2016
Europe de l'Ouest (Suite)						
Grande-Bretagne	Coface UK Holdings Egale 1, 80 St Albans Rd. Watford Hertfordshire. WD17 1RP	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Grande-Bretagne	Coface UK Services Egale 1, 80 St Albans Rd. Watford Hertfordshire. WD17 1RP	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Grande-Bretagne	Coface UK Egale 1, 80 St Albans Rd. Watford Hertfordshire. WD17 1RP	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Irlande	Coface Ireland Unit 5, Adelphi House. Upper George's Street Dun Laoghaire - Co Dublin	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Europe Centrale						
Autriche	Coface Austria Kreditversicherung Service GmbH Marxergasse 4c 1030 Vienna	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Autriche	Coface Central Europe Holding AG Marxergasse 4c 1030 Vienna	Globale	100,00%	100,00%	74,99%	74,99%
Autriche	Compagnie française d'assurance pour le Commerce Extérieur SA Niederlassung Austria Marxergasse 4c 1030 Vienna	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Hongrie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Hungarian Branch Office Váci út 45. H/7 1134 Budapest	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Pologne	Coface Poland Credit Management Services Sp. z o.o. Al. Jerozolimskie 142 A, 02-305 Warszawa	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	74,99%
Pologne	Coface Poland Factoring Sp. z o.o. Al. Jerozolimskie 142 A, 02-305 Warszawa	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pologne	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Spółka Akcyjna Oddział w Polsce Al. Jerozolimskie 142 A, 02-305 Warszawa	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
République Tchèque	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur organizační složka Česko I.P. Pavlova 5 120 00 Praha 2	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Roumanie	Coface Romania CMS Street Pipera number 42, Floor 6, Sector 2, 020112, Bucuresti	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	74,99%
Roumanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur S.A. Bois - Colombes - Sucursala Bucuresti Street Pipera number 42, Floor 6, Sector 2, 020112, Bucuresti	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Slovaquie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, pobočka poisťovne z iného členského štátu Šoltésovej 14 811 08 Bratislava	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	

Pays	Entité	Méthode de Consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/2017	Intérêt 31/12/2017	Contrôle 31/12/2016	Intérêt 31/12/2016
Europe Centrale (Suite)						
Lithuanie	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur Lietuvos filialas A. Tumeno str. 4 Vilnius	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Lettonie	Coface Latvia Insurance Berzaunes iela 11a LV-1039 Riga	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Bulgarie	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur SA – Branch Bulgaria 42 Petar Parchevich Str. 1000 Sofia	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Russie	CJSC Coface Rus Insurance Company 23-1, 1st Tverskaya-Yamskaya str. 125047 Moscow	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Méditerranée et Afrique						
Italie	Coface Italy (Succursale) Via Giovanni Spadolini 4 20141 Milan	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Italie	Coface ITALIA Via Giovanni Spadolini 4 20141 Milan	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Israël	Coface ISRAEL 23 Bar Kochva st, Bnei Brak 5126002 PB 76	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Israël	Coface Holding Israel 11 Ben Gurion st, Bnei Brak 5126015 Bnei Brak	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Israël	BDI – Coface (business data Israel) 11 Ben Gurion st, Bnei Brak 5126015 Bnei Brak	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Afrique du Sud	Coface South Africa 3021 William Nicol Drive Block A 2021 Bryanston –Johannesburg	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Afrique du Sud	Coface South Africa Services 3021 William Nicol Drive Block A 2021 Bryanston –Johannesburg	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Espagne	Coface Servicios España, SL Calle Aravaca, 22 28040 Madrid	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Espagne	Coface Iberica C/Aravaca 22 28040 Madrid	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Portugal	Coface Portugal Av. José Malhoa, 16B - 7º Piso, Fracção B.1 Edifício Europa 1070 - 159 Lisboa	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Turquie	Coface Sigorta Buyukdere Caddesi, Yapi Kredi Plaza, B-Blok Kat:6 Levent 34 330 Istanbul	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

F. ANNEXES

Pays	Entité	Méthode de Consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/2017	Intérêt 31/12/2017	Contrôle 31/12/2016	Intérêt 31/12/2016
Amérique du Nord						
Etats-Unis	Coface North America Holding Company 650 College road east, suite 2005, Princeton, NJ 08540 - USA	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	Coface North America 650 College road east, suite 2005, Princeton, NJ 08540 - USA	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	Coface Services North America 900 Chapel Street New Haven, CT 06510	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	Coface North America Insurance company 650 College road east, suite 2005, Princeton, NJ 08540 - USA	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Canada	Coface Canada 251 Consumer Road Suite 910 Toronto - On M2J 1R3	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Amérique Latine						
Mexique	Coface Seguro De Credito Mexico SA de CV Av. Insurgentes Sur #1685 Piso 15, Col. Guadalupe Inn, Delegación: Alvaro Obregon - 01020 Mexico City, México	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Mexique	Coface Holding America Latina SA de CV Av. Insurgentes Sur #1685 Piso 15, Col. Guadalupe Inn, Delegación: Alvaro Obregon - 01020 Mexico City, México	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Brésil	Coface Do Brasil Seguros de Credito SA 34, João Duran Alonso Square Brooklin Novo District São Paulo 12 floor	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Brésil	Seguradora Brasileira De Credito Interno SA (SBCE) Pça. João Duran Alonso, 34 - 12º Andar Brooklin Novo - Sao Paulo, CEP: 04571-070	Globale	75,82%	75,82%	75,82%	75,82%
Chili	Coface Chile Nueva Tajamar 555. Piso 17 Torre Costanera - Las Condes. Santiago	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Argentine	Coface Argentina Ricardo Rojas 401 - 7 Floor CP 1001 Buenos Aires - Argentina	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Equateur	Coface Ecuador Irlanda E10-16 y República del Salvador Edificio Siglo XXI, PH	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Asie Pacifique						
Australie	Coface Australia LEVEL 11, 1 MARKET STREET, SYDNEY NSW 2000, AUSTRALIA	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Hong-Kong	Coface Hong Kong 29th Floor, No.169 Electric Road North Point, Hong Kong	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	

F. ANNEXES

Pays	Entité	Méthode de Consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/2017	Intérêt 31/12/2017	Contrôle 31/12/2016	Intérêt 31/12/2016
Asie Pacifique (suite)						
Japon	Coface Japon Atago Green Hills MORI Tower 38F, 2-5-1 Atago, Minato-ku - Tokyo 105-6238	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Singapour	Coface Singapour 16 Collyer Quay #15-00 Singapore 049318	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Taiwan	Coface Taiwan Room A5, 6F, N°16, Section 4, Nanjing East Road, Taipei 10553	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	

F.2. REPORTINGS QUANTITATIFS**S.02.01.02 - Groupe Coface**

Balance sheet

		SOLVENCY II
Assets		C0010
Goodwill	R0010	
Deferred acquisition costs	R0020	
Intangible assets	R0030	
Deferred tax assets	R0040	86 179
Pension benefit surplus	R0050	
Property, plant & equipment held for own use	R0060	74 673
Investments (other than assets held for index-linked and unit-linked contracts)	R0070	3 047 631
Property (other than for own use)	R0080	282
Participations and related undertakings	R0090	115 361
Equities	R0100	91 522
Equities - listed	R0110	79 390
Equities - unlisted	R0120	12 132
Bonds	R0130	1 784 975
Government bonds	R0140	881 369
Corporate bonds	R0150	903 606
structured notes	R0160	
Collateralised securities	R0170	
Collective investments undertakings	R0180	749 479
Derivatives	R0190	219 848
Deposits other than cash equivalents	R0200	86 164
Other investments	R0210	
Assets held for index-linked and unit-linked contracts	R0220	
Loans and mortgages	R0230	1 640
Loans on policies	R0240	
Loans and mortgages to individuals	R0250	
Other loans and mortgages	R0260	1 640
Reinsurance recoverables from :	R0270	187 761
Non-life and health similar to non-life	R0280	187 761
Non-life excluding health	R0290	187 761
Health similar to non-life	R0300	
Life and health similar to life, excluding health and index-linked and unit-linked	R0310	
Health similar to life	R0320	
Life excluding health and index-linked and unit-linked	R0330	
Life index-linked and unit-linked	R0340	
Deposits to cedants	R0350	8 963
Insurance and intermediaries receivables	R0360	251 280
Reinsurance receivables	R0370	38 004
Receivables (trade, not insurance)	R0380	650 379
Own shares (held directly)	R0390	
Amounts due in respect of own fund items or initial fund called up but not yet paid in	R0400	
Cash and cash equivalents	R0410	260 034
Any other assets, not elsewhere shown	R0420	
Total assets	R0500	4 606 544

	SOLVENCY II	
Liabilities		C0010
Technical provisions - non-life	R0510	951 690
Technical provisions - non-life (excluding health)	R0520	951 690
Technical provisions calculated as a whole	R0530	
Best estimate	R0540	836 755
Risk margin	R0550	114 935
Technical provisions - health (similar to non-life)	R0560	
Technical provisions calculated as a whole	R0570	
Best estimate	R0580	
Risk margin	R0590	
Technical provisions - life (excluding index-linked and unit-linked)	R0600	
Technical provisions - health (similar to life)	R0610	
Technical provisions calculated as a whole	R0620	
Best estimate	R0630	
Risk margin	R0640	
Technical provisions - life (excluding health and index-linked and unit-linked)	R0650	
Technical provisions calculated as a whole	R0660	
Best estimate	R0670	
Risk margin	R0680	
Technical provisions - index-linked and unit-linked	R0690	
Technical provisions calculated as a whole	R0700	
Best estimate	R0710	
Risk margin	R0720	
Other technical provisions	R0730	
Contingent liabilities	R0740	
Provisions other than technical provisions	R0750	54 431
Pension benefit obligations	R0760	63 975
Deposits from reinsurers	R0770	4 023
Deferred tax liabilities	R0780	182 105
Derivatives	R0790	211 760
Debts owed to credit institutions	R0800	0
Financial liabilities other than debts owed to credit institutions	R0810	467 213
Insurance & intermediaries payables	R0820	62 324
Reinsurance payables	R0830	47 150
Payables (trade, not insurance)	R0840	355 184
Subordinated liabilities	R0850	415 509
Subordinated liabilities not in bof	R0860	
Subordinated liabilities in bof	R0870	415 509
Any other liabilities, not elsewhere shown	R0880	4 520
Total liabilities	R0900	2 819 885
Excess of assets over liabilities	R1000	1 786 659

S.02.01.02 - La Compagnie

Balance sheet

		SOLVENCY II VALUE
Assets		C0010
Goodwill	R0010	
Deferred acquisition costs	R0020	
Intangible assets	R0030	
Deferred tax assets	R0040	31 083
Pension benefit surplus	R0050	
Property, plant & equipment held for own use	R0060	72 699
Investments (other than assets held for index-linked and unit-linked contracts)	R0070	2 581 154
Property (other than for own use)	R0080	288
Participations and related undertakings	R0090	261 703
Equities	R0100	91 523
Equities - listed	R0110	79 391
Equities - unlisted	R0120	12 132
Bonds	R0130	1 385 188
Government Bonds	R0140	618 569
Corporate Bonds	R0150	766 620
Structured notes	R0160	
Collateralised securities	R0170	
Collective Investments Undertakings	R0180	598 502
Derivatives	R0190	218 341
Deposits other than cash equivalents	R0200	25 609
Other investments	R0210	
Assets held for index-linked and unit-linked contracts	R0220	
Loans and mortgages	R0230	188 995
Loans on policies	R0240	
Loans and mortgages to individuals	R0250	
Other loans and mortgages	R0260	188 995
Reinsurance recoverables from :	R0270	329 533
Non-life and health similar to non-life	R0280	329 533
Non-life excluding health	R0290	329 533
Health similar to non-life	R0300	
Life and health similar to life, excluding health and index-linked and unit-linked	R0310	
Health similar to life	R0320	
Life excluding health and index-linked and unit-linked	R0330	
Life index-linked and unit-linked	R0340	
Deposits to cedants	R0350	10 023
Insurance and intermediaries receivables	R0360	206 691
Reinsurance receivables	R0370	43 817
Receivables (trade, not insurance)	R0380	179 113
Own shares (held directly)	R0390	
Amounts due in respect of own fund items or initial fund called up but not yet paid in	R0400	
Cash and cash equivalents	R0410	168 913
Any other assets, not elsewhere shown	R0420	
Total assets	R0500	3 812 021

Liabilities		C0010
Technical provisions - non-life	R0510	852 515
Technical provisions - non-life (excluding health)	R0520	852 515
Technical provisions calculated as a whole	R0530	
Best Estimate	R0540	768 634
Risk margin	R0550	83 881
Technical provisions - health (similar to non-life)	R0560	
Technical provisions calculated as a whole	R0570	
Best Estimate	R0580	
Risk margin	R0590	
Technical provisions - life (excluding index-linked and unit-linked)	R0600	
Technical provisions - health (similar to life)	R0610	
Technical provisions calculated as a whole	R0620	
Best Estimate	R0630	
Risk margin	R0640	
Technical provisions - life (excluding health and index-linked and unit-linked)	R0650	
Technical provisions calculated as a whole	R0660	
Best Estimate	R0670	
Risk margin	R0680	
Technical provisions - index-linked and unit-linked	R0690	
Technical provisions calculated as a whole	R0700	
Best Estimate	R0710	
Risk margin	R0720	
Other technical provisions	R0730	
Contingent liabilities	R0740	
Provisions other than technical provisions	R0750	44 573
Pension benefit obligations	R0760	59 977
Deposits from reinsurers	R0770	11 326
Deferred tax liabilities	R0780	227 342
Derivatives	R0790	211 272
Debts owed to credit institutions	R0800	6 719
Financial liabilities other than debts owed to credit institutions	R0810	
Insurance & intermediaries payables	R0820	59 250
Reinsurance payables	R0830	4 769
Payables (trade, not insurance)	R0840	314 801
Subordinated liabilities	R0850	343 341
Subordinated liabilities not in BOF	R0860	
Subordinated liabilities in BOF	R0870	343 341
Any other liabilities, not elsewhere shown	R0880	2 399
TOTAL LIABILITIES	R0900	2 138 282
EXCESS OF ASSETS OVER LIABILITIES	R1000	1 673 738

S.05.01.02 - Groupe Coface

Premiums, claims and expenses by line of business

		Line of Business for: non-life insurance and reinsurance				
		Medical expense insurance	Income pro- tection insurance	Workers' compen- sation insurance	Motor vehicle liability insurance	Other motor insurance
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Premiums written						
Gross - Direct Business	R0110					
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0120					
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0130					
Reinsurers' share	R0140					
Net	R0200					
Premiums earned						
Gross - Direct Business	R0210					
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0220					
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0230					
Reinsurers' share	R0240					
Net	R0300					
Claims incurred						
Gross - Direct Business	R0310					
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0320					
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0330					
Reinsurers' share	R0340					
Net	R0400					
Changes in other technical provisions						
Gross - Direct Business	R0410					
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0420					
Gross - Non- proportional reinsurance accepted	R0430					
Reinsurers' share	R0440					
Net	R0500					
Expenses incurred						
Other expenses						
Total expenses						
	R1300					

Finance obligations (direct business and accepted proportional reinsurance)							Line of business for: accepted non-proportional reinsurance				Total
Marine, aviation and transport insurance	Fire and other damage to property insurance	General liability insurance	Credit and suretyship insurance	Legal expenses insurance	Assistance	Miscellaneous financial loss	Health	Casualty	Marine, aviation, transport	Property	
C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
			1 055 189								1 055 189
			77 894								77 894
			315 202								315 202
			817 881								817 881
			1 047 717								1 047 717
			74 406								74 406
			301 544								301 544
			820 578								820 578
			515 268								515 268
			14 234								14 234
			155 672								155 672
			373 830								373 830
			0								0
			0								0
			0								0
			482 882								482 882
											482 882

S.05.01.02 - La Compagnie

Premiums, claims and expenses by line of business

		Line of Business for: non-life insurance and reinsurance				
		Medical expense insurance	Income pro- tection insurance	Workers compen- sation insurance	Motor vehicle liability insurance	Other motor insurance
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Premiums written						
Gross - Direct Business	R0110					
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0120					
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0130					
Reinsurers' share	R0140					
Net	R0200					
Premiums earned						
Gross - Direct Business	R0210					
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0220					
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0230					
Reinsurers' share	R0240					
Net	R0300					
Claims incurred						
Gross - Direct Business	R0310					
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0320					
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0330					
Reinsurers' share	R0340					
Net	R0400					
Changes in other technical provisions						
Gross - Direct Business	R0410					
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0420					
Gross - Non- proportional reinsurance accepted	R0430					
Reinsurers' share	R0440					
Net	R0500					
Expenses incurred						
Other expenses						
Total expenses						
	R1300					

Finance obligations (direct business and accepted proportional reinsurance)							Line of business for: accepted non-proportional reinsurance				Total
Marine, aviation and transport insurance	Fire and other damage to property insurance	General liability insurance	Credit and suretyship insurance	Legal expenses insurance	Assistance	Miscellaneous financial loss	Health	Casualty	Marine, aviation, transport	Property	
C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
			879 106								879 106
			154 144								154 144
			546 862								546 862
			486 389								486 389
			874 046								874 046
			152 650								152 650
			540 278								540 278
			486 418								486 418
			418 210								418 210
			33 314								33 314
			275 976								275 976
			175 547								175 547
			306 241								306 241
											0
											306 241

S.05.02.01 - Groupe Coface

Premiums, claims and expenses by country

	Home Country		
	R010	IT	
		C0080	C0090
Premiums written			
Gross - Direct Business	R0110	163 584	170 400
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0120	4 077	
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0130	260	
Reinsurers' share	R0140	47 203	41 100
Net	R0200	120 718	129 301
Premiums earned			
Gross - Direct Business	R0210	164 126	166 496
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0220	4 526	
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0230	213	
Reinsurers' share	R0240	47 138	37 922
Net	R0300	121 727	128 574
Claims incurred			
Gross - Direct Business	R0310	47 933	78 525
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0320	1 752	
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0330	0	
Reinsurers' share	R0340	22 389	19 518
Net	R0400	27 296	59 007
Changes in other technical provisions			
Gross - Direct Business	R0410		
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0420	0	
Gross - Non- proportional reinsurance accepted	R0430	0	
Reinsurers' share	R0440		
Net	R0500	0	
Expenses incurred	R0550	118 539	73 137
Other expenses	R1200		
Total expenses	R1300		

Country (by amount of gross premiums written) - non-life obligations				Total Top 5 and home country
DE	US	ES	GB	
C0090	C0090	C0090	C0090	C0140
152 265	92 086	76 243	41 145	695 724
	0			4 077
	0			260
42 142	25 776	21 046	12 512	189 779
110 123	66 310	55 197	28 633	510 282
152 782	90 456	75 721	41 471	691 052
	0			4 526
	0			213
40 988	24 361	20 785	11 363	182 557
111 794	66 095	54 936	30 108	513 234
67 371	47 640	33 346	26 075	300 890
	0			1 752
	0			0
21 689	6 219	9 000	5 212	84 027
45 682	41 421	24 346	20 863	218 615
	0	0	0	0
	0	0	0	0
	0	0	0	0
75 487	47 823	28 744	13 833	357 562
				357 562

S.05.02.01 - La Compagnie

Premiums, claims and expenses by country

	Home Country		
	R0010	C0080	IT C0090
Premiums written			
Gross - Direct Business	R0110	163 584	170 400
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0120	4 077	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0130	260	0
Reinsurers' share	R0140	1 595	2 296
Net	R0200	166 326	168 104
Premiums earned			
Gross - Direct Business	R0210	164 126	166 495
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0220	4 526	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0230	213	0
Reinsurers' share	R0240	1 535	4 563
Net	R0300	167 330	161 932
Claims incurred			
Gross - Direct Business	R0310	26 024	84 508
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0320	1 752	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0330	0	0
Reinsurers' share	R0340	619	826
Net	R0400	27 157	83 683
Changes in other technical provisions			
Gross - Direct Business	R0410		
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0420	0	0
Gross - Non- proportional reinsurance accepted	R0430	0	0
Reinsurers' share	R0440		
Net	R0500	0	0
Expenses incurred	R0550	150 298	72 458
Other expenses	R1200		
Total expenses	R1300	150 298	72 458

Country (by amount of gross premiums written) - non-life obligations				Total Top 5 and home country
DE	ES	US	GB	
C0090	C0090	C0090	C0090	C0140
152 264	76 241	0	40 703	603 193
0	0	47 242	0	51 319
0	0	3 548	0	3 808
779	131	2 062	303	7 165
151 486	76 110	48 728	40 400	651 155
152 781	75 719	0	40 956	600 079
0	0	48 786	0	53 312
0	0	3 548	0	3 761
787	178	2 063	309	9 435
151 994	75 542	50 271	40 648	647 717
73 005	45 506	0	24 255	253 298
0	0	8 793	0	10 545
0	0	26 715	0	26 715
205	1 098	3 605	1 784	8 136
72 800	44 408	31 903	22 471	282 422
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
56 941	18 837	22 270	13 259	334 062
56 941	18 837	22 270	13 259	334 062

F. ANNEXES

S.17.01.02 - La Compagnie

Non-life Technical Provisions

	Direct business and accepted proportion							
	Medical expense insurance	Income protection insurance	Workers' compensation insurance	Motor vehicle liability insurance	Other motor insurance	Marine, aviation and transport insurance	Fire and other damage to property insurance	
	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	
Technical provisions calculated as a whole	R0010							
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default associated to TP calculated as a whole	R0050							
Technical provisions calculated as a sum of BE and RM								
Best estimate								
Premium provisions								
Gross	R0060							
Total recoverable from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0140							
Net Best Estimate of Premium Provisions	R0150							
Claims provisions								
GROSS	R0160							
Total recoverable from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0240							
Net Best Estimate of Claims Provisions	R0250							
Total Best estimate - gross	R0260							
Total Best estimate - net	R0270							
Risk margin	R0280							
Amount of the transitional on Technical Provisions								
Technical Provisions calculated as a whole	R0290							
Best estimate	R0300							
Risk margin	R0310							
Technical provisions - total								
Technical provisions - total	R0320							
Recoverable from reinsurance contract/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default - total	R0330							
Technical provisions minus recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re - total	R0340							

Original reinsurance			Accepted non-proportional reinsurance						Total Non-Life obligation
General liability insurance	Credit and suretyship insurance	Legal expenses insurance	Assistance	Miscellaneous financial loss	Non-proportional health reinsurance	Non-proportional casualty reinsurance	Non-proportional marine, aviation and transport reinsurance	Non-proportional property reinsurance	
C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
	0								0
	0								0
	-4 081								-4 081
	-2 041								-2 041
	-2 041								-2 041
	772 715								772 715
	331 573								331 573
	441 142								441 142
	768 634								768 634
	439 101								439 101
	83 881								83 881
	0								0
	0								0
	0								0
	852 515								852 515
	329 533								329 533
	522 982								522 982

S.19.01.21 - La Compagnie

Non-life Insurance Claims information

Year	Developpe								
	0	1	2	3	4	5	6	7	
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	
Prior	R0100								
N-14	R0110	64 699	185 283	43 511	11 686	5 119	2 282	273	3 648
N-13	R0120	61 933	173 094	45 969	14 627	4 303	6 517	1 040	25
N-12	R0130	71 568	187 416	50 453	9 870	3 614	940	-223	683
N-11	R0140	65 483	228 378	55 757	18 036	1 370	3 263	1 280	5 326
N-10	R0150	68 762	274 766	109 200	33 126	7 715	20 768	5 873	2 494
N-9	R0160	108 218	608 103	166 037	34 195	19 976	232	3 990	3 514
N-8	R0170	170 355	272 116	63 732	15 940	4 327	6 128	-141	1 469
N-7	R0180	52 895	207 127	64 418	9 321	6 376	3 538	8 664	9 432
N-6	R0190	64 112	372 201	94 794	28 705	28 474	-18 071	-12 468	
N-5	R0200	118 174	303 378	98 542	7 458	3 692	12 582		
N-4	R0210	80 167	282 773	66 770	30 686	3 183			
N-3	R0220	84 670	306 532	135 529	31 588				
N-2	R0230	57 090	278 507	84 678					
N-1	R0240	70 149	243 642						
N	R0250	52 478							

S.19.01.02 - (Suite)

Gross undiscount Best estimate Claims Provisions

Year	Developpe								
	0	1	2	3	4	5	6	7	
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	
Prior	R0100								
N-14	R0110								
N-13	R0120								
N-12	R0130								
N-11	R0140								
N-10	R0150								
N-9	R0160								
N-8	R0170								36 902
N-7	R0180						14 784	877	
N-6	R0190					14 818	5 800		
N-5	R0200				51 441	38 286			
N-4	R0210				32 799	12 895			
N-3	R0220			103 088	39 998				
N-2	R0230		279 864	88 342					
N-1	R0240	319 798	201 410						
N	R0250	346 844							

S.23.01.22 - Groupe

Own funds

Basic own funds before deduction for participations in other financial sector	
Ordinary share capital (gross of own shares)	R0010
Non-available called but not paid in ordinary share capital at group level	R0020
Share premium account related to ordinary share capital	R0030
Initial funds, members' contributions or the equivalent basic own - fund item for mutual and mutual-type undertakings	R0040
Subordinated mutual member accounts	R0050
Non-available subordinated mutual member accounts at group level	R0060
Surplus funds	R0070
Non-available surplus funds at group level	R0080
Preference shares	R0090
Non-available preference shares at group level	R0100
Share premium account related to preference shares	R0110
Non-available share premium account related to preference shares at group level	R0120
Reconciliation reserve	R0130
Subordinated liabilities	R0140
Non-available subordinated liabilities at group level	R0150
An amount equal to the value of net deferred tax assets	R0160
The amount equal to the value of net deferred tax assets not available at the group level	R0170
Other items approved by supervisory authority as basic own funds not specified above	R0180
Non available own funds related to other own funds items approved by supervisory authority	R0190
Minority interests (if not reported as part of a specific own fund item)	R0200
Non-available minority interests at group level	R0210
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds	
Own funds from the financial statements that shall not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds	R0220
Deductions	
Deductions for participations in other financial undertakings, including non-regulated undertakings carrying out financial activities	R0230
Whereof deducted according to art 228 of the Directive 2009/138/EC	R0240
Deductions for participations where there is non-availability of information (Article 229)	R0250
Deduction for participations included by using D&A when a combination of methods is used	R0260
Total of non-available own fund items	R0270
Total deductions	
	R0280

F. ANNEXES

Total	Tier 1 - unrestricted	Tier 1 - restricted	Tier 2	Tier 3
C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
314 496	314 496			
0	0		0	
810 420	810 420			
0				
0				
0		0	0	0
0				
0		0	0	0
0		0		
0		0	0	0
0		0	0	0
547 453	547 453			
415 509		0	415 509	0
0		0	0	0
30 659				30 660
2 569				2 569
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
418	418	0		
0	0	0	0	0
0,00				
214 250	214 250			
0				
0				
0				
45 223	42 654	0	0	2 569
259 474	256 905	0	0	2 569

S.23.01.22 - Groupe (Suite)

Own funds

Total basic own funds after deductions	R0290
Ancillary own funds	
Unpaid and uncalled ordinary share capital callable on demand	R0300
Unpaid and uncalled initial funds, members' contributions or the equivalent basic own fund item for mutual and mutual - type undertakings, callable on demand	R0310
Unpaid and uncalled preference shares callable on demand	R0320
A legally binding commitment to subscribe and pay for subordinated liabilities on demand	R0330
Letters of credit and guarantees under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0340
Letters of credit and guarantees other than under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0350
Supplementary members calls under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0360
Supplementary members calls - other than under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0370
Non available ancillary own funds at group level	R0380
Other ancillary own funds	R0390
Total ancillary own funds	R0400
Own funds of other financial sectors	
Credit Institutions, investment firms, financial institutions, alternative investment fund manager, financial institutions	R0410
Institutions for occupational retirement provision	R0420
Non regulated entities carrying out financial activities	R0430
Total own funds of other financial sectors	R0440
Own funds when using the D&A, exclusively or in combination of method 1	
Own funds aggregated when using the D&A and combination of method	R0450
Own funds aggregated when using the D&A and combination of method net of IGT	R0460
Total available own funds to meet the consolidated group SCR (excluding own funds from other financial sector and from the undertakings included via D&A)	R0520
Total available own funds to meet the minimum consolidated group SCR	R0530
Total eligible own funds to meet the consolidated group SCR (excluding own funds from other financial sector and from the undertakings included via D&A)	R0560
Total eligible own funds to meet the minimum consolidated group SCR	R0570
Consolidated Group SCR	R0590
Minimum consolidated Group SCR	R0610
Ratio of Eligible own funds to the consolidated Group SCR (excluding other financial sectors and the undertakings included via D&A)	R0630
Ratio of Eligible own funds to Minimum Consolidated Group SCR	R0650
Total eligible own funds to meet the group SCR (including own funds from other financial sector and from the undertakings included via D&A)	R0660
SCR for entities included with D&A method	R0670
Group SCR	R0680
Ratio of Eligible own funds to group SCR including other financial sectors and the undertakings included via D&A	R0690
Reconciliation reserve	
Excess of assets over liabilities	R0700
Own shares (held directly and indirectly)	R0710
Foreseeable dividends, distributions and charges	R0720
Other basic own fund items	R0730
Adjustment for restricted own fund items in respect of matching adjustment portfolios and ring fenced funds	R0740
Other non available own funds	R0750
Reconciliation reserve	R0760
Expected profits	
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Life business	R0770
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Non- life business	R0780
Total Expected profits included in future premiums (EPIFP)	R0790

S.23.01.01 - La Compagnie

Own funds

Basic own funds before deduction for participations in other financial sector as foreseen in article 68 of Delegated Regulation 2015/35	
Ordinary share capital (gross of own shares)	R0010
Share premium account related to ordinary share capital	R0030
Initial funds, members' contributions or the equivalent basic own - fund item for mutual and mutual-type undertakings	R0040
Subordinated mutual member accounts	R0050
Surplus funds	R0070
Preference shares	R0090
Share premium account related to preference shares	R0110
Reconciliation reserve	R0130
Subordinated liabilities	R0140
An amount equal to the value of net deferred tax assets	R0160
Other own fund items approved by the supervisory authority as basic own funds not specified above	R0180
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds	
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds	R0220
Deductions	
Deductions for participations in financial and credit institutions	R0230
Total basic own funds after deductions	R0290
Ancillary own funds	
Unpaid and uncalled ordinary share capital callable on demand	R0300
Unpaid and uncalled initial funds, members' contributions or the equivalent basic own fund item for mutual and mutual - type undertakings, callable on demand	R0310
Unpaid and uncalled preference shares callable on demand	R0320
A legally binding commitment to subscribe and pay for subordinated liabilities on demand	R0330
Letters of credit and guarantees under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0340
Letters of credit and guarantees other than under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0350
Supplementary members calls under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0360
Supplementary members calls - other than under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0370
Other ancillary own funds	R0390
Total ancillary own funds	R0400
Available and eligible own funds	
Total available own funds to meet the SCR	R0500
Total available own funds to meet the MCR	R0510
Total eligible own funds to meet the SCR	R0540
Total eligible own funds to meet the MCR	R0550
SCR	R0580
MCR	R0600
Ratio of Eligible own funds to SCR	R0620
Ratio of Eligible own funds to MCR	R0640
Reconciliation reserve	
Excess of assets over liabilities	R0700
Own shares (held directly and indirectly)	R0710
Foreseeable dividends, distributions and charges	R0720
Other basic own fund items	R0730
Adjustment for restricted own fund items in respect of matching adjustment portfolios and ring fenced funds	R0740
Reconciliation reserve	R0760
Expected profits	
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Life business	R0770
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Non- life business	R0780
Total Expected profits included in future premiums (EPIFP)	R0790

F. ANNEXES

Total	Tier 1 - unrestricted	Tier 1 - restricted	Tier 2	Tier 3
C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
137 052	137 052			
627 437	627 437			
0				
0				
0				
0		0	0	0
0		0	0	0
775 973	775 973			
343 341		0	343 341	0
0				
0	0	0	0	0
0	0	0	0	
0	0	0	0	
1 883 804	1 540 463	0	343 341	0

0
0
0
0
0
0
0
0
0
0

Total	Tier 1 - unrestricted	Tier 1 - restricted	Tier 2	Tier 3
C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
0			0	0
1 883 804	1 540 463	0	343 341	0
1 883 804	1 540 463	0	343 341	
1 883 804	1 540 463	0	343 341	
1 576 639	1 540 463	0	36 176	
723 526				
180 882				
2,60				
8,72				

C0060
1 673 738
0
133 276
764 490
0
775 973
0

S.25.01.22 - Groupe

Solvency Capital Requirement - for groups on Standard Formula

		Gross solvency capital requirement	USP	Simplifications
		C0110	C0080	C0090
Market risk	R0010	276 662		
Counterparty default risk	R0020	121 663		
Life underwriting risk	R0030	0		
Health underwriting risk	R0040	0		
Non-life underwriting risk	R0050	895 964		
Diversification	R0060	-224 770		
Intangible asset risk	R0070	0		
Basic Solvency Capital RequirementT	R0100	1 069 519		
Calculation of Solvency Capital Requirement		C0100		
Operational risk	R0130	33 664		
Loss-absorbing capacity of technical provisions	R0140	0		
Loss-absorbing capacity of deferred taxes	R0150	-87 960		
Capital requirement for business operated in accordance with Art. 4 of Directive 2003/41/EC	R0160	0		
Solvency Capital Requirement excluding capital add-on	R0200	1 015 222		
Capital add-ons already set	R0210	0		
Solvency capital requirement for undertakings under consolidated method	R0220	1 229 473		
Other information on SCR				
Capital requirement for duration-based equity risk sub-module	R0400	0		
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for remaining part	R0410	0		
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for ring fenced funds (other than those related to business operated in accordance with Art. 4 of Directive 2003/41/EC (transitional))	R0420	0		
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for matching adjustment portfolios	R0430	0		
Diversification effects due to RFF nSCR aggregation for article 304	R0440	0		
Minimum consolidated group solvency capital requirement	R0470	307 368		
Information on other entities				
Capital requirement for other financial sectors (Non-insurance capital requirements)	R0500	214 250		
Capital requirement for other financial sectors (Non-insurance capital requirements) - Credit institutions, investment firms and financial institutions, alternative investment funds managers, UCITS management companies	R0510	20 887		
Capital requirement for other financial sectors (Non-insurance capital requirements) - Institutions for occupational retirement provisions	R0520	0		
Capital requirement for other financial sectors (Non-insurance capital requirements) - Capital requirement for non-regulated entities carrying out financial activities	R0530	193 364		
Capital requirement for non-controlled participation requirements	R0540	0		
Capital requirement for residual undertakings	R0550	0		
Overall SCR				
SCR for undertakings included via D and A	R0560	0		
Solvency capital requirement	R0570	1 229 473		

S.25.01.21 - la Compagnie

Solvency Capital Requirement - for undertakings on Standard Formula

		Gross solvency capital requirement	USP	SIMPLIFICATIONS
		C0110	C0080	C0090
Market risk	R0010	280 788		
Counterparty default risk	R0020	162 786		
Life underwriting risk	R0030	0		
Health underwriting risk	R0040	0		
Non-life underwriting risk	R0050	570 905		
Diversification	R0060	-222 510		
Intangible asset risk	R0070	0		
Basic Solvency Capital Requirement	R0100	791 969		

Calculation of Solvency Capital Requirement		C0100
Operational risk	R0130	30 801
Loss-absorbing capacity of technical provisions	R0140	0
Loss-absorbing capacity of deferred taxes	R0150	-99 244
Capital requirement for business operated in accordance with Art. 4 of Directive 2003/41/EC	R0160	0
Solvency Capital Requirement excluding capital add-on	R0200	723 526
Capital add-on already set	R0210	0
Solvency capital requirement	R0220	723 526
Other information on SCR		
Capital requirement for duration-based equity risk sub-module	R0400	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for remaining part	R0410	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirement for ring fenced funds	R0420	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for matching adjustment portfolios	R0430	
Diversification effects due to RFF nSCR aggregation for article 304	R0440	

S.28.01.01 - la Compagnie

Minimum Capital Requirement - Only life or only non-life insurance or reinsurance activity

Linear formula component for non-life insurance and reinsurance obligations

		C0010	
MCRNL Result	RO010	132 683	
		Net (of reinsurance/ SPV) best estimate and TP calculated as a whole provisions	Net (of reinsurance) written premiums in the last 12 months
		C0020	C0030
Medical expenses and proportional reinsurance	RO020		
Income protection insurance and proportional reinsurance	RO030		
Workers' compensation insurance and proportional reinsurance	RO040		
Motor vehicle liability insurance and proportional reinsurance	RO050		
Other motor insurance and proportional reinsurance	RO060		
Marine, aviation and transport insurance and proportional reinsurance	RO070		
Fire and other damage to property insurance and proportional reinsurance	RO080		
General liability insurance and proportional reinsurance	RO090		
Credit and suretyship insurance and proportional reinsurance	RO100	439 101	486 389
Legal expenses insurance and proportional reinsurance	RO110		
Assistance and proportional reinsurance	RO120		
Miscellaneous financial loss insurance and proportional reinsurance	RO130		
Non-proportional health reinsurance	RO140		
Non-proportional casualty reinsurance	RO150		
Non-proportional marine, aviation and transport reinsurance	RO160		
Non-proportional property reinsurance	RO170		

Linear formula component for life insurance and reinsurance obligations

		C0040	
MCRRL Result	RO200		
		Net (of reinsurance/ SPV) best estimate and TP calculated as a whole provisions	Net (of reinsurance/ SPV) total capital at risk
		C0050	C0060
Obligations with profit participation - guaranteed benefits	RO210		
Obligations with profit participation - future discretionary benefits	RO220		
Index-linked and unit-linked insurance obligations	RO230		
Other life (re)insurance and health (re)insurance obligations	RO240		
Total capital at risk for all life (re)insurance obligations	RO250		

Overall MCR calculation

		C0070	
Linear MCR	RO300	132 683	
SCR	RO310	723 526	
MCR cap	RO320	325 587	
MCR floor	RO330	180 882	
Combined MCR	RO340	180 882	
Absolute floor of the MCR	RO350	2 200	
Minimum Capital Requirement	RO400	180 882	

S.32.01.21 - Groupe

Undertakings in the scope of the group

Country	Identification code of the undertaking	Type of code of the id of the undertaking	Legal name of the undertaking	Type of undertaking	Legal form	Category (mutual/non mutual)	Supervisory authority
C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080
R-C0010	R-C0020	R-C0030	R-C0040	R-C0050	R-C0060	R-C0070	R-C0080
AT	LEI/529900CW8R9ZEIJNPH06	LEI	Coface services austria	Ancillary services	Private limited company	Non-mutual	
AT	LEI/529900OUQBJGH5QC4B66	LEI	Coface central europe holding	Mixed financial holding	AG	Non-mutual	
BE	LEI/549300AE9J7SZR49FT70	LEI	Coface belgium services holding (ex-rbb)	Ancillary services	SA	Non-mutual	
BR	LEI/549300R49CJGOAHFN339	LEI	Coface do brasil seguros de credito	Non-life insurer	SA	Non-mutual	Susep: superintendência de seguros provados
BR	LEI/5493004XEO3BLC4SKV95	LEI	Seguradora brasileira c.E (sbce)	Non-life insurer	SA	Non-mutual	Susep: superintendência de seguros provados
CH	LEI/549300L2E9PESIFA5849	LEI	Coface re sa	Reinsurance	SA	Non-mutual	Finma: eidgenössische
CL	LEI/5493007N150J79H7D539	LEI	Coface chile s.A. (Insurance)	Non-life insurer	SA	Non-mutual	Svs: superintendencia de valores y seguros de chile
DE	LEI/529900F0GY4C443UEI96	LEI	Coface finanz (ex-akcf)	Credit institution, investment firm and financial institution	GMBH	Non-mutual	Bafin: bundesanstalt für
DE	LEI/5299006D8U9HJM9FY889	LEI	Coface debitoren (ex-adgc)	Ancillary services	GMBH	Non-mutual	
DE	LEI/529900HMUTQF2EKYEN39	LEI	Cofacering. De gmbh	Ancillary services	GMBH	Non-mutual	
DE	LEI/529900UYKF95GQF4OK48	LEI	Cofacering-holding gmbh	Ancillary services	GMBH	Non-mutual	
DE	SC/DE9	SC	Fct vega	SPV	FCT	Non-mutual	Amf: autorité des marchés financiers
FR	LEI/9695007AC8Q2X70BLL23	LEI	Coface europe (ex-coface sa)	Non-life insurer	SA	Non-mutual	Autorite de controle prudentiel et de resolution (acpr)
FR	LEI/969500161CXOCK0NIW24	LEI	Fimipar	Credit institution, investment firm and financial institution	SA	Non-mutual	Autorite de controle prudentiel et de resolution (acpr)
FR	LEI/96950025N07LTJYFSN57	LEI	Coface sa	Mixed-activity insurance holding	SA	Non-mutual	Autorite de controle prudentiel et de resolution (acpr)
FR	LEI/969500UAL2AEN67V3U95	LEI	Cofacredit	Credit institution, investment firm and financial institution	SA	Non-mutual	Autorite de controle prudentiel et de resolution (acpr)
FR	LEI/969500IBXHF6T3PBH48	LEI	Cogeri	OTHER	SAS	Non-mutual	
FR	LEI/9695000CSKX9IHH4M509	LEI	Cofinpar	Mixed-activity insurance holding	SA	Non-mutual	

F. ANNEXES

Criteria of influence					Inclusion in the scope of group supervision		Group solvency calculation	
% Capital share	% Used for the establishment of consolidated accounts	% VOTING RIGHTS	OTHER CRITERIA	Level of influence	Proportional share used for group solvency calculation	[YES/NO]	Date of decision if art. 214 Is applied	Method used and under method 1, treatment of the undertaking
C0180	C0190	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260
R-C0180	R-C0190	R-C0200	R-C0210	R-C0220	R-C0230	R-C0240	R-C0250	R-C0260
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
75,8%	100%	75,8%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: adjusted equity method
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: adjusted equity method
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: adjusted equity method
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
36,0%	36,0%	36,0%		Dominant	0,36	Included into scope of group supervision		Method 1: adjusted equity method
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation

S.32.01.21 - Groupe (Suite)

Undertakings in the scope of the group

Country	Identification code of the undertaking	Type of code of the id of the undertaking	Legal name of the undertaking	Type of undertaking	Legal form	Category (mutual/non mutual)	Supervisory authority
C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080
R-C0010	R-C0020	R-C0030	R-C0040	R-C0050	R-C0060	R-C0070	R-C0080
IL	LEI/213800W324V1DP573Y92	LEI	Business data information	Ancillary services	Limited company	Non-mutual	
IL	LEI/213800VWFVJ3PDANBK42	LEI	Coface holding israel	Mixed financial holding	Private limited company (ltd.)	Non-mutual	
IT	LEI/815600C3B3BA64DC7A18	LEI	Coface italia	Ancillary services	Società a responsabilità limitata	Non-mutual	
MX	LEI/549300U436DACQWABG42	LEI	Coface holding america latina s.A	Mixed-activity insurance holding	Sa de cv	Non-mutual	
MX	LEI/549300VKNSGSISZ5SJ15	LEI	Coface seguro de credito mexico	Non-life insurer	Sa de cv	Non-mutual	Cnsf: comisión nacional de seguros y fianzas
NL	LEI/724500ONKFNDI2RBKA16	LEI	Coface nederland services b.v.	Ancillary services	Dutch b.v.	Non-mutual	
PL	LEI/259400PH0142SLBJFF94	LEI	Coface poland cms	Ancillary services	Sp z o.O.	Non-mutual	
PL	LEI/259400ZFRKNWZW6V1196	LEI	Coface poland factoring	Ancillary services	LLC	Non-mutual	
RO	LEI/315700PF7WLOIKBF9N10	LEI	Coface romania cms	Ancillary services	SRL	Non-mutual	
RU	LEI/253400TQL1PRQT3MR535	LEI	Coface rus insurance company	Non-life insurer	Closed joint-stock company	Non-mutual	Cbr: banque de russie (tsentralniy bank rossiiskoy federatsii)
TR	LEI/789000TSX8QMKOQATY75	LEI	Coface sigorta	Non-life insurer	SA	Non-mutual	TREASURY
GB	LEI/213800LK258158TRLP18	LEI	Coface uk services ltd	Ancillary services	Limited company	Non-mutual	
GB	LEI/213800HKUQBHEN7LHG17	LEI	Coface uk holdings limited	Mixed financial holding	Limited company	Non-mutual	
US	LEI/549300HBAICZQX96YF53	LEI	Coface north america insurance company	Non-life insurer	Corporation	Non-mutual	Commonwealth of massachusetts/naic
US	LEI/549300AH1830FZ5MTX33	LEI	Coface services north america, inc.	Ancillary services	Corporation	Non-mutual	
US	LEI/549300857WCY2W4VIX93	LEI	Coface north america, inc. (Mgu)	Ancillary services	Corporation	Non-mutual	
US	LEI/5493000AP6VMDH674E08	LEI	Coface north america holding company	Mixed-activity insurance holding	Corporation	Non-mutual	
ZA	LEI/529900ZEEQUB7KU8UA23	LEI	Coface south africa	Non-life insurer	Limited company	Non-mutual	Fsb: financial services board
ZA	LEI/529900VLW25U8Q4MI292	LEI	Coface south africa services (ex-cual)	Ancillary services	Private limited company	Non-mutual	

F. ANNEXES

Criteria of influence					Inclusion in the scope of group supervision		Group solvency calculation	
% Capital share	% Used for the establishment of consolidated accounts	% VOTING RIGHTS	OTHER CRITERIA	Level of influence	Proportional share used for group solvency calculation	[YES/NO]	Date of decision if art. 214 is applied	Method used and under method 1, treatment of the undertaking
C0180	C0190	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260
R-C0180	R-C0190	R-C0200	R-C0210	R-C0220	R-C0230	R-C0240	R-C0250	R-C0260
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
75%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Significant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: adjusted equity method
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation
100%	100%	100%		Dominant	1	Included into scope of group supervision		Method 1: full consolidation

COFACE SA

1, PLACE COSTES ET BELLONTE,
92270 BOIS-COLOMBES - FRANCE
SA AU CAPITAL DE 314 496 464 EUROS
RCS NANTERRE 432 413 599

coface
FOR TRADE